

## la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

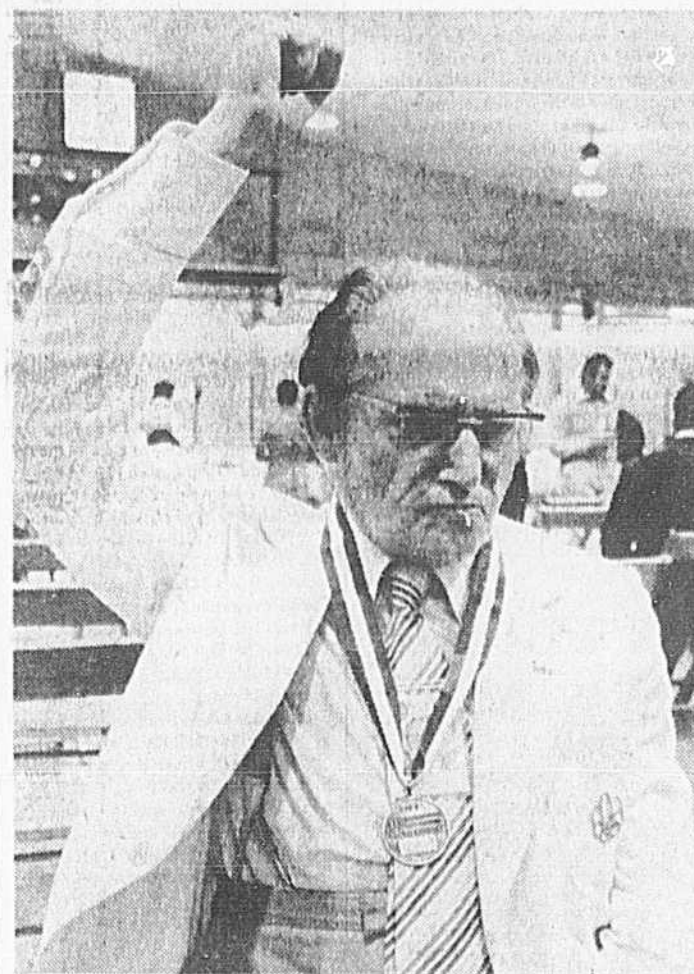
MONTREAL, VENDREDI 30 JUILLET 1976

### METEO

Nuageux, possibilités d'averses  
Minimum: 15 Maximum: 25  
Demain: Nuageux avec des averses  
Détails à la page A2

## Séismes Alerte générale à Pékin

— page A3



Le Dr Gérard Aumont défend avec chaleur la mémoire de son grand-père, Louis Cyr.

## "Mon grand-père levait 273 livres d'une main"

par Daniel MARSOLAIS

Médecin-chef de l'équipe médicale affectée à l'haltérophilie, le Dr Gérard Aumont avait du mal à dissimuler la joie qu'il ressentait de se trouver ainsi, quelques jours avant la fin des Jeux, parmi les hommes les plus forts du monde.

Offrir généreusement la bière et les amuse-gueule aux Alexeev, Bonk et autres grands noms de l'haltérophilie, c'était pour lui beaucoup plus qu'une banale affaire de politesse et de savoir-vivre. Le petit "party" des hommes forts, qui avait lieu avant-hier soir à l'aréna Villeray, c'était aussi celui de son grand-père, Louis Cyr, qui fut en son temps l'homme le plus fort au monde.

Agé de 69 ans, le Dr Aumont, qui est l'assistant du directeur médical de l'hôpital Saint-Luc, n'a certes pas hérité du physique de son grand-père, non plus que de sa force. Il l'admet d'ailleurs modestement. Néanmoins, il se considère comme un passionné des hommes forts, seul héritage héréditaire qui lui a été légué par Louis Cyr.

Son grand-père, il l'a somme toute très peu connu puisque lorsqu'il est décédé, le Dr Aumont n'avait que six ans. Néanmoins, il se souvient que Louis Cyr était "un grand-père gâteau". Petit-fils unique du grand

champion, le Dr Aumont raconte qu'il obtenait à peu près tout ce qu'il lui demandait. "A Saint-Jean-de-



Dans le bronze, Louis Cyr, l'homme le plus fort du monde.

Matha, je fus sans doute le premier à posséder une bicyclette, cadeau o j'il me fit en une occasion.

"Il aimait aussi me raconter des histoires et des contes. Je me souviens qu'il m'a parlé de Buffalo Bill qu'il avait déjà rencontré au cirque."

Selon le Dr Aumont, Louis Cyr, qui faisait partie d'une famille de 17 enfants, devait avoir un don. "Sa force était naturelle. Il ne s'entraînait à peu près jamais. Son plaisir, c'était de lever et de forcer. D'une seule main, la droite, il a levé un poids de 273 livres qu'il a développé et jeté. Son record: 347 livres développé sans flexion des genoux ni toucher le corps."

Louis Cyr gagnait ainsi sa vie, à faire des démonstrations de sa force physique devant des foules. Il s'est même rendu à Londres pour y lancer un défi aux hommes forts de l'époque. "Bring any man for any sum of money", disait-il aux Anglais.

Il fut aussi policier pendant deux ans au service de la ville de Montréal. "C'était le seul agent qui portait les cheveux longs", de dire le Dr Aumont. "Sa tignasse, il s'en servait pour faire d'autres démonstrations. Trois hommes d'environ 160 livres chacun se pendaient à ses cheveux et lui se mettait à danser, les faisant tourner sur eux-mêmes. Il aimait

### ECONOMIE & FINANCES

La société Steel Co. of Canada obtient un contrat de \$500 millions pour la fourniture de tuyaux destinés au pipe-line d'Arctic Gas.

Le port de Montréal ne connaîtra pas de croissance à long terme, selon un économiste de l'université York.

La Commission de l'assurance-chômage a versé durant les cinq premiers mois de 1976 \$1.6 milliard en prestations.

— cahier C

### SOMMAIRE

- Arts et spectacles: B 11
- Bandes dessinées: B 5
- "BANK": B 13
- Cinéma: B 9
- Décès, naissances, etc.: C 13
- Economie: C 1 à C 5
- Êtes-vous observateur?: B 5
- Horoscope: A 13
- Informations étrangères: A 10, A 11
- Jardins et maisons: C 10
- Les maux de notre langue: C 14
- Médecine d'aujourd'hui: A 13
- Mon œil sur Montréal: A 12
- "Mot-mystère": B 5
- Mots croisés: B 14
- Petites annonces: B 12 à B 15, C 6 à C 12
- Radio et télévision: B 6
- Sports: B 1 à B 4
- Vivre aujourd'hui: A 12, A 13

### le monde

La Syrie et l'OLP signent à Damas un accord qui doit en principe mettre fin à l'hostilité entre Syriens et Palestiniens et ramener la paix au Liban.

Les Etats-Unis accusent l'URSS d'avoir commencé à doter d'ogives à têtes multiples les fusées à portée intermédiaire dirigées sur l'Europe occidentale.

Un voisin noir de Jimmy Carter en Georgie est expulsé de sa cabane pour faire place à une situation plus en rapport avec le voisinage d'un candidat à la présidence.

En Italie, Giulio Andreotti forme un gouvernement minoritaire démocrate-chrétien homogène et compte sur l'abstention des communistes pour obtenir la confiance à la Chambre.

— pages A 10 et A 11

### Québec accorde toutes les autorisations

## Valleyfield fait remplir un lac et donne le terrain à des développeurs anonymes

par Jean-Pierre BONHOMME

Le conseil municipal de la ville de Valleyfield a pris la décision, hier, de créer du terrain nouveau à même la baie du lac Saint-François, qui s'avance dans le coeur de la municipalité, et de le céder gracieusement à des intérêts privés non identifiés aux fins de construction d'un complexe commercial comprenant un hôtel.

L'action a été prise par quatre conseillers municipaux, contre la volonté du maire, Mme Marcelle Trépanier, et de deux autres conseillers. Ces derniers estiment que le projet contrevient aux normes de protection de l'environnement et qu'il ravit aux citoyens la seule vue qu'ils possèdent sur la baie Saint-François.

Le maire Trépanier, qui a tenté sans succès la semaine dernière, au cours d'une rencontre avec le ministre Victor Goldbloom, de faire intervenir les Services de protection de l'environnement du Québec, s'est dit hier "plus que consterné" par la tournure des événements, mais elle a fait part de son intention de continuer à lutter pour conserver les rives de la baie dans le domaine public.

Le geste des quatre conseillers municipaux a été rendu possible par la cession que les propriétaires actuels, le ministère des Richesses naturelles du gouvernement du Québec, a faite de son lot submergé portant le numéro 845-2. Ce ministère a en effet cédé sa propriété, qui forme une baie, à proximité de la Pointe-aux-Anglais, par bail emphytéotique de 66 ans, à condition explicite que les lieux soient utilisés pour les fins d'érection d'un hôtel.

D'autre part, les Services de protection de l'Environnement ont donné leur propre accord au projet à condition toutefois que les interventions ne modifient pas la configuration du vieux canal de Beauharnois qui passe à proximité.

Hier le conseil municipal a décidé de sous-louer le terrain nouveau devant être créé à même la baie sans compensation monétaire. Cette cession, a dit le maire Trépanier, qui est entrée en fonctions — le 26 octobre 75 — quelques jours après qu'un protocole d'entente eut été signé entre la ville et le ministère des Richesses

naturelles, équivaut à un don de \$200,000 à des intérêts qui refusent de se faire connaître. Le président du conseil et les deux autres membres qui l'appuient soulignent que le lieu ainsi créé est stratégique parce qu'il est le seul à ne pas être actuellement occupé sur le pourtour de la baie. Ceux-ci n'ont pas assisté à la réunion spéciale d'hier pour souligner leur opposition de façon éclatante.

Les promoteurs du projet, qui s'élabore depuis 1973, portent le nom d'Adico Management Corporation, dont l'adresse est la case postale No 3 à la Tour de la Bourse. Selon des informations déjà rendues publiques par un porte-parole, M. Gérard R. Huot, Adico aurait l'intention de construire, sur le terrain remblayé, et sur la terre ferme actuelle, deux édifices, dont l'un de six étages, abriterait un hôtel opéré par la firme Best Western et l'autre, de trois étages, servirait à loger des maisons d'affaires et des commerces.

La Société de sauvegarde du canal et du patrimoine de Galaberry de Valleyfield et d'autres groupes intéressés

à la conservation des milieux urbain et naturel estiment que l'inaction des Services de protection de l'environnement et la cession des lieux par le

ministère des Richesses naturelles sont aberrantes.



Le maire Marcelle Trépanier est contre la décision majoritaire de son conseil.

# Sans renoncer à la grève... Le CTC serait prêt à négocier

OTTAWA (PC) — Le président du Congrès du Travail du Canada, M. Joe Morris, a affirmé que les deux millions de membres de cet organisme appliqueraient leur programme en vue de protester contre la Loi de lutte contre l'inflation, à moins que le premier ministre Trudeau n'abolisse les mesures gouvernementales.

Il a toutefois ajouté que le programme de protestation du CTC peut "être retiré à un moment acceptable". Le ministre du Travail, M. John Munro a profité de cette remarque pour l'interpréter comme une porte ouverte à des négociations.

"J'aimerais savoir ce que Joe Morris voulait vraiment dire par ces mots", dans une interview ultérieure. Il croit que le leader syndical désire que le programme de contrôles des prix et des salaires soit retiré avant la fin du programme de trois ans. M. Munro a rappelé que si le programme gouvernemental permet de réduire l'inflation à une cadence plus rapide que prévue, le programme pourrait être rescindé avant la fin de la période de trois ans.

Durant une conférence de presse impromptue, à l'issue d'une réunion des 30 membres du conseil exécutif du CTC, M. Morris a révélé qu'il appartiendrait aux 10 membres du comité exécutif de décréter les "mesures de pression à ordonner contre les mesures anti-inflationnistes, y compris la possibilité d'une grève générale."

Le comité exécutif doit s'entretenir avec le premier ministre Trudeau vendredi prochain. C'est à l'issue de cette rencontre qu'une décision sera prise quant aux politiques à adopter.



Joe Morris, président du CTC

Il a refusé de révéler à quel moment ces mesures de pression pourraient débuter, combien de temps elles pourraient durer et quelles formes elles pourraient prendre.

A deux reprises, il a affirmé que le CTC désire que la Loi de lutte contre l'inflation soit retirée "à un moment acceptable pour le comité exécutif du CTC. Ce moment pourrait être déterminé au cours des négociations entre l'exécutif du CTC, le premier ministre et les membres de son gouvernement.

# Trudeau veut d'abord lire la lettre de Joyal

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau s'est refusé, hier, à tout commentaire sur les procédures judiciaires intentées par le député libéral de Maisonneuve-Rosemont, M. Serge Joyal, contre le ministre des Transports et la société Air Canada concernant leurs nouvelles directives visant à limiter l'usage du français dans les communications aériennes.

Au sortir d'une séance du Cabinet, M. Trudeau a simplement déclaré à la presse qu'il n'avait pas encore lu la lettre que M. Joyal lui a adressée et qu'il n'était pas au courant des procédures intentées par ce dernier.

Mercredi, M. Joyal a annoncé à la presse qu'il avait écrit au premier ministre pour lui demander si la contestation légale de l'ordonnance publiée lundi par le ministre des Transports ne l'obligerait pas à démissionner, du moins temporairement, du parti.

Par ailleurs, le leader de l'aile québécoise du Parti libéral fédéral, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a déclaré qu'il entendait rencontrer prochainement M. Joyal pour discuter de la question.

**De la place pour la discorde...**  
M. Lalonde a en outre ajouté qu'il y a amplement place pour la discorde au sein du parti.

C'est à la fois devant la Cour supérieure du Québec et la Cour fédérale du Canada que M. Joyal conteste la légitimité des directives du ministre des Transports et de la société Air Canada, alléguant qu'elles vont à l'encontre de l'esprit de la Loi sur les langues officielles.

M. Joyal reproche notamment à l'ordonnance du ministre des Transports prohibant l'usage du français dans les communications aériennes au pays, à l'exception de six aéroports au Québec

pour les vols à vue, de ne pas être limitée dans le temps.

Le député de Maisonneuve-Rosemont conteste ainsi ces directives à l'instar d'une quarantaine de pilotes francophones d'Air Canada et de l'Association des Gens de l'air du Québec, qui regroupe la majorité des contrôleurs du trafic aérien au Québec.

Dans sa déclaration à la presse, mercredi, M. Joyal avait notamment affirmé: "Je veux savoir si la loi du bilinguisme établit un principe, une philosophie politique, des idéaux, ou si elle confère véritablement aux Canadiens de langue française le droit à des services gouvernementaux dans leur propre langue."

C'est afin d'amener le Syndicat des contrôleurs du trafic aérien (CATCA) à signer sa convention collective que le ministre des Transports a dû se résoudre à publier, lundi, son ordonnance dans une édition spéciale de la Gazette du Canada.



Le premier ministre Trudeau a refusé, hier, de commenter la décision de son député de Maisonneuve-Rosemont, Serge Joyal, de contester devant les tribunaux le règlement interdisant l'usage du français dans les communications aériennes.

# Le PQ profite des Jeux pour s'ouvrir sur le monde

par Philippe GAGNON

Le Parti québécois a décidé de manifester sa présence aux Jeux olympiques de Montréal, de signaler son existence aux visiteurs, aux étrangers, en lançant sa réclame: "Pour un Québec ouvert sur le monde — Parti Québécois".

Cette campagne de "présence" n'est pas grandiose mais elle ne passe quand même pas inaperçue. Environ 15,000 autos-collants ont été distribués dans la région de Montréal et une dizaine de panneaux réclame ont été installés aux entrées et dans la métropole. C'est ainsi qu'on en retrouve le long des boulevards Henri-Bourassa, Décarie, sur la Rive sud, ailleurs sur l'île de Montréal et non loin de Saint-Hyacinthe.

"Nous avons voulu discrètement montrer aux visiteurs et aux Québécois que le PQ n'avait pas l'intention d'installer de barrière s'il accédait à l'indépendance. Cette modeste campagne a créé une atmosphère inspirant un sentiment de confiance, signalant aux étrangers que le Québec est et doit être un pays ouvert

aux différentes races. Et par la même occasion le monde entier s'est aperçu, de par les gens venus en visite ici, qu'un vent nationaliste rassurant, vivifiant, flottait sur le Québec", a déclaré à LA PRESSE, M. Michel Charpentier, coordonnateur de l'organisation au Parti québécois.

Selon lui, cette initiative a porté fruit puisque plusieurs personnes ont téléphoné au quartier général du parti pour féliciter le PQ et pour s'informer si d'autres entreprises analogues allaient être lancées. "Cette campagne se termine avec les Jeux olympiques. Nous ne recommençons pas l'expérience du "J'ai le goût du Québec" avec tout ce que ça comporte. Nous gardons notre argent au cas où des élections générales seraient déclenchées à l'automne", a-t-il ajouté.

**Une autre mini**  
Par ailleurs, la semaine prochaine, le Parti Québécois entreprendra dans les comtés ruraux du Québec une autre campagne éclair visant cette fois les agriculteurs et la crise laitière.

Quatre fois par jour, dans tous les postes de radio des régions peu urbanisées, le PQ diffusera des messages publicitaires de 30 à 60 secondes pour expliquer aux agriculteurs québécois que la politique fédérale du lait pénalise les Québécois.

"Le milieu agricole n'a jamais été, autant que maintenant, prêt à écouter ce que le PQ a à lui dire. La crise du lait nous fournit une excellente occasion, même si nous la déplorons fortement, de montrer aux agriculteurs du Québec que le fédéralisme n'est pas rentable pour eux, que le gouvernement fédéral est beaucoup plus enclin à aider exclusivement les éleveurs de l'Ouest canadien", a mentionné M. Charpentier.

D'ailleurs, les "vedettes" du PQ visiteront les foires agricoles de la province pour rencontrer les cultivateurs du Québec et discuter avec eux des avantages que leur apporterait l'indépendance. Des tracts sur la crise du lait seront distribués en milieu rural et des envois sélectifs seront expédiés à plusieurs agriculteurs de la province.

## LA MÉTÉO

Une perturbation qui traverse présentement les Grands-Lacs d'ouest en est a apporté de la pluie légère à la plupart des régions du sud-est du Québec au cours de la nuit dernière. Le passage de ce système sera suivi d'un dégagement partiel en matinée, aujourd'hui. Cependant, un autre système qui nous vient du nord-ouest ontarien aura tôt fait d'ennuager le ciel de l'ouest, puis de l'est québécois. Une faible crête de haute pression au-dessus de l'est de la province donnera du beau temps à la plupart des régions du centre et du Bas-Saint-Laurent.

### à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Minimum: 15	Maximum: 25		
Nuageux avec des éclaircies et poss. de quelques averses		Nuageux avec des averses	

### au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	15	21	Pl. nuag. averses	Dégagement tard
Outaouais	15	25	Nuag. poss. d'averses	Pas de changement
Laurentides	15	25	Nuag. poss. d'averses	Pas de changement
Cantons de l'Est	15	25	Nuag. poss. d'averses	Pas de changement
Mauricie	12	25	Pas. nuag. poss. d'averses	Nuag. av. averses
Québec	12	25	Pas. nuageux	Nuag. av. averses
Lac-Saint-Jean	10	25	Géné. ensoleillé	Nuag. av. averses
Rimouski	10	24	Géné. clair	Ennuag. suivi d'av.
Gaspésie	10	24	Géné. clair	Ennuag. suivi d'av.
Baie-Comeau	10	24	Géné. clair	Ennuag. suivi d'av.
Sept-Îles	10	24	Géné. clair	Ennuag. suivi d'av.

### au Canada

Colombie-Britannique	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Alberta	Averses	Victoria	12	21
Saskatchewan	Nuageux	Edmonton	10	20
Manitoba	Ensoleillé	Regina	11	21
Ontario	Dégagement	Winnipeg	10	21
Nouveau Brunswick	Nuageux	Montréal	12	26
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Fredericton	12	24
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Halifax	12	21
Terre-Neuve	Nuageux	Charlottetown	13	24
		Saint-Jean	12	20

## si vous partez...

### aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	21	25	Chicago	19	26	Nile-Orléans	24	34
Washington	26	31	San Francisco	13	24	Miami	24	32
Boston	19	23						

### vers les capitales

Amsterdam	15	Londres	24	Stockholm	17
Athènes	29	Le Caire	32	Sydney	13
Berlin	18	Lisbonne	28	Tokyo	27
Bruxelles	20	Madrid	31	Tunis	31
Casablanca	25	Moscou	29	Vienne	19
Genève	24	Paris	29	Varsovie	20
Hong Kong	26	Rome	26		

### vers les plages

Acapulco	26	Bermudes	24	Nassau	22	33
Mexico	12	Barbade	26	Rio de Janeiro	26	31



Le ministre des Affaires extérieures, Allan MacEachen, à droite, a signé hier un accord qui régiera la conduite des chalutiers portugais pêchant dans les eaux que le Canada veut mettre sous son contrôle. L'ambassadeur du Portugal au Canada, Luiz Góis Figueira, a paraphé l'entente au nom de son pays. Le Portugal est le cinquième pays à signer un tel accord avec le Canada depuis quelques mois.

# Accord sur la pêche entre le Canada et le Portugal

OTTAWA (PC) — Le Portugal est devenu hier le cinquième pays à signer un accord avec le Canada concernant les opérations de pêche au large des côtes canadiennes.

En effet, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé, hier à Ottawa, la signature d'un accord qui résulte des négociations tenues à Ottawa en janvier et mars dernier.

L'accord expose les modalités qui régiront les futures activités de pêche des navires portugais dans les régions où s'étendra la juridiction canadienne, régions situées au-delà des limites actuelles de la mer territoriale et des zones de pêche canadiennes au large des côtes canadiennes. Au terme de cette entente, les navires portugais pourront, sous l'autorité et en conformité des règlements du Canada, pêcher dans la région en question une partie des excédents des ressources bio-

logiques nécessaires aux besoins des Canadiens. L'accord signé hier par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et l'ambassadeur du Portugal au Canada entrera en vigueur à la date de sa ratification. La délégation du Canada était dirigée, par M. L.-H. J. Legault, directeur général des pêches internationales et de la mer au ministère de l'Environnement; l'ambassadeur du Portugal au Canada, M. S.-E. Luiz Góis Figueira, président la délégation portugaise.

# Les experts auraient coûté \$1 million

par Pierre-Paul GAGNÉ de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Il se pourrait bien que le gouvernement ait dépensé la coquette somme de \$1 million pour retenir les services d'experts dans ses négociations avec le Front commun.

C'est le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, qui l'a lui-même admis, hier matin, lors de l'étude des engagements financiers du gouvernement pour le mois d'avril dernier.

### Quatre contrats

Les engagements financiers revoient notamment qu'au cours du mois d'avril seulement, le ministère de la Fonction publique a signé quatre contrats de service avec des négociateurs, dont le coordonnateur en chef, Me Richard Drouin, qui a accepté la somme de \$48,000 pour la période s'étendant du 1er avril au 30 septembre 1976.

Pour la même période, deux autres négociateurs, Me Raynold Langlois et Paul Curzi ont signé respectivement des contrats de \$27,000 et \$31,320. Finalement, un autre négociateur, Me Jean-Paul Legault, a apposé sa signature au bas d'un contrat de \$78,300 pour une période de temps que ne précise pas le document gouvernemental rendu public hier.

Interrogé par le leader parlementaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, qui s'inquiétait de voir des montants aussi élevés accordés aux négociateurs gouvernementaux, le ministre Parent a affirmé qu'on n'avait pas encore effectué le calcul précis des dépenses à ce chapitre, mais que celles-ci pourraient bien être situées près du million de dollars depuis le début des négociations.

### Automobiles

Par ailleurs, l'étude des engagements financiers du ministère de la Justice permet de se rendre compte que le gouvernement québécois a investi massivement, au cours du mois d'avril, dans l'industrie automobile.

Ainsi, durant cette période, 140 nouvelles voitures de police ont été achetées pour une somme d'environ \$550,000.

Pendant ce temps, le ministère des Transports décidait de se munir de nouveaux camions: c'est ainsi que, durant cette période, le ministère a fait l'acquisition de 204 nouvelles camionnettes de style P.T.C. de 5,000 livres pour une somme totale de \$1,010,711.

### Seulement \$40,000...

Dans un autre ordre d'idées, les observateurs se demandaient avec ironie, hier, si un froid ne serait pas survenu entre le gouvernement et la firme de publicité Pierre Tremblay et associés, puisque celle-ci n'a obtenu que la somme de \$40,000 de contrats gouvernementaux pour le mois d'avril comparativement à \$350,000 en mars.

La somme de \$40,000 allouée en avril à la firme Pierre Tremblay l'a été pour une campagne de publicité portant sur les services essentiels dans les hôpitaux.

Comme on sait, la firme Pierre Tremblay et associés est la plus choyée du gouvernement Bourassa. Un de ses dirigeants, M. Guy Morin, est l'actuel président du Parti libéral pour la région de Québec, cependant que M. Ben Payeur, un ancien collaborateur de la compagnie, a été élu à la présidence générale du PLQ en avril dernier.

Au cours du seul mois de mars, cette firme avait obtenu quatre contrats gouvernementaux pour une valeur totale de \$350,000.

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Z 1K9. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et ce, sans le service de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations publicitaires à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1409". Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1 40	REDACTION	285-7272
Lundi au vendredi	\$1 25	EDITORIAL	285-7070
Samedi seulement	0 50*	PROMOTION	285-7030
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100
Nombres de semaines			285-7383
par porteur:	13 26 52	PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Lundi au samedi	\$16 80 \$33 60 \$67 20	Commandes	285-7111
Lundi au vendredi	\$15 00 \$30 00 \$60 00	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Samedi seulement*	\$13 00 \$26 00	Pour changer ou annuler	
par courrier:		du lundi au vendredi: 9h à 15 30h	
Lundi au samedi	\$28 60 \$57 20 \$114 40	GRANDES ANNONCES	
Lundi au vendredi	\$21 45 \$42 90 \$85 80	Détailants	285-7202
Samedi seulement	\$10 01 \$20 02 \$40 04	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
* Minimum de 26 semaines		Carrières et professions, nominations	285-7320
Côte-Nord, par avion, 050*		COMPTABILITÉ	
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 18h 30 (Samedi: 9h à 16h).		Grandes annonces	285-6892
285-6911		Petites annonces	285-6901

## Deux autres athlètes de l'Est veulent rester ici

Les autorités de l'immigration canadienne ont reçu, hier, deux autres demandes d'asile politique de la part d'athlètes de pays de l'Est.

Hier après-midi, c'est un jeune nageur russe de 17 ans, Sergei Nemtsanov, qui s'est présenté aux autorités canadiennes pour obtenir la permission de demeurer au pays.

Un peu plus tard, à Toronto cette fois, un avironneur Roumain, d'origine Ukrainienne, Ivan Harlambie, a posé un geste similaire.

Dans les deux cas, le ministre doit faire connaître sa position demain.

Quant à Walter Lambertus, l'autre avironneur Roumain qui fut le premier à demander l'asile au Canada, il a obtenu hier la permission de demeurer chez ses oncles à Niagara Falls jusqu'au 31 août alors qu'une décision finale doit être prise.

Lors des Jeux de Munich, en 1972, 119 athlètes représentant des pays socialistes ou communistes ont demandé et obtenu l'asile politique en Allemagne.

Selon certaines sources ce chiffre pourrait facilement être dépassé à Montréal. Ce n'est toutefois qu'après les cérémonies de clôture que l'on s'attend à un grand nombre de demandes.



René SOUCY

## L'évadé, son frère et l'agent de sécurité...

Un agent de sécurité, un détenu et son frère vont tous trois se retrouver en cour aujourd'hui pour répondre à diverses accusations découlant d'une rocambolesque évasion survenue, hier matin, à l'hôpital Général de Montréal.

L'histoire peu banale aurait débuté, il y a quelques jours, alors que René Soucy, 23 ans, détenu pour de nombreuses accusations, dont deux tentatives de meurtres, et trois délits de fuite, aurait manigancé son évasion avec l'un de ses frères.

Il a d'abord réussi à se faire transporter à l'hôpital où c'est un jeune agent de sécurité qui a été chargé de le surveiller.

Celui-ci ayant apparemment obtenu la promesse du paiement d'un pot de vin de \$400 aurait aidé Soucy à quitter l'hôpital.

Le trio se serait enfui à bord de l'automobile du détenu qui avait été amené là par le frère devenu complice.

Le groupe s'est dirigé vers un motel de Saint-Jean, où le garde est descendu de l'auto pour attendre son argent... Voyant qu'il avait été dupé, le jeune homme de 22 ans a finalement décidé de quitter la cachette vers midi hier. La police l'a arrêté peu après à un poste de péage de l'Auto-route des Cantons de l'Est.

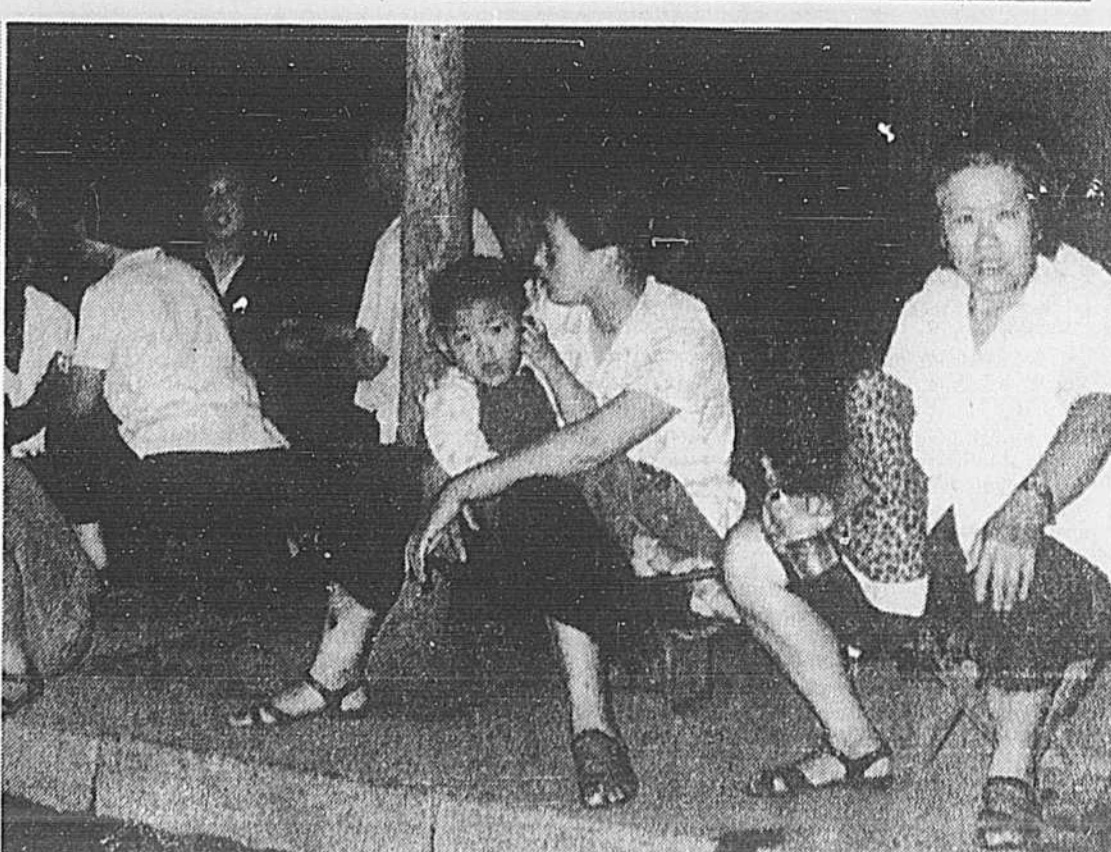
Le frère de l'évadé, toujours au volant de l'auto, dont la description avait été donnée à la radio-police, a été arrêté par le chef de police de Saint-Luc, M. Alain Dufresne.

Finalement, la police de la CUM et deux détectives de Brossard, ont retrouvé l'évadé près de Franklin, dans le comté de Huntingdon.

Le trio sera de nouveau réuni, plus tard aujourd'hui, devant un juge de la cour des Sessions de la paix.



Les immeubles lézardés comme celui-ci — Bai Hua Da Lou, le plus grand magasin de Pékin — sont légion dans la capitale chinoise, où le terrible tremblement de terre de mercredi a causé des dégâts considérables. Les Pékinois ont été avisés de quitter leurs demeures, certains signes faisant craindre de nouvelles secousses telluriques, et la popu-



lation, avec l'infinie patience des Orientaux, attend dans la rue que le danger soit écarté. Aucune photographie n'a encore été transmise de la ville de Tang Shan, qui, selon certains témoignages, a été virtuellement rasée.

# Des dizaines de milliers de morts Les habitants de Pékin doivent vivre dans la rue

PEKIN (AFP, Reuter) — Les autorités chinoises ont lancé peu après quatre heures ce matin, heure locale, une alerte générale à Pékin et dans les autres villes se trouvant dans la région touchée par le terrible tremblement de terre de mercredi, qui aurait fait des dizaines de milliers de victimes, en prévision de nouvelles secousses que laisseraient prévoir certains phénomènes anormaux.

Les habitants de Pékin, Tientsin et Tang Shan ont été avertis qu'ils devaient quitter leurs habitations et rejoindre ceux qui, depuis déjà deux nuits, sont installés dans les rues, sous des tentes et des abris de fortune.

Des responsables ont parcouru aux premières heures de la journée les quartiers où résident les étrangers; a coups de sifflet et aux cris de "séisme, séisme", ils ont fait sortir tous ceux qui se trouvaient à l'intérieur des maisons.

"Nous ne plaisantons pas, sortez vite", a déclaré l'un des fonctionnaires à un étranger incrédule.

### Gigantesque campement

A l'ambassade de Grande-Bretagne, des diplomates en vêtements de nuit sont allés s'asseoir au milieu d'un court de tennis.

Les rues de Pékin sont transformées depuis deux jours en un gigantesque campement, où s'abritent les quelque trois millions d'habitants du centre de la capitale.

Beaucoup de Pékinois dormaient encore à 7 heures ce matin, visiblement exténués par les interminables heures d'attente. Certains étaient allongés à même la chaussée sur la grande avenue de la Paix éternelle (Tchang An) et dans les artères adjacentes. La place faisant face à la gare centrale de Pékin est bondée de monde: des vieillards, des femmes et des enfants y vivent côte à côte. Des équipes d'infirmiers à bicyclette parcourent lentement les rangées de tentes et d'abris, s'arrêtant partout où il le faut pour prodiguer des soins.

Les seules nouvelles immédiates du tremblement de terre sont données non par la presse chinoise, mais par les radios étrangères. Dans les cours des ambassades, les étrangers ont l'oreille collée à leurs postes à ondes courtes. Beaucoup ont dormi dans leurs voitures. Parfois, téméraires ou pressés par la nécessité, ils se hasardent dans les immeubles, gravissant les étages à la hâte pour aller chercher quelque objet indispensable dans leurs appartements.

### Une très longue attente

Peu après huit heures ce matin, il n'y avait pas encore de signe de nouvelle secousse, mais la population chinoise et étrangère de la capitale (cette dernière forte de 2,000 personnes environ), se préparait à une très longue attente. De source chinoise, on a appris hier que la population devrait ainsi demeurer hors de chez elle de trois à cinq jours.

L'épreuve est cependant rendue un peu plus tenable par la reapparition du soleil sur la capitale. La première journée qui a suivi le cataclysme avait été particulièrement éprouvante en raison des pluies diluviennes qui avaient noyé Pékin.

Mais d'une façon générale, le calme et le sang-froid des Chinois ne lassent pas d'impressionner tous les témoins étrangers.

A Pékin même, le séisme aurait fait une cinquantaine de victimes, mais la ville industrielle et minière de Tang Shan, proche de l'épicentre, semble, d'après les témoignages recueillis jusqu'à présent, avoir été pratiquement rasée.

Il est visible, de Pékin, que les secours s'organisent sur une très grande échelle: des témoins ont vu des camions chargés de troupes partir pour les régions sinistrées de l'est. Il semble par ailleurs qu'un effort de solidarité particulier ait été demandé à la population; on croit savoir, par exemple, que les rations de riz par habitant ont été réduites pour faire face aux besoins de la population la plus touchée par la catastrophe.

### Ville détruite

D'autre part, de nombreux autobus et camions chargés de blessés sont arrivés hier à Pékin, en provenance de la province de l'Hopei, où se trouve notamment la ville de Tang Shan.

Des étrangers évacués de la station balnéaire de Petaiho rapportent avoir vu de longues colonnes de camions chargés de soldats, de véhicules amphibies destinés à remplacer les ponts détruits, d'hôpitaux de campagne, avançant sur des routes gorgées d'eau et franchissant des rivières à gué.

L'autobus transportant les étrangers a traversé des zones urbaines aussi bien que rurales, où les opérations de secours semblaient menées avec la plus grande discipline et le plus grand calme: armes de pelles et de pioches, des jeunes, des ouvriers et des miliciens déblayaient les chaussées, dégagent les débris de demeures effondrées et aident à la construction d'abris de fortune.

Dans toutes les agglomérations sinistrées, les habitants ont élu domicile dans les rues, sous des tentes faites de pièces de matière plastique, d'imperméables cousus bout à bout ou de morceaux de toile huilée juxtaposés. Enfants, parents et vieillards vivent à même le sol, y font leur cuisine et y dorment, mal protégés de la boue qui s'infiltre partout.

Les soldats de l'Armée populaire de libération sont omniprésents dans ces opérations: tous travaillent sans l'ombre de la moindre panique, presque en silence, même lorsque des secousses secondaires se font brusquement sentir.

D'après l'agence officielle Chine nouvelle, les dégâts matériels et les pertes en vies humaines sont extrêmement élevés dans cette cité minière, et les victimes se compteraient par dizaines de milliers. Des rescapés japonais, qui participaient à la construction d'une centrale électrique à Tang Shan, ont confirmé que la ville semblait avoir été pratiquement détruite.

Enfin, en raison du risque des nouvelles secousses telluriques, les autorités chinoises ont annulé le grand banquet de la Journée de l'Armée prévu pour au-

jourd'hui dans la Grande maison du peuple de Pékin.

Ce banquet, l'une des plus importantes festivités de la capitale chinoise, de-

vait être le prélude aux cérémonies du 49<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Armée de libération du peuple, qui doivent en principe se dérouler demain.

## Un lent déplacement de l'Afrique vers le nord

UPSALA, Suède (Reuter) — La série de séismes que connaît le monde depuis trois mois témoigne d'un lent déplacement vers le nord de l'Afrique et du continent indien.

M. Markus Baath, directeur de l'Institut sismologique d'Uppsala, souligne qu'entre mai et juillet, les masses de l'Afrique et du continent indien se sont déplacées de manière perceptible vers le nord, faisant pression sur l'Europe et l'Himalaya respectivement, et provoquant une série de séismes.

Le mouvement est épisodique plutôt que constant, précise M. Baath, et sa vitesse de progression est d'environ deux centimètres par an.

"Après le tremblement de terre du 7 mai en Italie, poursuit le savant, nous avons enregistré une longue succession

de secousses, toutes d'environ sept sur l'échelle de Richter, avec des épicentres situés d'abord en mer ionienne, puis dans l'Ouzbékistan (URSS), enfin à Sumatra, dans l'Irian et en Nouvelle-Guinée.

"Au début de 1975, les Chinois avaient été à même de prédire un important tremblement de terre parce que des observateurs locaux avaient constaté une montée des eaux dans les puits. Mais, comme le montre le séisme survenu mercredi dans le nord-est de la Chine, cette technique n'est pas applicable à toutes les structures géologiques."

Le tremblement de terre que vient de subir la Chine est le plus violent qui ait été enregistré dans le monde depuis 1964.

## Le Canada étudie la possibilité d'offrir son aide aux victimes

OTTAWA (d'après CP) — Le Canada va étudier la possibilité de fournir une aide aux victimes du tremblement de terre de Chine.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a déclaré aux journalistes, à l'issue du conseil de cabinet d'hier, qu'aucune décision n'avait encore été prise à ce sujet, mais que la question allait être considérée.

Les Etats-Unis ont déjà offert leur aide, mais aucune réponse officielle du gouvernement chinois n'a encore été transmise à Washington.

Le gouvernement britannique a lui aussi offert à la Chine une aide d'urgence, de même que l'Organisation des Nations unies. Dans un télégramme adressé au premier ministre Hua Kuo Feng, le

secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a offert ses condoléances au gouvernement et au peuple chinois, en soulignant que l'ONU était prête à participer aux efforts de reconstruction de la population.

Par ailleurs, l'Association de secours de la Chine libre a décidé à Taipei de lancer une campagne de solidarité avec les victimes du tremblement de terre qui vient de frapper la Chine continentale.

Un porte-parole a indiqué que de l'argent, des médicaments et du riz allaient être recueillis à travers Taiwan et remis aux organisations internationales de charité pour distribution aux victimes.

Le séisme, ajouté à un certain nombre de désastres naturels survenus ces der-

niers temps, aurait suscité en Chine, selon les services de renseignements de Taiwan, des rumeurs selon lesquelles la dynastie maoïste serait sur le point de s'éteindre.

Les croyances traditionnelles populaires donnent en effet aux catastrophes naturelles la signification prémonitrice de changements dans les régimes politiques.

Or, la Chine a connu, rappellent les services de renseignements de Taiwan, une grêle hors-saison dans le Foukien en janvier dernier, une pluie de gouttelettes rouges dans la province de Ning-Sia, au début de l'année également, la chute d'une météorite en mars dernier en Mandchourie, enfin, le 29 mai dernier, un tremblement de terre de magnitude sept dans la province de Yunnan.

## DERNIÈRE CHANCE

**AUJOURD'HUI ET DEMAIN SEULEMENT**

LES ENTREPRISES BISSELL & BISSELL  
Distributeurs officiels autorisés  
de la **MONNAIE OLYMPIQUE**  
*présentent en service public*

**ÉPREUVE NUMISMATIQUE EN OR 22 CARATS**  
**TOUJOURS OFFERTE AU PRIX D'ÉMISSION**  
**DU GOUVERNEMENT**  
**\$153<sup>50</sup> \***  
chacune

**BIEN QUE SON PRIX SOIT PLUS ÉLEVÉ**  
**SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX**

\*Chaque achat de deux séries de quatre pièces en argent sterling vous donne maintenant droit à l'acquisition au prix officiel du gouvernement d'une épreuve numismatique en or au prix ci-dessus. Quantités limitées.

Également offertes sans l'acquisition de pièces en argent. **\$160**  
NOTRE PRIX aujourd'hui .....

**CE SOIR JUSQU'À 21 H**  
**DEMAIN JUSQU'À 17 H**

**BISSELL & BISSELL**  
chez  
**HEMSLEY'S**  
660 ouest, rue Ste-Catherine (angle University)

## Le danger des négociations au sommet

Une fois de plus, le premier ministre Bourassa a décidé d'intervenir dans un conflit de travail. Cette fois il a accepté d'avoir des entretiens au sommet avec Marcel Pepin, le nouveau conseiller spécial de la CSN, en vue de régler si possible la grève des paramédicaux.

À première vue, on peut estimer qu'il s'agit là d'un geste extrêmement sympathique et qui témoigne d'un très haut sens de responsabilités chez un chef du gouvernement. À bien y penser, toutefois, ce genre d'initiatives, si bien intentionné soit-il, doit être jugé plutôt sévèrement. Ces interventions, surtout à cause de leur fréquence, sont de nature à déprécier et à fausser les mécanismes normaux de la négociation.

Les négociateurs syndicaux apprennent vite leur leçon. Ils finissent par savoir que ce qui leur a été présenté comme final par les mandataires gouvernementaux, à un échelon ou l'autre, n'a pas vraiment de caractère final. Il s'agit d'étirer les négociations avec eux, de laisser pourrir le conflit et de lancer, à un bon moment, un appel dramatique au premier ministre.

Comme ce dernier met son autorité morale en jeu, il ne peut généralement se permettre d'é-

chouer. Et, pour ne pas échouer, il doit accepter des compromis que ses subordonnés avaient refusés et aller au-delà de ce qu'il avait autorisé ses mandataires à accorder.

On en a eu un exemple dans le cas du cartel des affaires sociales. Un règlement est survenu à la suite de pareils entretiens au sommet entre M. Bourassa et M. Marcel Pepin. Ce règlement — on ne l'a peut-être pas claironné trop fort à l'époque — a coûté très cher. Surtout, il a constitué une étape importante dans la politique interventionniste du premier ministre.

Celui-ci n'est pas nécessairement un expert de la négociation. Il peut accepter, surtout au chapitre des clauses normatives, des compromis qui rendront la convention très difficile d'application. Il n'est pas aisé psychologiquement pour ses collaborateurs de lui servir les mises en garde qui pourraient s'imposer.

Le gouvernement aime accuser les chefs syndicaux de politiser les relations de travail. Le premier ministre, en se mettant de l'avant aussi souvent qu'il le fait, leur apporte un encouragement précieux.

On peut être sûr que les syndiqués de l'Hydro,

qui ont déjà réussi à passer par-dessus la tête des plus hauts fonctionnaires du ministère du Travail pour mobiliser le ministre Jean Cornooyer, ont aussi les yeux fixés dès maintenant sur M. Bourassa. À moins que M. Cornooyer ne cède à toutes leurs demandes, ils iront eux aussi frapper à la dernière porte.

Et qui pourrait les en blâmer? Quand un truc réussit à un groupe, pourquoi l'autre ne le tenterait-il pas à son tour?

Non, il faut le répéter, M. Bourassa en agissant comme il le fait, déprécie ses propres négociateurs et les mécanismes qu'il maintient lui-même en place pour aider au bon déroulement de la négociation.

En général, le gouvernement et les sociétés qui en dépendent, retiennent les services de négociateurs compétents. Les chances de succès de ces derniers dépendent surtout du mandat qu'on leur confie et des objectifs qu'on leur demande de respecter.

Si le premier ministre et le cabinet se rendent compte que ce mandat et ces objectifs ne sont pas réalistes, c'est à eux de les modifier. Ils n'ont pas à désavouer ceux qui ont suivi leurs directives.

On pourrait les mêmes considérations en ce qui concerne les mécanismes normaux de concili-

ation ou de médiation. Ceux qui les font fonctionner sont des spécialistes dont on détruit la crédibilité quand on se sert que pour la forme. On peut innover dans ce domaine, bien sûr, comme on l'a fait dans le cas du conflit des enseignants, en nommant des commissaires aux différends scolaires choisis en dehors du cadre de la fonction publique, mais on reste quand même fidèle alors à l'esprit du Code du travail. Ce qui est inacceptable, c'est qu'on donne la préséance aux solutions politiques sur les solutions basées sur l'expertise et l'étude fouillée des dossiers.

Tout ce qui précède ne signifie pas qu'il faut souhaiter l'échec des pourparlers entre M. Bourassa et M. Pepin. La grève des paramédicaux a assez duré. Tout le monde sera soulagé si cette grève se règle à un prix raisonnable.

Mais on se ferait illusion si on allait se cacher que ce marchandage au sommet constitue un précédent dangereux pour le déroulement normal et fructueux de la prochaine ronde de négociations dans le secteur public. On s'est engagé sur une pente qu'on ne remontera pas facilement. Le climat social pourrait bien continuer à se dégrader.

Vincent PRINCE

## bloc-notes

### Citoyens-thermomètres!

Le comité d'étude sur les effets toxiques du mercure organique, créé à la demande du ministère des Affaires sociales, recommande de limiter la consommation du poisson en fonction de son contenu en mercure. La situation doit être assez grave, puisque le gouvernement, depuis plusieurs années, ne cesse de promouvoir la consommation de poissons, source excellente de protéines et de vitamines. Le rapport de ce comité, rendu public mardi, en présence des ministres Claude Forget, des Affaires sociales, et Victor Goldbloom, des Affaires municipales, souligne, en effet, que la concentration de mercure dans la chair de nombreuses espèces de poissons attaque les cellules nerveuses, dont celles du cerveau.

Selon le rapport, il n'y a pas que les Amérindiens du nord du Québec qui aient déjà subi les atteintes de cette maladie causée par le mercure, mais des citoyens de race blanche. Est-ce pour cette raison que le gouvernement a commencé à s'é-mouvoir? De toute façon, les réactions des gouvernements (provincial et fédéral) ne laissent croire. C'est ainsi que M. Goldbloom, ministre de l'Environnement, a laissé entendre que le rapport d'une autre étude, effectuée par son propre ministère, ne sera probablement pas rendu public. Sans doute parce que cette étude est plus précise et plus incriminante pour les pollueurs des cours d'eau, c'est-à-dire certaines grandes entreprises industrielles, telles que Domtar, Noranda, Standard Chemical, etc.

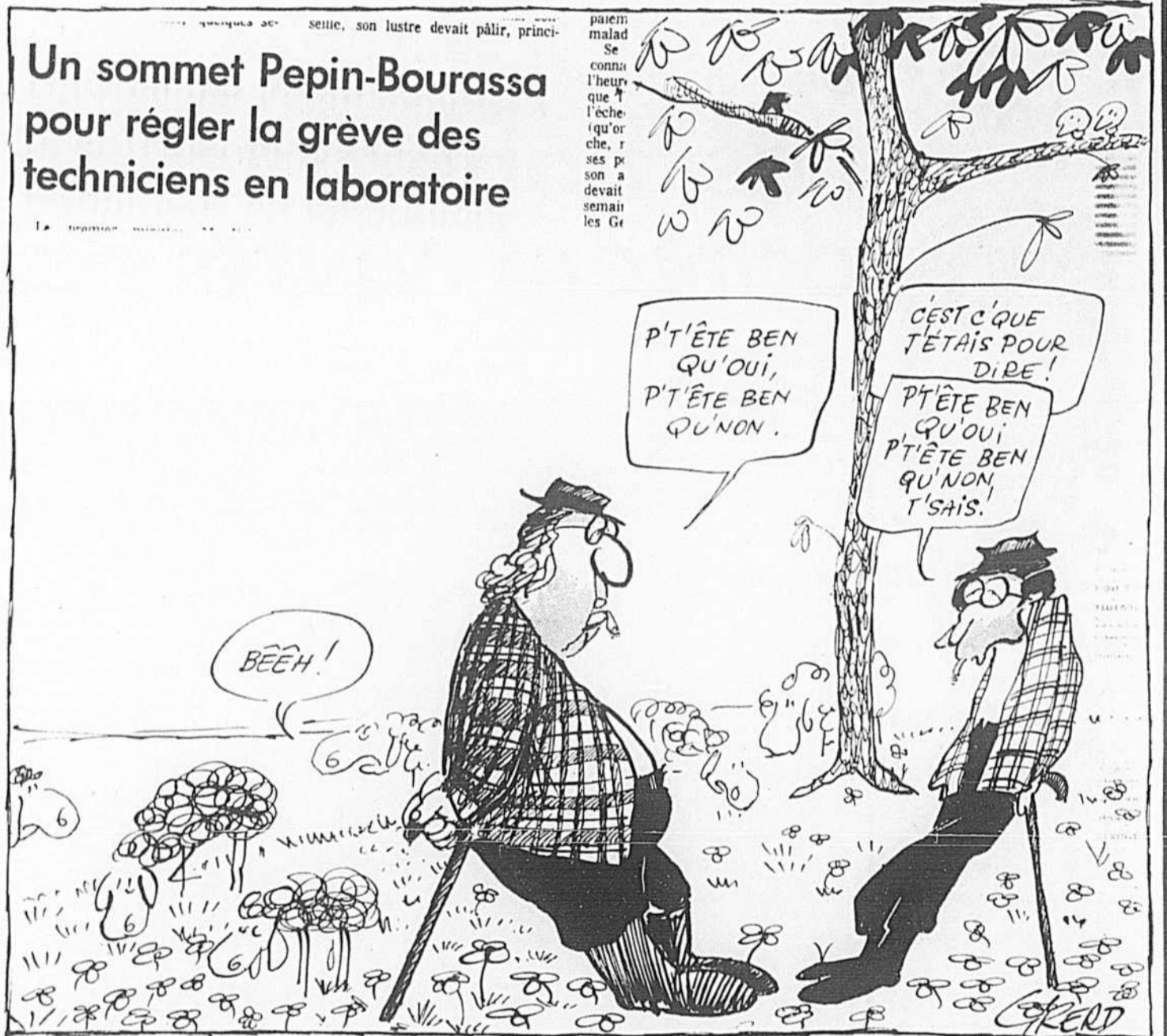
D'ailleurs, les auteurs de l'étude qui a été rendue publique mardi, déclarent dans leur rapport qu'ils ont été incapables d'obtenir certains renseignements des Services de protection de l'environnement,

qui relèvent pourtant du ministère de M. Goldbloom. C'est nettement scandaleux. Non seulement parce que ces services sont payés par les contribuables et doivent être à leur usage, mais surtout parce que cette étude était commandée par un autre ministère (les Affaires sociales) du même gouvernement. En outre, le ministère fédéral de l'Environnement aurait répondu à un journaliste du "Devoir" qu'il ne voulait pas donner de renseignements concernant la contamination des poissons par le mercure pour "ne pas alarmer la population". C'est une étrange attitude. Le gouvernement du Québec, par exemple, dépense des millions de dollars pour alerter l'opinion publique sur le crime organisé et télévisé même les auditions de cette enquête, alors qu'il jette le voile du secret sur les dangers de contamination de toute une population.

Faut-il conclure de l'attitude des deux niveaux de gouvernement qu'ils ne considèrent pas les citoyens assez adultes pour qu'on puisse leur dire la vérité, ou qu'ils ne veulent pas dévoiler certains faits qui condamneraient leur négligence et leur tolérance à l'égard des grands pollueurs des cours d'eau? L'opinion publique, par le truchement des organes d'information, doit donc être tenue en éveil afin d'exercer une salutaire pression sur les gouvernements. Car il ne faut pas répéter l'erreur du Japon ou des centaines de gens sont morts ou sont restés infirmes à la suite d'une telle intoxication. M. Goldbloom, qui est médecin, ne devrait pas attendre que trop de citoyens soient transformés en thermomètres par l'absorption exagérée de mercure.

Ivan GUAY

### Un sommet Pepin-Bourassa pour régler la grève des techniciens en laboratoire



### Faire comme les autres

Tous les chauffeurs de taxi de Montréal ne se retrouvent pas dans les quelque 150 qui se sont amusés à ralentir la circulation de la rue Sherbrooke cette semaine. Car 150, c'est bien peu, comparativement au nombre total de chauffeurs à Montréal. Quand moins de cinq pour cent d'un groupe décide de manifester, on peut dire que ce groupe en général n'a rien manifesté. Et c'est tant mieux, pour la bonne réputation des chauffeurs de taxi de Montréal qui méritent, globalement, l'estime de leur clientèle.

On ne s'en préoccuperait pas si certains média d'information n'avaient pas trouvé plaisir à donner la vedette à cette minorité. Et si le président de la Ligue nouvelle des chauffeurs de taxi n'avait affirmé certaines énormités qu'il vaut la peine de relever.

De plus, ces mots du président et la situation elle-même expriment très bien l'espèce de folie collective que divers groupes de citoyens semblent commencer à trouver raisonnable.

Sur les ondes de Radio-Canada, un reporter a demandé au président de la Ligue le pourquoi de la manifestation. Réponse: le fait que le COJO ait prévu sa propre flotte de transport des personnages officiels des Jeux et le harcèlement nouveau de la part de la police de la CUM. Et quand on lui demande s'il croit que

le fait de harceler la population peut changer quelque chose à la situation, le président de la Ligue répond que si les infirmières n'avaient pas attiré l'attention sur elles, elles n'auraient rien obtenu... Ces paroles furent dites le jour où les infirmières devaient rentrer, le coeur brisé, dans des hôpitaux qu'elles réintégraient sans avoir rien obtenu de plus.

Ce qui prouvait, en peu de mots, l'inutilité complète d'une démonstration infantile de quelques individus en mal de moyens. Par ailleurs, leur geste a signifié un malaise plus grand et plus généralisé: la manie de copier les autres dans l'utilisation de moyens injustes.

Car quand un policier a voulu forcer un chauffeur à libérer la voie, celui-ci lui a répondu qu'il faisait tout simplement comme lui, il y a quelques mois... Pas plus bête et pas plus fin.

Il semble que nous soyons présentement dans une phase d'exhibitionnisme qui laisse entendre que la population se conduira en voyeur: elle réagira à ce qu'elle voit sans rien pouvoir y faire. Mais on se trompe. La population s'écoeur de plus en plus. Elle réagit même mal.

Mais quand l'exemple vient de partout, on se demande qui est la population.

Jean-Guy DUBUC

### Pékin et les Jeux de 1980

Hier, deux manchettes avaient trait à la Chine. D'abord, le terrible séisme qui a secoué le nord du pays et qui nous incite naturellement à nous associer au deuil des populations éprouvées. Ensuite, la déclaration faite lors d'une réception offerte à une délégation sportive chinoise par notre ministre fédéral responsable du sport, M. Marc Lalonde, et selon laquelle les Jeux olympiques de Montréal seraient les derniers à avoir lieu sans la participation de la Chine populaire.

Beaucoup s'associeront à l'indignation du ministre face au fait que 800 millions de Chinois, soit le quart de l'humanité, se trouvent actuellement exclus des Jeux, mais certains se demanderont par quel miracle Pékin parviendra à participer aux Jeux de Moscou?

Avant de participer à ces Jeux-là, la Chine devra d'abord devenir membre du Comité international olympique (CIO), et Pékin a maintes fois fait savoir qu'il n'acceptera pas de devenir membre de cet organisme tant que Taiwan en fera partie. Aux yeux des dirigeants chinois, Taiwan est une province qui, non seulement ne peut représenter la Chine, mais ne représente même pas un pays et, de ce fait, n'a pas le droit de faire partie du CIO.

Autre difficulté: le CIO voudrait-il exclure Taiwan pour accueillir Pékin? Ses membres ne semblent pas prêts actuellement à voter en ce sens.

Jean PELLERIN

### Dans la presse anglophone

Bien que la monarchie ait été et continue d'être un sujet de controverse au pays, il est indiscutable que la reine Elizabeth est, en fait et en droit, reine du Canada. En tant que chef d'Etat, il n'était que normal qu'elle vienne inaugurer les Jeux olympiques de Montréal. C'était la sa "besogne".

Mais besogne ou pas, il lui a fallu beaucoup de courage pour l'accomplir. Connaissant les sentiments des Québécois à l'égard de la monarchie, les scandales qui ont entouré l'organisation des Jeux et l'atmosphère tendue qui régnait alors au Québec, la reine aurait très bien pu choisir de rester chez elle. Le fait qu'elle ait quand même accepté d'accomplir sa tâche constitue un hommage à la fois à la personnalité de la souveraine ainsi qu'à la tradition de servabilité qui a toujours été la sienne.

(The Alberton, Calgary)

Les Jeux olympiques et les athlètes sont les victimes des nombreux gestes politiques stupides depuis quelques années — l'attitude pompeuse du Canada envers Taiwan en est un — mais aucune protestation n'a été plus vaine ni plus injustifiée que le boycottage des pays africains et d'autres nations en raison de la présence de la Nouvelle-Zélande.

Quel crime horrible la Nouvelle-Zélande a-t-elle commis contre l'humanité? Une équipe de rugby néo-zélandaise est allée en Afrique du Sud jouer contre des équipes de rugby de ce pays.

L'ironie, c'est que, en Afrique du Sud, les Néo-Zélandais ont joué, à deux occasions, contre des équipes de rugby composées de Blancs et de Noirs.

Si l'Afrique du Sud n'avait fait de progrès en faveur d'une plus forte représentation d'athlètes noirs au sein de ses équipes, ou si la Nouvelle-Zélande était le seul pays qui ait eu des relations sportives avec les Sud-Africains, la protestation aurait été quelque peu justifiée.

L'an dernier, des équipes de France et d'Afrique du Sud ont échangé des tournois; l'année précédente, c'était la Grande-Bretagne et l'Afrique du Sud.

Aucun pays africain n'a demandé que la France et la Grande-Bretagne soient expulsées des Jeux olympiques. On s'en est pris uniquement à la Nouvelle-Zélande, à un petit pays. Cela s'explique, en partie: il est plus facile de tancer un petit pays qui n'a pas d'appétit politique.

(The Journal, Ottawa)

# Les Jeux

## Et si Drapeau avait raison?

En fin de compte, Me Jean Drapeau n'a peut-être pas tort! Les Jeux olympiques vont probablement réveiller chez nos Québécois un intérêt marqué envers autre chose que le hockey, le baseball, la lutte et le bowling.

On ne pourrait que coter la chaleur et l'admiration qui régnait dans la foule au Forum lors des compétitions de gymnastique féminine. On aura appris que cet amphithéâtre peut nous faire apprécier autre chose qu'un Guy Lafleur ou un Pete Mahovich. Et l'on pourrait effectuer le même raisonnement pour presque toutes les autres disciplines olympiques.

Car moi, maintenant, je n'en doute plus. Les Comaneci, Korbut et autres

travaillent beaucoup plus et démontrent beaucoup plus de détermination qu'un Tim Foli ou qu'un Gary Carter que l'on paie pourtant plusieurs milliers de dollars par année. Est-ce la fin ou l'échec d'un système? Je ne le crois pas. Car si nos Québécoises se sentent encouragées par le peuple à pratiquer une discipline comme la gymnastique, peut-être verrons-nous à Moscou une Ginette Dufresne ou une Christiane Thibeault (vous ne les connaissez pas?) monter sur le podium d'honneur. Mais oui, il y a au Québec des jeunes filles qui s'entraînent depuis plusieurs années à la poutre, au cheval, aux barres et au sol, et ce, sous la direction de Mlle Nicole MacDuff. Ce sont les "Gymnix". A preuve qu'au Québec quel qu'un peut organiser autre chose que des bios.

Nous aurons maintenant à Montréal des facilités qui permettront aux jeunes filles de s'entraîner ailleurs que dans un sous-sol d'église, ou à peu de chose près. Mais si le 2 août 1976 nous continuons à être les mangeurs-de-pop-corn du cinéma du coin du dimanche après-midi, il manquera à nos gymnastes quelque chose d'important: l'encouragement (moral et financier). Car, lorsque l'encouragement et la reconnaissance ne viennent qu'à tous les quatre ans, ça ne fait pas des "athlètes forts".

Alors, Québécois, dites-vous que s'il nous a coûté \$1,500,000,000 pour acquérir (enfin) l'esprit olympique, ce n'est pas plus extravagant que les \$3,000,000, que vous versez annuellement en salaire aux joueurs des Canadiens et des Expos.

Maintenant si vous entendez parler des "Gymnix", ne pensez pas que c'est un nouveau groupe rock; mais essayez plutôt de voir en eux et d'encourager les futures championnes olympiques qu'elles seront peut-être.

Mario FILION  
Saint-Eustache

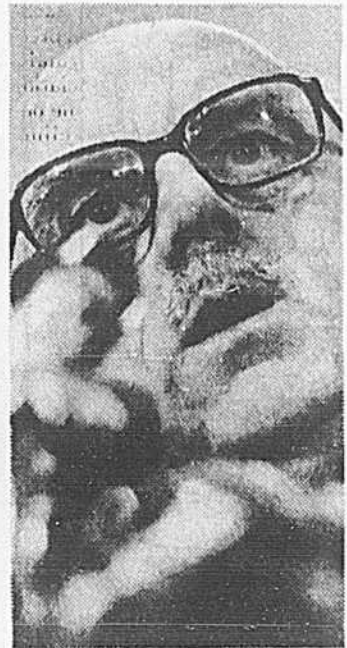


photo Pierre McCann, LA PRESSE

## Les Jeux et la fraternité

Au cours des derniers jours, alors que se déroulent les Jeux olympiques, mais en particulier durant les cérémonies d'ouverture, spectateurs et participants connaissent une expérience de fraternité, de respect et d'unité. Pendant quelques moments, en autant que chaque individu s'identifiait à la grandeur, à la noblesse, à la majesté qui se dégageaient lors de ces cérémonies, les griefs politiques furent oubliés, et, même si plusieurs pays refusèrent de participer aux Jeux, l'esprit ou l'atmosphère olympique était beaucoup plus fort que tous les désaccords antérieurs.

Tout ceci m'amena à me poser les questions suivantes: puisque l'expérience de l'accord véritable a été possible pendant ces quelques moments par un très grand nombre de gens, puisque tous ressentait le respect et l'amitié débordant d'eux-mêmes, qu'est-ce qui nous empêcherait d'avoir une telle expérience à tous les jours de notre vie?

Si, tout comme lors des cérémonies d'ouverture, nous nous identifions à tout ce qui est noble et grand, si nous nous soucions de toujours avoir une attitude "olympique" en toute circonstance, en tout lieu, en tout temps, il me semble que notre monde changerait complètement.

Si, comme le font les participants, nous décidions de toujours offrir le maximum de nous-mêmes, nous découvririons peut-être que vivre est une expérience aussi merveilleuse qu'est celle de participer aux Jeux olympiques.

Je serais très heureuse de connaître vos opinions à ce sujet. Je suis rédactrice d'un bulletin international non lucratif appelé "Intégrité".

Fraternelles amitiés,

Andrée AUDETTE  
C.P. 9, 100 Mile House  
C.-B., V6K 2E0, Canada

## L'esclavage des souvenirs

Faisant suite à vos articles des 21 et 22 juillet dernier sur les problèmes auxquels font face les vendeurs de souvenirs des Jeux, je désire vous apporter d'autres points révélateurs des mauvaises conditions de travail et des mauvais revenus.

Avec de merveilleuses promesses de tirer un salaire de quelque \$50 à \$60 par jour en travaillant normalement, je fus vite déçu en apprenant à mes dépens que le salaire était des plus minimes, soit en réalité absurde. Pendant les compétitions préolympiques, quelques semaines avant le grand événement de Montréal, j'eus l'occasion de travailler au stade olympique. Après quelque 17 heures de travail, mon revenu ne s'élevait qu'à \$11.40, ce qui est bien en dessous du salaire minimum. Le lendemain, le gérant nous fit comprendre que tout serait beaucoup mieux pendant les Jeux alors que le public serait en plus grand nombre; j'étais donc sur place le 17 juillet.

Deuxième journée de travail pour la firme Berkeley et en même temps, deuxième défaite à nouveau à mes dépens. Ce jour-là, je ne m'en tirais pas avec un salaire ridicule; vraisemblablement à cause d'une erreur monétaire, je devais, après 10 heures de travail, remettre \$3.50 à mon gérant. Quelques-uns, plus chanceux que moi, pouvaient retourner chez eux avec \$2.50 et tout au plus \$3.00 pour leur journée de travail.

Une aussi grande entreprise que Berkeley s'enrichit aux dépens de tous ses employés. Les Olympiques de Montréal donnent beaucoup d'emplois aux gens mais permettent avant tout un gros gain d'argent pour "Berkeley International" qui fait un gros profit sur chaque article souvenir qu'il vend puisqu'il n'a pas de personnel à payer.

Marcel LACHAPPELLE  
Montréal

En juin dernier, la firme Berkeley International, ayant obtenu (je ne sais trop de quelle façon) le monopole des concessions au stade olympique, recrutait de nombreux nouveaux employés, dans le vaste réservoir de main-d'œuvre étudiante.

Lors de l'embauche, elle promettait d'une part \$3.50 l'heure ou 10% de commission, ainsi qu'une prime après un certain nombre de ventes, et d'autre part entre 4 à 6 semaines de travail. De plus, d'un ton paternaliste, on nous parlait de revenus moyens de \$40 dollars quotidiennement et pour les plus ambitieux de \$100 par jour.

Or la réalité est tout autre: la plupart des vendeurs n'auront travaillé que deux semaines, et si l'on en juge par la première semaine d'activité, les revenus journaliers sont très loin des sommes mirobolantes du début. Présentement, certains d'entre nous gagnent moins de \$2.50 par jour et pour les plus chanceux, comme les vendeurs de bière, la moyenne des gains se situe à moins de 10 dollars quotidiennement.

Somme toute, le jeu de la firme Berkeley est relativement simple: en multipliant le nombre de ses vendeurs, rémunérés essentiellement à commission, elle s'assure le maximum de ventes possible, instaure un climat de concurrence entre ses vendeurs et minimise ainsi ses coûts en évitant de verser des primes à ses vendeurs.

Je demande donc, au moment où tous se roulent dans l'or, le bronze et surtout l'argent, que les étudiants cessent d'être le "cheap labour" des hôtels BERKELEY INTERNATIONAL.

Serge de BLOIS  
Étudiant en Sciences économiques  
Laval

## Au revoir ami!

Au revoir ami,  
Nous sommes tous fiers de toi.  
Tu nous a conquis  
Par chacun de tes exploits.  
Quand tu partiras vers ce pays  
qui est le tien  
C'est le cœur bien gros que je  
tendrais la main.  
Nous avons connu  
Quelques moments merveilleux.  
Des êtres inconnus  
Lancés dans l'action des Jeux  
Ont connu l'amour sous le soleil  
de Montréal.  
Leur cœur a vibré comme au soir  
d'un grand bal.  
Au revoir mon ami.

De toi, des Jeux olympiques  
Toujours, nous nous  
souviendrons.  
Tu es venu ici comme bien  
d'autres,  
Chacun avec l'espoir de vaincre  
l'autre.  
J'étais là, parmi tous ces gens,  
Suant sous un soleil ardent.  
Tu as vaincu dans un effort ultime  
Mais, malgré tout, demeurera  
l'estime  
Qui entre nous s'est établie.  
Encore une fois, je te redis  
Au revoir ami.

Roland LAMBERT  
Montréal

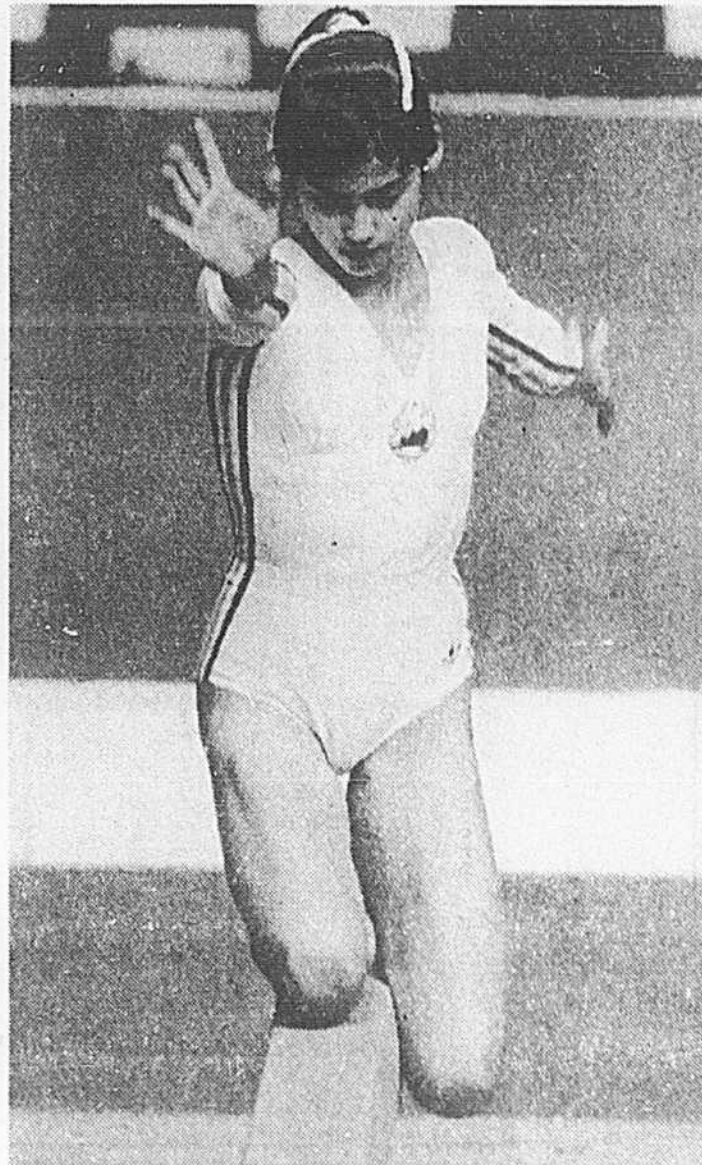


photo Pierre M. Cann, LA PRESSE

## Nadia, le Canada t'embrasse

Bonjour Nadia,

Comme tu as su le dire: "Je savais que si je mettais tout mon cœur à la compétition, il n'y avait pas moyen que je perde."

Ton corps a suivi l'élan de ton cœur. Tu n'es pas une machine, non plus qu'un corps mécanique; ceux-là se trompent qui le prétendent.

En venant au Canada, tu as apporté plus que ton charme, plus que ta détermination et l'enthousiasme inhérent à la jeunesse, plus que ton adresse. Tu nous es venue avec ta simplicité. Ce n'est pas

un fait du hasard que tu sois devenue soudainement le point de mire du monde entier; tu as visé au-delà de la compétition. Tu n'as pas cherché à dépasser les autres; tu as instinctivement su dépasser.

C'est la leçon que nous n'oublierons pas, ravissante Nadia. Tu auras laissé un message et tracé sur ton passage dans notre pays un sillon durable.

Le Canada t'embrasse affectueusement.

Jeannine BOURDON,  
Montréal

## Au prix du pain des pauvres

Partout, dans les restaurants, endroits publics, tavernes et même au travail, on n'a entendu ces derniers temps qu'un mot: Olympiques, Olympiques, et encore Olympiques. Ça fait depuis au moins trois mois que l'on nous en casse les oreilles... Personnellement, ces Olympiques me laissent parfaitement froid. Pour tout dire, c'est comme si elles n'avaient même pas eu lieu...

J'aime rigoler, j'aime me distraire et j'aime beaucoup les sports et les divertissements. Seulement, à quel prix rigole-t-on actuellement? Au prix du pain des pauvres? Le Canada éprouve une recession, une des plus graves depuis la grande crise des années 30; le dollar ne

vaut presque plus rien. Actuellement, les Olympiques, ce n'est drôle que pour les bourgeois, les riches, les égoïstes. On rigolait beaucoup aussi aux Olympiques de Berlin, en 1936, avec un certain monsieur Hitler assis dans les estrades...

Je n'ai rien contre les sports et les divertissements, mais tout dépend à quelle échelle et à quel moment. Il me semble qu'en cette époque troublée qui est la nôtre, un Congrès mondial tel qu'il y en a eu un en 1948 serait beaucoup plus approprié. Il n'aurait pas été populaire en 1936, mais il l'a été en 1948... Faudrait-il encore une nouvelle guerre pour en expliquer les raisons?...

Bernard PILON  
Ottawa, Ontario

## En bref

### Bravo, messieurs!

Ce message, c'est pour dire tout simplement que je suis enthousiasmé par le magnifique travail accompli par les équipes de journalistes de nos quotidiens chargés de nous renseigner sur les Jeux olympiques.

Cet événement leur a fourni l'occasion de montrer qu'ils ont de la classe. Je veux ici rendre hommage à tous ceux que j'ai lus avec ravissement jour après jour: les Foglia, Dufresne, Piazza, Brisebois, Rufiang, pour ne nommer que les vedettes.

Grâce au climat de liberté qui a envahi nos salles de rédaction, nous pouvons dorénavant compter sur des chro-

niquteurs de classe qui peuvent prouver leur valeur à condition d'avoir matière louable.

Olivier MARCHAND  
Montréal

### A bannir: la Zizanie

Il y a un pays qui devrait être chassé honteusement des Jeux olympiques de Montréal. C'est un pays qui a ses entrées un peu partout à travers le monde et une importante place à l'ONU. Son drapeau est tout noir, son porte-étendard rouge sang et son mets préféré est la bisbille...

J'ai nommé: la Zizanie.  
Thérèse GILBERT  
Ville Lemoyne

# Les hôpitaux

## Dressons un dossier noir!

Le dernier conflit dans le secteur hospitalier a été suffisamment grave pour que la chose n'en reste pas là. Les journalistes de La Presse qui ont couvert les péripéties du début à la fin ne doivent pas mettre un point final à ce travail avec l'adoption de la loi spéciale (no 61).

Nous croyons que l'attitude irresponsable de l'Alliance des infirmiers et infirmières a été à ce point négative qu'un dossier noir doit maintenant être ouvert afin que la population puisse connaître toute la portée de ces actes de barbarie qu'on ne retrouve dans aucun pays civilisé.

Les infirmières (oui, celles qui ont prêté serment de bien soigner les malades) ont troqué la seringue et le bonnet pour la pancarte et le jean délavé, elles ont déserté les salles d'opération pour le trottoir, négocié le respect pour le mépris. Qu'elles assument maintenant les conséquences de leurs actes. Loin de revaloriser leur métier, elles sont descendues très bas dans l'échelle des valeurs humaines.

Combien de personnes sont mortes parce que les urgences des grands hôpitaux étaient fermées?

Si elles étaient restées en poste, un autre volet du "malaise dans le secteur hospitalier" aurait pu être mis au jour. N'oublions pas que les médecins spécialistes sont toujours en négociation avec le gouvernement, de même que les médecins résidents; tout ce grand monde (lire petit) a déserté les hôpitaux, cachés sous le manteau imbecile des employés généraux et des infirmières. En 1970, pour avoir mené une action directe, ils ont eu le blâme de la population; cette fois-ci ils ont décidé que leur blason était suffisamment terni. Notre société est gravement atteinte... le serment d'Hippocrate s'est transformé en serment d'hypocrisie.

Si au cours des dernières semaines les médecins des grands hôpitaux de la région métropolitaine touchés par la grève avaient voulu, ils auraient pu garder leur service d'urgence ouvert. Quand on sait par exemple que les hôpitaux uni-

versitaires ont environ 150 médecins, 50 résidents, 25 internes, des étudiants en médecine, des infirmières cadres, des aides infirmières, la famille de l'accidenté ou du grand malade, etc... etc... c'est clair qu'ils auraient pu recevoir les cas d'extrême urgence refoulés par les hôpitaux anglophones déjà débordés. Au lieu de cela, ils ont choisi de fermer les portes des hôpitaux, de fermer la porte de leur conscience. La médecine de guerre tournée en dérision par le docteur Augustin Roy c'est encore mieux que rien; au front avec des moyens de fortune ils réussissent à sauver des vies.

Mais ici au Québec, ces gens n'ont qu'une préoccupation: négocier un contrat de travail alléchant, point. Les malades, les mourants, ça ne fait plus partie du langage médical. On dit "un cas", "tel numéro" (...)

Je fais une suggestion à M. Roger Lemelin qui s'est enfin prononcé sur le conflit. Que toutes les familles qui ont eu à déplorer la mort d'un être cher consécutivement à la fermeture des salles d'urgence écrivent et qu'un dossier soit établi afin que l'on puisse connaître l'ampleur du désastre qu'entraîne une telle crise.

Aujourd'hui, les infirmières pleurent leur déconfiture. Nous, nous pleurons qu'un père, qu'une mère ou tout autre être cher, mort victime de leur cruauté.

Ce que nous leur souhaitons? Que le gouvernement ait la sagesse d'enlever le droit de grève dans le secteur public afin qu'elles ne connaissent pas le désarroi d'un deuil causé directement par ce genre de grève et que dans sa magnanimité, ce même gouvernement instaure pour ces personnes des cours obligatoires de morale, de dignité, d'humanité, de respect aussi pour la vérité, car leurs conditions de travail sont à ce point enviables que celles qui s'aventurent à aller travailler en Ontario ou aux États-Unis reviennent vite désenchantées et heurteuses de retrouver le Québec qu'elles ont la liberté de déchirer.

Roland GUENETTE  
St-Laurent

## Vive l'anarchie!

Nous vivons dans un monde fou, fou fou. L'individualisme atteint son apogée et la société se désagrège rapidement. Vivre avec les autres devient un enfer puisque chacun, au nom de sa propre liberté, peut se permettre de bafouer la liberté de son entourage. Le bien commun, c'est un archaïsme!

Un petit groupe de travailleurs peut faire impunément la pluie et le beau temps. Les lois, ça n'existe que pour moi en tant qu'individu. Si je m'associe à quelques comparses, je peux désormais exiger tout au détriment des autres.

Je prive d'électricité pendant des jours des centaines de gens, je les incommode et je leur fais perdre de l'argent. Ils n'ont rien à voir dans le conflit qui m'oppose à mon employeur. Cependant, j'ai ma liberté à assumer; j'emploie donc tous les moyens de pression, allant jusqu'à brimer la liberté de mes concitoyens pour arriver à mes fins.

Je ne soigne pas les malades, je laisse souffrir les gens et je les laisse mourir parfois. J'ai choisi un métier à caractère humanitaire mais il faut savoir marcher sur les sentiments lorsque la situation l'exige. L'employeur ne comprend pas que nous agissions de cette façon sous prétexte de donner un meilleur service.

Je saccage un édifice, je sabote le matériel et je brise la machinerie parce qu'on me refuse certaines choses. Et

surtout, n'oubliez pas de mentionner que nous rentrerons au travail seulement si les poursuites et les représailles sont reléguées aux oubliettes. J'agissais pour une bonne cause!

Je répands le lait sur les routes, j'étends du fumier un peu partout et je "fais" du tracteur sur les autoroutes. Je possède une ferme de 100 arpents avec maison et bâtiments. J'ai deux tracteurs, de la machinerie à revendre et une grosse voiture de l'année. Comment voulez-vous vivre avec ça?

Je travaille pour le syndicat, je fais comprendre aux travailleurs à quel point ils sont exploités et je demande toujours l'impossible aux employeurs. J'y pense: la cotisation sera haussée de 15% le 1er septembre. Il faut bien vivre!

Je représente la Ligue des Droits de l'Homme, je défends les causes valables et je considère qu'on bafoue les criminels. Il n'y a plus de justice. Imaginez! les bandits sont gardés des heures complètes en détention préventive. La situation dans les hôpitaux? ça ne nous regarde pas.

Je suis libéral, nous sommes les maîtres de l'Assemblée et du Parlement, on est les plus forts. On passe des lois, les autres passent par-dessus. Faut croire qu'il y en a des forts! Il faut y aller doucement, les élections approchent.

Sans commentaire!  
Guy PARENTEAU  
Cap-de-la-Madeleine

## Trop, c'est trop!

Les actions inconsidérées et malicieuses des employés du secteur public doivent cesser. Les citoyens de cette province en ont plus qu'assez. Il est temps que "le peuple" prenne des mesures visant à apprendre aux individus engagés dans les ralentissements, arrêts de travail et autres actes malicieus qu'ils seront tenus responsables de leurs actions. L'interruption actuelle du service de l'Hydro-Québec est pour des milliers de foyers, établissements commerciaux et corporations industrielles un fardeau comme pour les citoyens de cette province. Les pertes sont inestimables, probablement de millions de dollars. La souffrance humaine est inconcevable.

Depuis que ce service public est devenu un monopole, il n'y a plus d'alternative quant au choix d'une autre source énergétique.

Il serait à suggérer que tous ceux que cette interruption affecte entreprennent des poursuites en dommages-intérêts contre l'Union et l'Hydro-Québec. S'il y a assez de réponses à cette missive, une demande d'action sera placée entre les mains d'avocats réputés. Trop, c'est trop! Veuillez référer toute correspondance à l'adresse suivante: 204 Benjamin-Hudon, St-Laurent, Qué. Tél.: 331-6964.

Arthur ATHANASOPOULOS  
Saint-Laurent

**N.D.L.R.** LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: Lettre des lecteurs - Service de l'editorial, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

# Les provinces cèdent au fédéral le contrôle de la production et de la mise en marché des oeufs

QUEBEC (d'après CP)—Après neuf mois de négociations, les ministres provinciaux de l'Agriculture ont finalement signé hier un accord donnant à l'Agence fédérale de commercialisation des oeufs le contrôle de la production et de la mise en marché de cette denrée.

L'entente est survenue à la suite de négociations de dernière minute entre le Manitoba et la Saskatchewan, qui avaient refusé d'entériner l'accord à moins que la mise en marché des oeufs ne soit examinée en vue d'un arrangement semblable.

Les huit autres provinces ont accepté d'appuyer cette recommandation et demandé à Ottawa de placer la Commission canadienne du blé sous la juridiction du ministre fédéral de l'Agriculture.

C'est le ministre des Transports, Otto Lang, qui est actuellement responsable de la Commission.

Whelan est soulage  
A l'issue de la rencontre d'hier, le ministre fédéral de l'Agriculture, Eugene Whelan, n'a pas caché son soulagement, se disant très content que le contrôle de la production des oeufs soit finalement placé entre les mains de l'Agence fédérale, dont l'existence a été si controversée par le passé.

Selon lui, il s'agit là d'un grand pas en avant qui donnera une certaine stabilité à la production des oeufs. "Toutes les provinces voulaient un système bien organisé de commercialisation et je suis très heureux que ce problème soit résolu", a ajouté le ministre.

Le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, Edgar Keating, s'est

également dit très satisfait de la rencontre. Il s'est dit particulièrement heureux que les autres provinces aient reconnu la nécessité d'appliquer le concept d'un bon système de mise en marché à ses denrées comme les grains de provende.

Communique  
Les provinces ont d'ailleurs publié un communiqué dans lequel elles font valoir que la Commission canadienne du blé n'est pas le seul agent de commercialisation des grains de provende de l'Ouest, en vertu du système actuel, ajoutant qu'une telle pratique n'était pas conforme à une commercialisation ordonnée.

Le Manitoba et la Saskatchewan ont réclamé un contrôle accru par les producteurs de la commercialisation des grains de provende et les provinces ont

accepté de se réunir en septembre à Winnipeg pour discuter cette question.

M. Whelan a également annoncé que des modifications à la politique laitière nationale seraient annoncées aujourd'hui à Ottawa. Il a refusé de donner des précisions à ce sujet, mais a ajouté qu'il ne s'agissait pas de changements en profondeur.

Difficultés financières  
Les producteurs laitiers éprouvent des difficultés financières depuis qu'Ottawa a ordonné une baisse de 18 p. cent dans la production du lait en avril dernier.

Les provinces et les agriculteurs ont protesté contre le court délai qui fut donné pour se conformer à la nouvelle directive et ne cessent de réclamer des compensations.

A la réunion de Winnipeg, cette question sera également abordée.

Les provinces ont également demandé à M. Whelan de placer l'industrie de l'élevage laitier au nombre des programmes éligibles aux subventions gouvernementales consenties en vertu du programme fédéral de stabilisation. Le ministre fédéral a promis une réponse aux provinces à ce sujet au plus tard à la mi-septembre.

La présence de M. Whelan a été bien appréciée en cette dernière journée de la conférence de trois jours, mais elle n'a pas réussi à susciter un consensus chez les provinces sur une politique agricole nationale.

Disparité dans les priorités régionales

Plusieurs ministres ont déclaré en privé que les progrès en ce sens étaient

lents en raison de la grande disparité dans les priorités régionales des provinces.

Plusieurs se sont déclarés déçus de la conférence mais ont dit espérer que les questions importantes abordées à Québec accéléreraient les discussions lors de la conférence de Winnipeg.

Les ministres ont également parlé de la façon de conserver les terres agricoles, mais n'ont pu s'entendre sur un plan d'ensemble qui s'appliquerait à tout le pays.

Par contre, les participants ont approuvé le principe d'une gestion des ressources, soulignant qu'il devrait y avoir une certaine forme de contrôle de la production des aliments afin de stabiliser le revenu des agriculteurs ainsi que les prix à la consommation.

## Fin de la grève des inspecteurs de l'air

OTTAWA (PC) — Les leaders syndicaux représentant les inspecteurs fédéraux de l'aviation ont invité leurs cotisants à mettre fin à leur grève de cinq semaines, en attendant que le Conseil des ministres étudie l'appel logé contre la décision de la Commission de lutte contre l'inflation de réduire les hausses accordées à ces fonctionnaires.

L'administrateur de la Commission, Donald Tansley, avait décrété plus tôt cette semaine que les 332 inspecteurs fédéraux ne pouvaient recevoir de hausses salariales supérieures à \$2,400 par année.

La grève sélective de quelque 70 à 80 inspecteurs du Québec et de l'Ontario a débuté le 25 juin, quand la Commission de lutte contre l'inflation a rejeté une entente prévoyant des hausses de \$3,700 pour la première année d'un contrat de deux ans. L'augmentation aurait été de 10 pour cent la seconde année.

Ces hausses avaient été accordées par le juge Emmett Hall après que les deux parties en cause eurent accepté l'arbitrage obligatoire.

## Les Acadiens devront attendre encore 3 ans

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Le Conseil scolaire du district 20 a décidé hier de priver les Acadiens de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, d'une école française pour au moins trois ans.

Renversant une décision prise en juin dernier, qui autorisait une première école française des septennaires, les commissaires ont voté hier en faveur d'une attente prolongée.

Ce sont les écoles King George et Beaconsfield, actuellement peuplées à 67 pour cent par des francophones, qui devaient être transformées en une école française pour répondre aux besoins des 12,000 Acadiens de Saint-Jean.

En demandant de retarder le projet, le surintendant B.L. McCarthy a souli-

gné que sur 101 parents consultés, 26 seulement s'étaient prononcés en faveur de l'école française.

Le seul commissaire de langue française, Mme Irene Guertin, a dit que le projet avait été "tué dans l'oeuf avant d'être pondu".

Selon elle, cette décision va sûrement provoquer le départ de plusieurs Acadiens de Saint-Jean.

M. Denis Lauzier, secrétaire de l'Association des Acadiens du Nouveau-Brunswick, s'est dit pour sa part déterminé à continuer la lutte. Il a déclaré qu'on allait tenter de mettre sur pied une école privée de langue française, grâce encore à la générosité des Acadiens.

## Québec confie le sort de l'Hydro à Cournoyer

— page A 3



(Tous droits réservés)

## Pepin est encouragé par les statistiques

OTTAWA (PC) — Commentant le rapport de juin sur l'indice des prix à la consommation, le président de la Commission de lutte contre l'inflation (CLI) M. Jean-Luc Pepin, a déclaré que le document était "encourageant, ce qui nous porte à croire que le programme anti-inflationniste atteint ses objectifs".

M. Pepin a noté que depuis février dernier, les augmentations mensuelles de l'indice des prix à la consommation n'ont pas dépassé 0,5 pour cent chaque mois, à l'exception du mois de mai. Depuis le lancement par le fédéral du programme en octobre dernier, l'indice des prix à la consommation a augmenté à un taux annuel de 6,3 pour cent, comparé à un taux annuel de 10,1 pour cent au cours des dix premiers mois qui ont précédé le programme anti-inflation.

M. Pepin estime que le programme va bien et que cette amélioration a permis au travailleur canadien moyen de profiter de ses augmentations de salaire.

### Traitements et salaires

Le plus récent rapport de Statistique Canada sur les traitements et salaires hebdomadaires moyens dans l'industrie, en avril, indique que les gains moyens au cours de dix mois allant d'octobre à avril étaient de 13,3 pour cent supérieurs à ceux de l'année précédente. Compte tenu des effets de l'augmentation des prix à la consommation, on a enregistré une augmentation des revenus réels de 3,6 pour cent par rapport à l'année antérieure. M. Pepin note que pour les dix premiers mois de 1975, l'augmentation comparable des revenus réels était de 2,9 pour cent.

Selon le président de la CLI, l'amélioration d'ensemble des prix et une partie de l'augmentation du revenu réel sont attribuables à la baisse du prix des produits alimentaires. "Au cours de la période de 12 mois se terminant en juin dernier, l'indice des prix des produits alimentaires consommés à la maison a augmenté de 1,3 pour cent, soit la plus faible augmentation enregistrée sur une période de 12 mois en presque cinq ans."

"Comme le programme de restrictions ne s'applique pas aux prix des produits alimentaires au niveau du producteur, la CLI ne se considère pas responsable du ralentissement marqué de l'augmentation des prix des produits alimentaires sauf dans la mesure où elle a réussi à restreindre les coûts liés à la transformation des produits et aux différentes étapes de leur distribution", a précisé M. Pepin.



Tom COSSITT

## Les belles paroles sur le bilinguisme... Cossitt accuse Trudeau de s'être servi de la reine

OTTAWA (PC) — M. Tom Cossitt, député conservateur de Leeds, Ont., aux Communes, a accusé le premier ministre Trudeau d'avoir honteusement contraint la reine à dire de belles paroles au sujet du bilinguisme.

M. Cossitt a déclaré hier dans un communiqué qu'il était honteux que la souveraine ait été obligée samedi dernier lors d'un dîner officiel, à Montréal, de lire un discours qui censément "fait approuver par la reine les méthodes mala-

droites et malhabiles qu'emploie le gouvernement pour appliquer le bilinguisme au Canada."

Les allocations de politique prononcées par le monarque sont ordinairement préparées par le premier ministre, et M. Cossitt estime qu'il faut prendre les déclarations de la reine à Montréal pour ce qu'elles sont effectivement, "à savoir une tentative de la part du premier ministre Trudeau pour sauver sa tête sur le plan politique, le programme

de bilinguisme se heurtant à des difficultés."

La politique fédérale sur le bilinguisme, fondée sur le droit de chaque citoyen de se faire servir par le gouvernement en français ou en anglais, a reçu l'appui du Parti conservateur.

Mais selon M. Cossitt, M. Trudeau a une "obsession inepte du bilinguisme" qui déborde l'esprit de la loi des langues officielles.

## en bref

### Interdit sur les importations

OTTAWA (PC) — L'importation de vêtements d'hiver en provenance de la Corée du Sud, de Hong Kong, de Chine, de Taïwan et des Philippines a été interdite au Canada, depuis minuit hier soir jusqu'au 1er janvier prochain.

L'interdit a été annoncé par le ministre du Commerce, M. Don Jamieson. Il s'applique aux vêtements de neige, de ski et aux anoraks. Les vêtements en transit depuis le 29 juillet pourront toutefois être acheminés vers leur destination.

Cet interdit fait suite à la présentation auprès du gouvernement d'un rapport sur les exportations rédigé par le Textile and Clothing Board.

### Manque de communication

HULL (PC) — M. Pierre Paquin, président régional du Parti québécois, a démissionné de son poste hier, sous prétexte qu'il y a un manque de communication entre lui et les candidats du parti aux prochaines élections provinciales.

"Ils ont fait des déclarations sans même consulter le bureau du parti", a dit M. Paquin.

Il a fait observer que selon la politi-

que du parti, les candidats choisis du PQ sont des porte-parole officiels du parti, mais ne remplacent pas le bureau du parti.

M. Paquin est d'avis que les chances du PQ de remporter un siège dans la région de Hull aux prochaines élections sont minces "à moins qu'on ne procède à des changements importants".

### Persuasion morale

MONTREAL (PC) — Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, a déclaré que les frictions entre postiers francophones de Montréal et clients anglophones étaient une chose du passé.

"Le problème a été complètement réglé", a affirmé le ministre lors d'une tournée d'inspection des bureaux de poste mobiles établis près du stade olympique. Il s'est dit complètement satisfait du service fourni aux milliers de visiteurs unilingues anglophones, venus assister aux Jeux.

Dans certains bureaux de poste du centre-ville, des clients anglophones se plaignent, depuis le début du printemps, de ce que des postiers refusent de leur répondre en anglais.

M. Mackasey n'a pas voulu donner de détails sur la façon dont ce problème de langues aurait été résolu. "Dire qu'il y a eu des négociations serait exagéré, a-t-il dit. Disons que nous avons eu recours à une persuasion morale."

### Le Canada accepte 16 réfugiés vietnamiens

HONG KONG (Reuter) — Le Canada a accepté d'accueillir 16 des réfugiés vietnamiens recueillis le 4 juillet au large de leur pays par un cargo Birman.

Neuf enfants, quatre femmes et trois hommes seront autorisés à émigrer au Canada, a déclaré M. Ernest Allen, premier secrétaire du haut-commissariat canadien à Hong Kong.

Quatre autres réfugiés sont partis mercredi pour la France.

Le sort des 79 autres, auxquels Hong Kong a refusé l'autorisation de s'établir sur son territoire, demeure incertain.

### Bientôt les vacances

OTTAWA (PC) — Le conseil des ministres a siégé durant quatre heures et demie hier, il s'agira de nouveau jeudi de la semaine prochaine et ensuite les membres du cabinet entreront en vacances. Le conseil des ministres n'étudiera qu'à la fin de l'été ou qu'au début de l'automne le prochain programme législatif. La session reprendra en octobre.

Le ministre des Communications, Jeanne Sauvé, projette de prendre deux semaines de vacances en Europe. "Je vais en Europe pour que personne ne puisse me téléphoner", a dit Mme Sauvé.

Le ministre de la Santé, Marc Lalonde, va se reposer durant deux semaines

près de Montréal. Il compte s'adonner à la pêche, dit qu'il ne sera pas loin du téléphone, mais ajoute qu'il espère que personne ne lui téléphonera.

Le premier ministre Trudeau va prendre deux semaines de vacances.

Où? C'est un mystère.

Le chef de l'Opposition, Joe Clark, part samedi pour l'Île-du-Prince-Édouard, où il se reposera durant une semaine. Durant les deux semaines suivantes, il fera une tournée politique des Maritimes, après quoi, durant une autre semaine, il étudiera les français dans la ville de Québec.

### Revenus excessifs

OTTAWA (PC) — Quelque 40 compagnies ayant accumulé des revenus excessifs totalisant \$22 millions ont jusqu'à maintenant soumis des propositions acceptables en vue d'éliminer ces surplus, conformément à la réglementation anti-inflation.

La Loi de lutte contre l'inflation stipule que les compagnies accumulant des gains supérieurs aux limites de profits imposées peuvent disposer des surplus de revenus en réduisant leurs prix ou en absorbant les hausses de coût.

Dans plus de la moitié des cas, les 40 compagnies en cause anticipent des baisses de revenus au cours des prochains trimestres, ce qui leur permettrait d'éliminer leurs surplus de revenus.

# Comment ne pas détruire Montréal

par Pierre-Richard BISSON,

Président de la Société d'Architecture de Montréal

Il y a un mois disparaissait, de façon à peine remarquée, la seule oeuvre commerciale connue encore existante à Montréal, de Jean-Omer Marchand.

Cet architecte, dont 1976 marque le quarantième anniversaire de la mort, est une des figures les plus prestigieuses de la profession au début du siècle. Il nous a en effet laissé des ouvrages dont l'envergure et la qualité ont attiré l'attention de l'École d'Architecture, de la Commission d'Art Sacré de l'Archevêché et du ministère des Affaires culturelles.

Outre l'église Sainte-Cunegonde, fermée depuis des années, outre la Maison-mère des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, dont le terrain est convoité pour de nouveaux développements, rappelons au crédit de Marchand: la chapelle et la bibliothèque du Grand Séminaire, l'église Saint-Pierre-Claver, la cathédrale de Saint-Boniface, aujourd'hui disparue, l'Hôtel de Ville de Montréal et son Annexe de la rue Gosford, l'Hôpital de la Merci, la Prison de Bordeaux, etc...

Sept jours après la clôture de la Semaine du Patrimoine, la succursale qu'il avait édifiée aux Usines Angus pour la Banque de Montréal a été rasée pour faire place à des espaces de stationnement pour les Jeux Olympiques.

Construit par Marchand & Haskell entre 1903 et 1906, ce petit pavillon était une parfaite illustration de notre culture, à la croisée des courants français et américains.

Par son plan en croix, ses grands arcs plein cintre, ses toits à versants formant frontons brisés en accolade de part et d'autre d'une hampe disparue, le bâtiment s'inscrivait dans la tradition de l'École des Beaux-Arts de Paris, où Marchand fut le premier des nôtres, de 1893 à 1902.

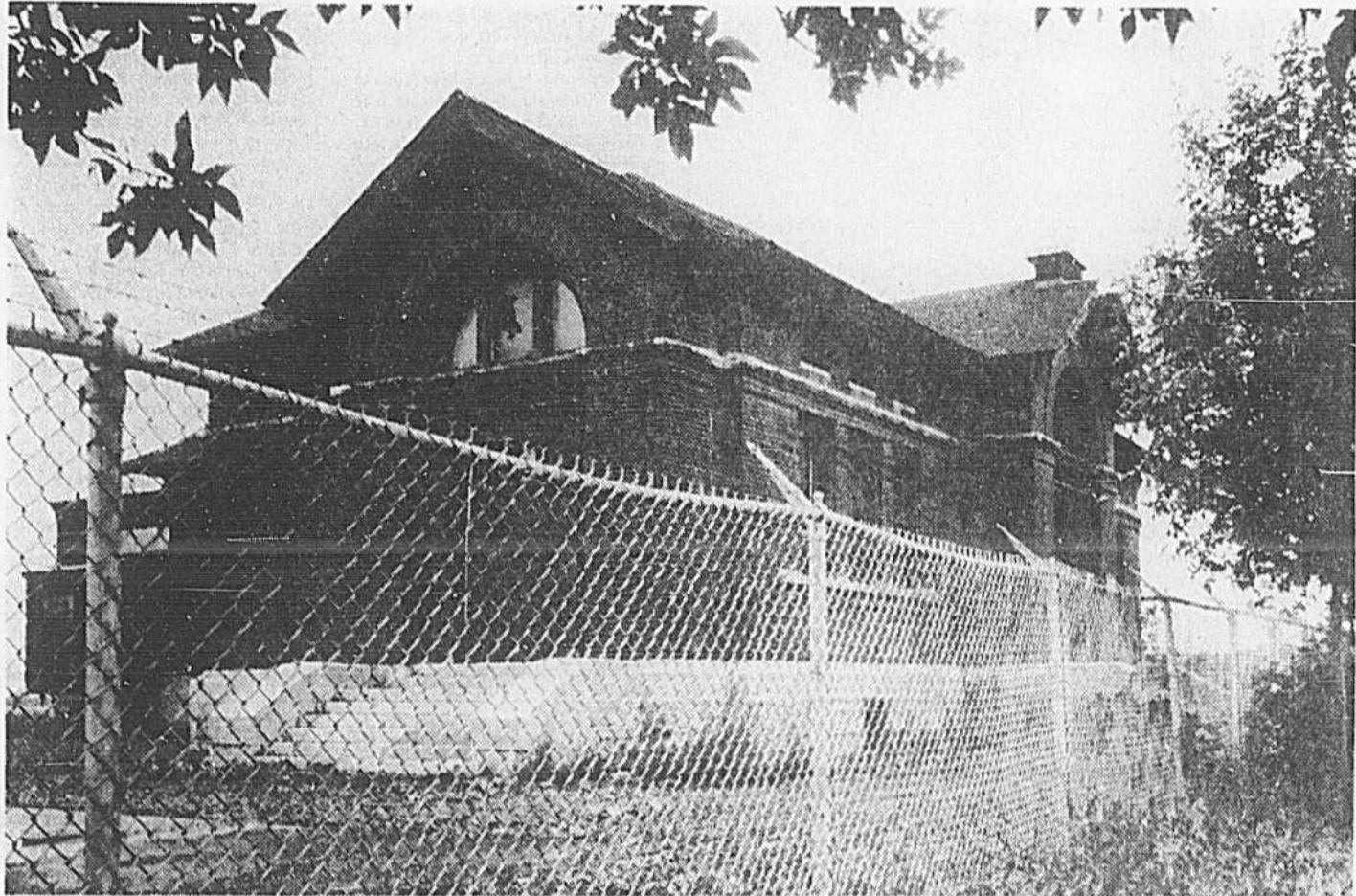
Par ses volumes, l'articulation de ses toitures et la brique rouge, la banque de la rue Rachel se rattache à l'architecture de la Nouvelle-Angleterre. D'autre part, l'allongement horizontal, le traitement des corniches et fenêtres, et l'appareillage de la maçonnerie étaient une démonstration de la résonance qu'avaient à Montréal Frank Lloyd Wright et l'École des Prairies.

## Histoire d'une disparition

Au total, une oeuvre intéressante, originale, qui réussit à concilier les règles de composition néo-classiques et les apports contemporains, dont les exceptionnels linteaux d'acier apparents constituaient un autre exemple.

Desaffectée en 1946, et depuis laissée à l'abandon, la banque était tombée en un état de délabrement désolant. Mais cela ne saurait justifier la démolition survenue ce samedi 3 juillet. Ce n'est pas non plus la douzaine d'espaces de stationnement gagnée qui fait le poids. D'autant moins que l'éloignement du Parc Olympique a finalement laissé ce terrain inoccupé.

Signalons en outre que les dimensions modestes du bâtiment permettaient d'envisager de multiples possibilités de réutilisation: résidence, caisse populaire, pavillon d'accueil, petit



Démolir ceci... pour douze places de stationnement qui ne servent même pas!

commerce... dépendant de l'optique de redéveloppement des terrains des usines Angus.

Qui plus est, la banque figurait dans la liste des bâtiments pour lesquels le Service d'urbanisme de la Ville de Montréal demandait de retenir un éventuel permis de démolition. Cinq jours avant sa destruction, on nous affirmait à la Ville qu'aucun permis n'avait été accordé pour ce bâtiment. Le malheur a voulu que la banque (dont on ignorait d'ailleurs, tout, tant de la date de sa construction, que de ses auteurs, que de sa fonction bancaire originelle) ait été enregistrée selon le numéro civique de l'ancienne municipalité d'Hochelega, encore inscrit sur l'immeuble, et que le permis de démolition ait été accordé sur la base des numéros civiques actuels.

## Mécanismes inadéquats

Nous en déduisons que les mécanismes de protection actuels sont insuffisants. Des suggestions ont été faites à l'effet que la demande d'un permis de démolition soit obligatoirement accompagnée de photographies illustrant l'objet de la requête, de manière à donner au préposé du Service des Permis, un nouvel instrument de contrôle, lui permettant de référer les cas douteux au Service d'urbanisme.

La suggestion est intéressante, mais n'offre pas à notre avis les garanties souhaitables. D'une part, bien des constructions anodines vues de l'extérieur, peuvent receler de véritables trésors artistiques (fresques, boiseries, etc...)

qui mériteraient d'être conservés, sinon "in situ", au moins dans un musée des arts décoratifs.

D'autre part, cette méthode exige du fonctionnaire du Service des Permis une sensibilité artistique difficilement vérifiable, et ne prévient pas des truquages ou substitutions photographiques. Il vaudrait mieux que l'évaluation soit faite sur place par des spécialistes, et avant au plan technique qu'esthétique.

Enfin, la qualité de "bien culturel" qui peut être attachée à un édifice ne lui vient pas nécessairement de sa valeur architecturale. Des immeubles sans intérêt pour la profession peuvent avoir néanmoins une importance capitale du fait des gens qui les ont habités, d'événements majeurs qui s'y sont déroulés, ou de leur charge symbolique pour une civilisation. (C'est le cas de la prison Mamertine, à Rome, de la maison de Pierre le Grand, à Leningrad, de la maison de Michel-Ange, à Florence). Il est indispensable de procéder à une vérification historique au moins sommaire de la vie du bâtiment.

## Un moratoire

En somme, il convient de se donner le temps de réflexion nécessaire avant de poser le geste irréversible, d'établir la valeur culturelle de l'immeuble avant de concéder le permis.

Pour tous les cas où l'on ne dispose pas de dossiers suffisamment complets, un moratoire à la délivrance d'un permis de démolition ne pourrait-il pas être adopté, permettant de rassembler l'information nécessaire à une décision consciente et responsable?

C'est à dire dans tous les cas où l'inventaire des biens culturels n'aurait pas déjà établi la valeur (architecturale, environnementale, historique...) des bâtiments concernés.

Cela nous semble le seul moyen de contrer les dangers qui découlent de la lenteur inévitable de la constitution des inventaires, des limites aux ressources humaines et financières qui peuvent y être consacrées. C'est aussi la dernière chance de contrôler, de réparer les failles inévitables des inventaires. Même faits par des spécialistes, ils ne peuvent échapper à tous les dangers:

- 1—l'énormité de la tâche implique le concours de nombreuses personnes: des inégalités dans le travail accompli ne sont que normales;
- 2—l'urgence de ces inventaires poussant à faire vite, obligeant à concentrer les efforts sur l'essentiel, des biens culturels moins évidents sont forcément négligés;
- 3—les tâches élémentaires, routinières, bien qu'encadrées par des directives précises, sont déléguées à de simples exécutants, dont la compétence, l'expérience, l'intuition, ou même l'intérêt ne sont pas toujours à la hauteur;
- 4—les spécialistes qui ont la haute main sur les inventaires peuvent eux-mêmes être sujets à jugements partiaux, reflétant l'optique privilégiée par leur formation;

## Délai convenable

Un tel moratoire devrait bien sûr être strictement réglementé, et limité dans le temps: quatre-vingt-dix (90) jours pourraient constituer un délai convenable, pendant lequel:

- a) le projet de démolition pourrait être porté à la connaissance de tous les groupes intéressés — y compris la population du quartier;

- b) les spécialistes de toutes les disciplines utiles pourraient constituer le dossier permettant de définir le profil culturel de la construction, et donner leur avis à la prochaine Régie du Patrimoine;

- c) un relevé photographique complet serait réalisé afin d'être versé aux bibliothèques universitaires, aux Archives Municipales ou Nationales... advenant la disparition effective du bâtiment, afin qu'en soit conservé au moins le souvenir, et permise une histoire continue de notre milieu bâti;

- d) la Régie du Patrimoine pourrait déterminer, sur la base de la recherche réalisée, des opinions émises par les divers groupes concernés — et en fonction des critères et normes qu'elle se sera données: caractère d'unicité, valeur didactique... — si le bâtiment doit être "reconnu" ou "classé", en tout ou en partie, s'il peut éventuellement être déplacé, etc...

D'aucuns s'objecteront aux délais impliqués par la proposition. C'est le prix du retard que le Québec a accumulé au chapitre de la culture. Ces trois mois sont la prime d'assurance qu'il doit consentir contre de plus grandes pertes. Ou bien serait-ce que la société moderne n'a plus le temps de réfléchir avant d'agir?

D'autres invoqueront le coût de ces enquêtes. Nous soutenons que ces dépenses n'ajoutent rien à celles nécessaires et déjà engagées à la réalisation des inventaires. Les vérifications pré-démolition doivent être reconnues comme ces travaux "que nous devons faire en priorité et ceux qui peuvent être complétés rapidement". Y.-Paul L'Allier: "Pour l'évolution de la politique culturelle", p. 105

## D'autres dangers

On pressent tout de suite la tentation qu'aurait ceux qui voient dans la reconnaissance ou le classement de leur immeuble comme bien culturel, une atteinte au droit de propriété — plus précisément au droit d'abus qui en découle, c'est-à-dire au privilège de le détruire — celle de procéder sans permis à la démolition.

Pour prévenir pareille éventualité, il faudrait penser-nous, prévoir des amendes autrement dissuasives que celles qui existent actuellement, sans préjudice à une éventuelle remise du bâtiment en son état antérieur, s'il s'avérait, après analyse, que l'immeuble détruit méritait d'être classé.

Restent les dégradations antérieures à la demande d'un permis, et les incendies qui risquent de se déclarer "par hasard" (même, et surtout pour les immeubles protégés). L'acte délibéré étant difficile à prouver, ce ne sont pas les contraintes qui nous préviendraient de ces "accidents".

## Mesures incitatives et planification territoriale

De tels "hasards" ne pourront être limités sans l'association du grand public aux objectifs de la conservation, et sans que les contraintes ne trouvent leur contrepartie de compensations.

Diverses mesures ont déjà été énoncées dans le "Livre Vert" de l'Honorable Jean-Paul L'Allier: — faire précéder la contrainte par les

services que pourrait dispenser une "Maison du Patrimoine": conseils et informations à l'intention des propriétaires et résidents quant à la sauvegarde et l'utilisation des biens culturels, quant à leur droit de contester un éventuel classement, etc...

— des subventions, des prêts garantis à taux privilégié, et divers allègements fiscaux favorisant la rénovation et la mise en valeur du patrimoine

Nous pensons que ces mesures, pour être essentielles, n'épuisent pas les occasions offertes pour s'assurer la coopération de la population en général, des propriétaires et des promoteurs en particulier:

- 1—les incitations de la "Maison du Patrimoine" doivent trouver une résonance dans une motivation profondément ancrée chez les Québécois. Elles doivent être précédées d'une compréhension véritable des valeurs présentes et futures du patrimoine. Cela implique une revalorisation de l'histoire dans les programmes d'études, et dans un premier temps, moins de son contenu que de son rôle. Cela implique l'action concertée des ministères des Affaires municipales, des Affaires culturelles,

- 2—le dialogue qui doit s'amorcer avec le ministère du Revenu du Québec dans le but de rendre pos-

sition sur les revenus — sans préjudice à d'éventuelles réductions des taux d'imposition municipale favorisant l'entretien et l'amélioration des immeubles;

b) l'octroi de boni au zonage pour qui articule ses projets de développement dans la perspective de la réutilisation de bâtiments existants, dans la mesure où ces boni ne détériorent pas eux-mêmes l'environnement d'un bien culturel adjacent;

c) l'adoption d'un système de transfert des droits de développement consentis par les règlements de zonage, donnant au propriétaire d'un immeuble de densité inférieure à celle permise, la possibilité de "vendre la densité" à laquelle il renonce du fait de la conservation du bâtiment existant.

Cet allègement à la densité d'un lot pourrait être compensé par un accroissement proportionnel de celle des lots voisins — à l'intérieur de certaines limites, selon des réglementations précises et connues du public, et sous le contrôle du Service d'Urbanisme, qui pourrait à la limite devenir le "banquier" de ces droits de développement résiduels.

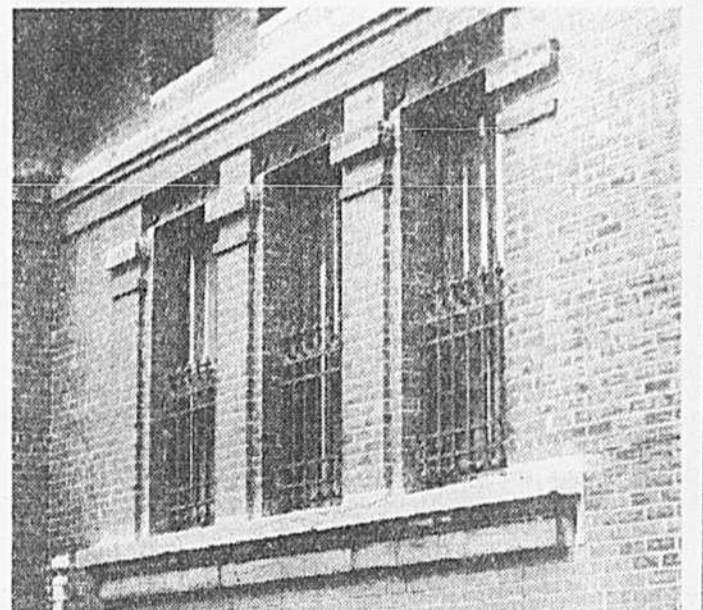
Le problème de la conservation des biens culturels ne saurait même être résolu sans être posé dans la perspective d'une planification territoriale d'ensemble. Les centres urbains historiques des zones économiquement défavorisées se dégradent du fait de leur abandon progressif, ceux des zones métropolitaines sont peu à peu transformés, détruits, pour les adapter à des besoins qu'ils ne peuvent pas satisfaire.

Concurremment, les problèmes de l'habitat s'accroissent. La construction de nouveaux logements ne satisfait pas la demande, alors que le nombre absolu de logis (anciens et nouveaux, sur l'ensemble du territoire) dépasse les besoins.

L'action à l'échelle régionale est nécessaire: la réduction des pressions spéculatives sur les centres urbains historiques des zones métropolitaines passe par celle des disparités régionales.

Une concertation du ministère des Affaires culturelles et de la Société d'Habitation du Québec est également essentielle. Tant pour une meilleure gestion du stock d'habitations disponibles que pour la sauvegarde de maisons, de quartiers qui, sans avoir aucune dimension "monumentale", peuvent être d'authentiques biens culturels, il est urgent que de réelles incitations soient données à la restauration résidentielle.

La Banque de Montréal, de Marchand & Haskell n'était pas le chef d'oeuvre qui pouvait soulever l'admiration universelle. Mais sa disparition laisse songeur sur les pertes plus sérieuses qui peuvent encore survenir. D'autre part, la culture d'un peuple n'est pas faite que de merveilles, et l'on doit souhaiter que des oeuvres mineu-



Linteaux d'acier visible, dans l'esprit de Frank Lloyd Wright...

sible certains allègements fiscaux, devrait être double de discussions avec le ministère des Affaires municipales, les autorités locales et régionales, afin que soit réévalué le régime de taxation municipale (selon J.-Claude Marsan, véritable subvention à l'incurie et à la dégradation du stock immobilier), et encouragées les techniques de zonage incitatif, déjà repandues aux États-Unis.

## Mesures d'appui

Au nombre des mesures déjà expérimentées qui seconderaient efficacement les efforts de conservation du patrimoine, citons:

- a) le remplacement d'une taxation municipale basée sur la valeur des bâtiments par une formule d'impo-

res représentatives obtiennent un droit de survie.

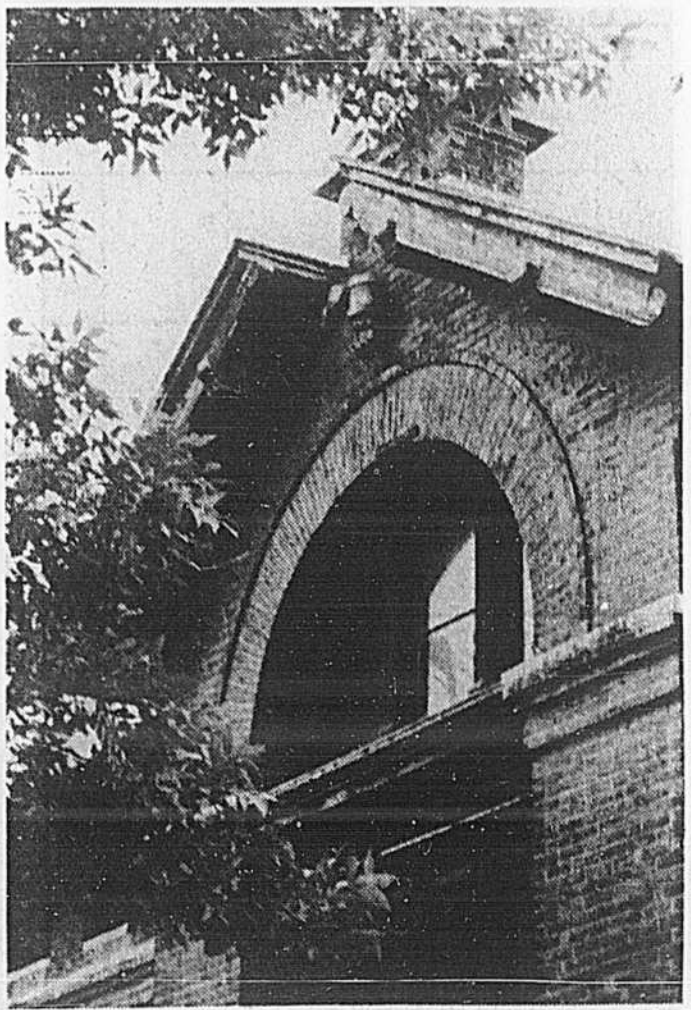
M. Pierre-Richard Bisson, architecte, a participé:

— au pré-inventaire des monuments historiques dans les régions de Québec et de Montréal,

— aux études de conservation et de mise en valeur des sites naturels pérennes au tracé des autoroutes, à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Parisienne,

— à la conception de la place et de l'animation du Complexe Desjardins à Montréal.

Il est professeur d'histoire de l'architecture, membre du Conseil des Monuments et Sites du Québec, et président de la Société d'Architecture de Montréal.



Oeuvre mineure peut-être, mais au confluent du style français, du New-England et de l'École des Prairies.

# Les policiers avaient à l'oeil trois "terroristes Palestiniens"

C'est simplement dans un but de prévention que la Gendarmerie royale du Canada a émis au début des Jeux un communiqué qui a été envoyé à la majorité des policiers canadiens pour les prévenir de l'arrivée possible de trois présumés terroristes palestiniens.

"Nous n'avons aucun renseignement pouvant nous permettre de croire que les trois suspects en question sont au Canada actuellement ou qu'ils ont séjourné chez nous récemment", a déclaré hier soir un porte-parole de la GRC.

Le sergent Jean-Louis Gagnon a indiqué que cette circulaire spéciale avait aussi été distribuée à tous les ports d'entrée au Canada, "de façon à pouvoir bloquer ces personnages si jamais ils tentaient de



Ali Sadah Hussein Amirah



Munir SIRIANI



Dib Mouhamad Mahmoud Safadi

pénétrer chez nous." Les trois individus sont Ali Sadah Hussein Amirah, Munir Siriani et Dib Mouhamad Mahmoud Safadi. Safadi est un survivant du commando arabe de Munich, en 1972. Quant à

Amirah il aurait séjourné à Montréal l'an dernier pour préparer une attaque contre les installations olympiques.

Récemment, arrêté à l'étranger, Amirah a nié être venu à Montréal, en novembre dernier, comme le croyaient les services de renseignements israéliens. Il est disparu de la circulation depuis sa libération, le 27 mai dernier. Quant aux deux autres individus, ils ont été photographiés par des agents secrets lors d'une rencontre qu'ils ont eue avec Amirah, quelque part au Moyen-Orient.

Une autre circulaire semblable a été distribuée au début de juin prévenant de l'arrivée possible au pays du fameux terroriste Carlos, dont le nom véritable est Illich Ramirez Sanchez.

La GRC avait alors déclaré que rien ne lui permettait de croire que ce terroriste international était à préparer un complot pour perturber les Jeux olympiques. Carlos est le présumé instigateur de plusieurs attentats terroristes en Europe, dont l'enlèvement, en décembre dernier, à Vienne, de 11 ministres de pays arabes producteurs de pétrole.

# Trois kidnappers sont condamnés à de sévères peines de prison

par Georges LAMON

Trois membres d'une même famille, qui avaient enlevé un quinquagénaire de Ville Mont-Royal, le 15 mars, et de qui ils avaient exigé et obtenu une rançon de \$5,000 comme condition pour sa libération, ont été condamnés, hier à des peines allant de quatre ans et demi à onze ans de prison.

En effet, le juge Bernard Bilodeau, des Sessions de la paix, a infligé à Albert Brazil, âgé de 21 ans, une sentence de 11 années de prison tandis que Jacqueline, âgée de 21 ans, et Roland, son frère, âgé de 18 ans écrouaient de quatre ans d'emprisonnement.

Rappelons que le trio avait été arrêté par les policiers moins d'une heure après la prise de possession de la rançon. Ils avaient admis, par la suite, leur culpabilité à des accusations d'enlèvement et de vol.

La victime, Mme Sally Shecter revenait chez elle vers 16 heures, le 15 mars, lorsqu'elle fut surprise par un jeune homme armé d'un couteau de boucher qui devait par la suite la ligoter et la baillonner.

Entre-temps, les deux complices du jeune homme raffalaient divers appareils ménagers et un téléviseur, évalués à plusieurs milliers de dollars.

Par la suite, le trio et leur otage, s'installait dans un motel du boulevard Labelle à Laval où il téléphonait au fils de leur victime, M. Jay Shecter, de qui il réclamait \$5,000 pour la remise en liberté de sa mère. Le fils alla déposer la rançon exigée près de l'intersection des boulevards Gouin et Laurentin, à Cartierville. Quelques minutes plus tard, l'otage était libéré sans avoir été autrement molesté.

Moins d'une heure plus tard, les policiers appréhendaient la jeune femme qui venait prendre livraison de la rançon. D'ailleurs, Jacqueline Brazil n'était pas une inconnue pour les policiers. Son mari avait, pour sa part, été arrêté quelques semaines plus tôt, à la suite d'un vol à main armée.

Par la suite les policiers devaient retrouver la marchandise volée chez Mme Shecter.

Le trio était détenu depuis son arrestation le 15 mars 76.

# Deux chauffeurs de taxi reviendront en Cour en octobre

Deux chauffeurs de taxi de Montréal devront comparaître en Cour municipale en octobre, pour répondre aux accusations portées contre eux à la suite de la manifestation des chauffeurs de taxi qui a eu lieu mardi. Ils protestent contre l'utilisation, faite par le COJO, de 1,500 véhicules officiels.

M. Pierre Lecavalier, 46 ans, comparaitra le 15 octobre. Il est accusé d'avoir eu une conduite dangereuse et de s'être opposé à un officier de police dans l'exercice de ses fonctions.

M. George Antonopoulos, 27 ans, a vu son audition reportée au 30 juillet, en atten-

dant la poursuite de l'enquête à son sujet. Il est accusé d'assaut sur un policier et de possession d'arme dans l'intention de blesser.

Antonopoulos est toujours détenu par la police, tandis que Lecavalier a été libéré en attendant son procès.

Environ 200 chauffeurs de taxi ont participé à la manifestation qui a interrompu la circulation à l'heure de pointe dans le centre-ville pendant plusieurs heures. Ils protestent contre le manque de revenus supplémentaires causé par les véhicules officiels du COJO qui rallent une partie de leur clientèle.

# À l'Hydro-Québec Le recours à une loi spéciale est écarté — Cournoyer

Le ministre des Richesses naturelles, Jean Cournoyer, a commencé à intervenir dans le conflit de l'Hydro-Québec hier, consultant le médiateur provincial et s'entretenant avec des représentants syndicaux.

M. Cournoyer a écarté la possibilité d'une loi spéciale, déclarant: "Je n'ai qu'une seule chose en tête, c'est de mener à bien ces pourparlers et je vais y arriver, j'en suis sûr. Ce n'est qu'en cas d'échec que j'envisagerais autre chose."

M. Cournoyer a d'abord rencontré le médiateur Yvan Blain, puis les représentants des 9,600 employés syndiqués de la société d'État. C'est le rapport de M. Blain, déposé le 15 juillet, qui avait donné lieu à une grève générale des employés de l'Hydro, le lendemain.

La partie patronale avait obtenu une injonction temporaire le 17 juillet, ordonnant le retour au travail, mais l'ordre de la cour ne fut pas respecté. L'Hydro a par la suite échoué dans sa tentative d'obtenir une injonction permanente.

Selon M. Cournoyer, il n'est pas question qu'une autre injonction soit demandée. Il a ajouté que le rapport de médiation constituerait la base de ses négociations avec les représentants syndicaux.

L'ancien ministre provincial du Travail a réitéré que le gouvernement était prêt à consentir des hausses de salaires aussi élevées que la Commission de lutte contre l'inflation le permettra.

Il a également indiqué que les augmentations pourraient même être plus élevées si les deux parties étaient confiantes de pouvoir les justifier devant la Régie provinciale de lutte contre l'inflation.

C'est le cabinet qui a confié à M. Cournoyer la tâche de trouver une solution au conflit de l'Hydro mardi. Le ministre a souligné qu'on ne lui avait pas donné de date limite pour régler le litige, qui a donné lieu à de nombreuses grèves tournantes.

Selon lui, le syndicat semble faire son possible pour effectuer les réparations urgentes et la situation actuelle ne constitue pas une menace pour la population.

Le syndicat réclame pour les travailleurs des hausses de salaires de 35 pour cent, qui lui accorderaient la parité avec les employés de l'Hydro-Ontario.

M. Cournoyer a fait remarquer que les coût additionnels encourus par la société d'État seraient éventuellement absorbés par les usagers.

Entre-temps, le conflit a pris une tournure inattendue, plusieurs person-

nes imputant aux grèves tournantes de l'Hydro la tragédie qui a causé la mort de cinq enfants dans la nuit de mardi à mercredi.


En effet, les cinq enfants de M. et Mme Gordon Main, qui étaient âgés de 4 à 14 ans, ont péri dans l'incendie de leur demeure à Deux-Montagnes. Une panne de courant s'était déclarée dans le secteur dans la soirée et l'incendie serait dû à une bougie oubliée par les parents au moment où ils se sont mis au lit.

Selon le voisin qui a alerté les pompiers, Peter Dyer, si la panne n'avait pas eu lieu, il n'y aurait jamais eu d'incendie.

Un porte-parole de l'Hydro-Québec a cependant déclaré que même s'il était établi que le feu a été allumé par une bougie il serait difficile de prouver qu'il y a une relation de cause à effet entre le conflit de travail et l'incendie.

Les porte-parole syndicaux affirment qu'il n'y a pas plus de pannes de courant depuis le début des grèves tournantes en mars dernier qu'en temps normal.

La société d'État n'est pas de cet avis, soulignant qu'il y a souvent moins de 100 pannes dans la province à un moment donné, tandis que mercredi soir, 249 bris de courant étaient signalés, privant d'électricité 1,241 abonnés.



## Montréal 1976




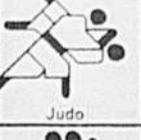

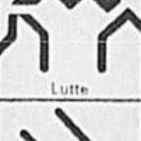













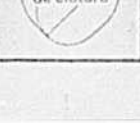
Bon choix   
 Quantité limitée   
 Places debout seulement   
 À guichets fermés   
 (H) Hommes (F) Femmes  
 Toute vente ferme

### Le bureau de vente pour EATON les billets olympiques est maintenant fermé.

### Épreuves du samedi 31 juillet

Les billets seront en vente, le jour même, sur les lieux de compétition. Consulter la liste de disponibilité ci-dessous.

**Sports équestres: quantité limitée de billets pour les épreuves du dimanche 1er août à 9h00.**

	Heure	Épreuves	Lieu de compétition	Billets disponibles sur les lieux		Heure	Épreuves	Lieu de compétition	Disponibles sur les lieux
	16:30	Finale (H), (F)	Stade olympique	<input checked="" type="checkbox"/>		Compétitions terminées			
	Compétitions terminées					14:00	Catégorie ouverte Éliminatoires	Velodrome olympique	<input checked="" type="checkbox"/>
	Compétitions terminées					20:00	Catégorie ouverte Repechage et finale		<input checked="" type="checkbox"/>
	18:00	Combats, Finale	Forum	<input checked="" type="checkbox"/>		10:00	Libre, poule Finale	Aréna Maurice-Richard	<input checked="" type="checkbox"/>
	10:00	1,000 m, (H) Demi-finales	Bassin olympique, Ile Notre-Dames	<input checked="" type="checkbox"/>		15:00	Libre, poule Finale		<input checked="" type="checkbox"/>
	16:00	1,000 m, (H) Finale		<input checked="" type="checkbox"/>		19:30	Libre, poule Finale		<input checked="" type="checkbox"/>
	Compétitions terminées					Compétitions terminées			
	21:30	Finale Match pour la 1re place	Stade olympique	<input checked="" type="checkbox"/>		Compétitions terminées			
	Compétitions terminées					Compétitions terminées			
	Compétitions terminées					Compétitions terminées			
	Compétitions terminées					Dimanche 1er août			

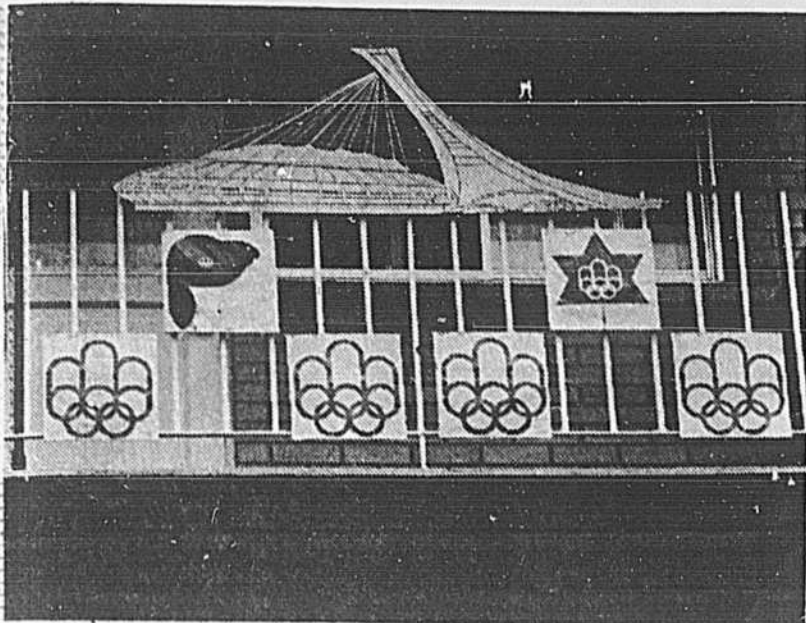
## ERRATUM

Dans l'annonce de mercredi le 28 juillet en page D-16 nos prix sont en vigueur jusqu'au 31 juillet.

Nous nous excusons de cette erreur.



LA DIRECTION



Rares sont les Montréalais qui ont pris la peine de décorer leur demeure pour manifester leur enthousiasme envers les Jeux olympiques. Une exception, le balcon de M. Paul-Henri Patitcier, du 8105 Viau, qui rend hommage au stade olympique.

## Pavoiser pour les Jeux olympiques: un oubli?

par Claude-V. MARSOLAIS

Vous vous souvenez de l'année 1967, l'année de l'Exposition universelle de Montréal, alors que de Québec à Montréal on avait pavoisé partout les demeures pour souligner notre fierté et aussi pour accueillir le général de Gaulle.

Neuf ans plus tard, à l'occasion des Jeux olympiques, c'est la sobriété absolue. Que vous vous dirigiez au nord, à l'est, au sud ou à l'ouest de Montréal, vous remarquerez à peine quelques drapeaux à l'emblème des Jeux olympiques de Montréal. Même dans la ville hôte des Jeux, à part des oriflammes qui ornent les toitures des principales artères et qui ont été défrayés par le COJO, peu de Montréalais ont daigné orner leur maison ou leur appartement aux couleurs olympiques.

Il faut vraiment aller à Saint-Ignace de Loyola, à quelques milles à l'est de Ber-

therville, pour constater une certaine initiative des résidents qui ont presque tous ornés leur demeure avec des flambeaux peints sur bois.

En somme, tout se passe comme si les Montréalais et les Québécois en général ne savaient pas quelle attitude prendre face aux Jeux, d'où leur réserve. Il semble que le directeur général du Comité international olympique, Mme Monique Berlioux, ait bien senti cette froideur en disant que les Jeux de Montréal n'avaient pas d'âme.

Il faut comprendre toutefois que depuis quatre ans, on a surtout mis en évidence aux yeux des Québécois les installations olympiques et leur coût et qu'on ne leur a rien appris ou presque des disciplines olympiques et de cet esprit de fraternité qui devrait, selon le vœu émis par le baron Pierre de Coubertin, ani-

mer tous les sportifs du monde.

Malgré cette absence de débordement affectif envers les Jeux, on ne pourra pas dire que les Québécois se sont désintéressés de l'événement. Il n'y a pas un tenancier de bar, de brasserie ou de restaurant qui ne vous dira que pas de ses clients n'est pas tous yeux tout oreilles vers le petit écran.

Il faut constater que le Québécois s'instruit et qu'il apprend à apprécier d'autres disciplines sportives autres que le hockey, le football ou le baseball.

Peut-être que d'ici la tenue d'un prochain événement sportif d'envergure internationale, il aura eu le temps d'assimiler la signification de l'olympisme et qu'il saura manifester son enthousiasme...

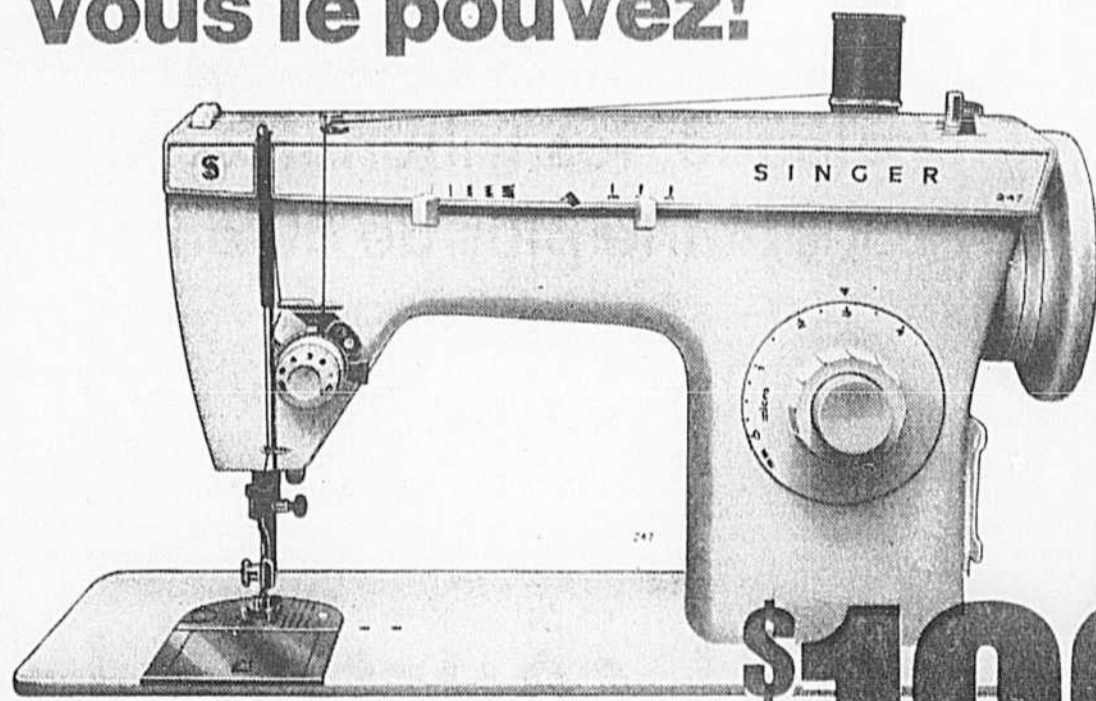


Même si les Québécois ne manifestent aucun débordement affectif envers les Jeux de Montréal, ils y portent quand même un très grand intérêt. Dans les bars, les

brasseries et les restaurants, l'attention est dirigée vers le téléviseur qui retransmet de minute en minute les principales péripéties olympiques.

Si vous pouviez acheter une machine à coudre ZIGZAG Singer qui fait les boutonnières, coud les boutons, surjette et reprise pour seulement \$109 ce serait une bonne affaire.

Maintenant vous le pouvez!



Fameuse canette à l'avant Singer.

La vente se termine samedi!

**SINGER**

(mallette ou meuble en sus)

Centres de couture et concessionnaires autorisés participants  
Chez Singer vous en obtenez toujours plus pour votre argent.

\*Marque de commerce de La Compagnie Singer du Canada Ltée.

\*Tissus disponibles à ces magasins

CENTRE-VILLE  
"D'GILVY"  
PLAZA ALEXIS-NIHON  
PLAZA CÔTE-DES-NEIGES  
LES GALERIES D'ANJOU  
CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW  
\*1 PLACE LONGUEUIL  
VERDUN

878-9351  
288-8481  
935-9492  
731-9429  
353-6010  
697-3380  
679-4870  
769-4541

CENTRE LAVAL  
LE CARREFOUR LAVAL  
PLACE VERTU  
\*SAINT-JEAN, QUÉBEC  
CENTRE D'ACHATS PIE-IX ET JEAN TALON  
RUE SAINT-HUBERT  
CENTRE D'ACHATS SAINT-MARIN

681-6442  
681-9185  
336-2881  
1-348-4305  
729-1809  
270-1195  
681-6475

MONTREAL NORD 10807, boul. Pie IX  
LACHINE  
PLAZA ONTARIO  
CENTRE D'ACHATS DOMAINE  
PROMENADE CHAMPLAIN-BROSSARD  
CENTRE D'ACHATS NORMANDIE-CARTIERVILLE  
CENTRE D'ACHATS LE CAVALIER LASALLE

332-3705  
637-3765  
526-1694  
253-0426  
672-1434  
334-0319  
364-0568

### Fujica ST801: Le premier réflex contrôlé par circuit intégré.



Les récents développements de la technologie photographique ont mis le premier système de lecture par diodes émettrices de lumière (LED) sur la Fujica ST801. On obtient maintenant une précision à 1/4 de diaphragme près. Son système de semi-conducteurs remplace l'anachronique concept de l'aiguille et assure une stabilité incomparable.

Un viseur très lumineux combine trois systèmes différents qui assurent une mise au point rapide et sûre et les diodes lumineuses (LED) se



lisent très distinctement par lumière éclatante ou diffuse. La cellule au silicium réagit plus rapidement et plus précisément que la cellule au CdS. Elle enregistre donc instantanément les moindres variations d'intensité de la lumière. Les objectifs multi-couches sont traités par le célèbre procédé EBC (Electron Beam Coated) de Fuji et le flocage de la chambre élimine toutes les réflexions internes. On ne peut donc obtenir que des photos claires et précises.

La Fujica ST801. Essayez-la... comparez-la. Vous comprendrez alors pourquoi.



1197, CARRÉ PHILLIPS

866-8761

LUNDI AU VENDREDI

8.30h à 18h

SAMEDI,

9h à 17h

5488 OUEST, RUE SHERBROOKE

489-8401

LUNDI AU JEUDI

8.30h à 18h

VENDREDI

8.30h à 21h

SAMEDI

9h à 15h



## dépêches

**LE GÉNÉRAL** George Washington, le héros de la guerre d'Indépendance, va peut-être avoir une promotion. La sous-commission des forces armées de la Chambre des représentants a approuvé mercredi un projet de loi portant le grade de Washington de lieutenant général à général des armées (General of the Armies), le plus haut de l'armée américaine. Seul, jusqu'à présent, le général John Pershing a eu ce grade en 1919.

**CINQUANTE-SIX** ouvriers agricoles noirs ont été condamnés hier à 10 ans d'emprisonnement chacun pour ne pas avoir signalé à leur patron blanc la présence de guerilleros dans le périmètre de leur ferme, dans le district de Matepepa, au nord-est de la Rhodésie. Le procès a duré deux jours. Il a fait suite au meurtre du patron de la ferme, Frank Pitcher, abattu le 13 juin par des combattants nationalistes noirs. Au total, 77 ouvriers agricoles de la ferme avaient été traduits devant le tribunal, mais 21 ont été acquittés.

**LE GOUVERNEMENT** irlandais a annoncé hier à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres qu'il allait prendre des mesures plus sévères contre l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Sans donner d'autres précisions, il a annoncé qu'un projet de loi serait déposé pour "renforcer la lutte contre la subversion". On pense dans les milieux informés que le gouvernement songe à renforcer les peines de prison sanctionnant l'appartenance à l'IRA.

**L'ACCORD** entre la République fédérale, la Grande-Bretagne et l'Italie pour la construction en commun de l'avion à missions multiples Tornado a été signé hier par les gouvernements des trois pays intéressés, annonce un communiqué publié à Bonn par le ministère de la Défense. Cette signature ouvre la voie aux accords de production avec l'industrie aéronautique des trois pays concernés. Au total, 809 avions de ce type doivent être construits, soit 324 pour les forces aériennes et navales de la République fédérale, 385 pour la Grande-Bretagne et 100 pour l'Italie.

**PRÈS** de la moitié des Français, 48 p. cent exactement, estiment qu'il ne serait pas possible que M. François Mitterrand puisse rester durablement premier ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing. Selon un sondage Sofres, 35 p. cent des 1.000 personnes interrogées entre le 5 et le 12 juillet affirment, à l'inverse, que le président de la République ne pourrait garder le premier secrétaire du Parti socialiste comme premier ministre. 17 p. cent ne se prononcent pas.

**M. BORIS PONOMAREV**, secrétaire du Comité central du PC soviétique, chargé des relations avec les PC non au pouvoir, a eu un entretien mercredi à Moscou avec M. William Khashitani, secrétaire général du PC canadien, a annoncé hier l'agence Tass. L'entretien a porté sur l'activité des deux partis, ainsi que sur les questions actuelles du mouvement communiste international, le renforcement de la solidarité internationale des communistes et la signification de la conférence de Berlin-Est, précise l'agence Tass.

**LE PROCUREUR** général de la Justice du Mexique, M. Pedro Ojeda Paullada, a qualifié hier injuste et même immorale la décision américaine de déporter des États-Unis les travailleurs mexicains entrés illégalement dans le pays. Par cet acte, a ajouté M. Ojeda, les États-Unis violentent les statuts de l'Organisation internationale du Travail. Le haut fonctionnaire mexicain a particulièrement condamné la politique qui consiste à accepter les Mexicains (...) lorsqu'on en a besoin, et à prendre de sévères mesures contre eux lorsqu'ils ne sont plus utiles.

**APRÈS** un débat houleux, la Chambre des communes a adopté hier soir par une faible majorité de trois voix (311 contre 308) le projet de loi gouvernemental très controversé tendant à nationaliser l'industrie aéronautique et les chantiers navals. Le projet qui sera examiné par la Chambre des lords à l'automne et qui aura probablement force de loi en novembre, prévoit la nationalisation de 43 grandes entreprises. Plusieurs députés travaillistes malades ont été conduits à Westminster en ambulance pour ce vote crucial.

**PRÈS** de 40 pays auront en 1985 assez de plutonium pour se doter d'armes nucléaires, indique un rapport de l'Agence pour le contrôle des armes et le désarmement (ACDA) publié hier. Selon cette étude transmise au Congrès par le président Gerald Ford, 20 pays ont déjà la compétence technique et les matériaux nécessaires à la confection d'une bombe. Six d'entre eux (États-Unis, URSS, Grande-Bretagne, France, Chine et Inde) ont déjà fabriqué un engin atomique. Parmi les 14 autres, non cités dans le rapport, les spécialistes estiment que pourrait se trouver notamment le Canada.

## La Syrie et l'OLP ont signé un autre accord

d'après UPI, AFP et Reuter

Les combats ont redoublé d'intensité hier au Liban et de nouveaux affrontements ont été signalés à Jounieh entre phalangistes et chamounistes, tandis que la Syrie et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) signaient à Damas un accord visant à mettre fin à trois mois d'hostilités.

Huit jours exactement après le début de leurs entretiens à Damas, le ministre syrien des Affaires étrangères Abdel Halim Khaddam et le chef du département politique de l'OLP Farouk Kaddoumi ont signé l'entente et se sont donné l'accolade en présence du premier ministre libyen Abdessalam Jalloud.

Celui-ci a ensuite pris l'avion pour Tripoli, après avoir invité toutes les parties au Liban à oeuvrer en vue de faire appliquer le nouvel accord syro-palestinien. "Cet accord, a-t-il déclaré, est une oeuvre sérieuse qui doit amener une paix authentique en établissant de fermes relations entre Libanais et Palestiniens, mais aussi entre Syriens et Palestiniens".

Le texte proprement dit de l'accord comporte quatre points:

- Formation immédiate d'un comité supérieur libano-syro-palestinien sous la présidence d'un représentant de la Ligue arabe. Ce comité supervisera l'application

du cessez-le-feu, le rétablissement de la sécurité et l'établissement d'un calendrier pour le démantèlement des installations militaires, qui doit intervenir dans les six jours;

- Proclamation de l'acceptation d'un cessez-le-feu sur toute l'étendue du territoire libanais et par toutes les parties lorsque le comité le décidera;

- Engagement d'un dialogue national libanais sous la présidence d'Elias Sarkis, le président désigné du Liban. Ce dialogue se fondera sur le document constitutionnel diffusé le 14 février;

- Règlementation des relations entre les autorités libanaises et la Résistance palestinienne conformément au document proclamé le 14 février dernier, à l'Accord du Caire et à ses annexes.

Le texte prend également en considération le droit du Liban de ne pas voir la Résistance palestinienne s'immiscer dans ses affaires intérieures et le droit de la résistance à se battre à partir du Liban.

C'est toutefois un comité libano-palestinien, devant être constitué au cours des prochains 48 heures, qui établira le calendrier fixant la date d'application des clauses de l'accord.

Dans les milieux aussi bien syriens que palestiniens, on affirme que le Front de Kfour (dirigeants conservateurs chre-

tiens) ont approuvé l'Accord de Damas.

Au Liban, cependant, les combats ont repris de plus belle après quelques heures d'accalmie et l'Agence du Moyen-Orient (égyptienne) a souligné que l'Accord de Damas n'avait pas encore reçu l'approbation du commandement de la révolution palestinienne, tandis que Radio-Damas annonçait que le chef de l'OLP Yasser Arafat était attendu dans la capitale syrienne, demain, pour apposer sa signature au bas de l'entente.

Les milices chrétiennes, qui assiègent toujours le camp palestinien de Tel al-Zaatar, ont bombardé hier le bidonville musulman de Nabaa, alors que les palestino-progressistes ripostaient en attaquant le quartier chrétien d'Ain Roumanieh. Dans cette banlieue du sud de Beyrouth, chaque maison était encore à peine disputée la nuit dernière.

Les combats ont également bloqué une nouvelle tentative de la Croix-Rouge de pénétrer à l'intérieur du camp de Tel al-Zaatar afin d'en évacuer plus de 1.000 blessés, isolés par un siège qui est à sa 39e journée.

Des combats encore plus violents ont éclaté à Jounieh, "capitale provisoire" du Liban chrétien, entre les phalangistes de Pierre Gemayel et les "tigres" du chef du PNL Camille Chamoun. C'est l'opportunité de mettre fin aux combats,



Le commandant Jalloud, premier ministre libyen, ...amener une paix authentique...

maintenant que la Syrie et l'OLP semblent s'être mises d'accord, qui divise la droite chrétienne, estiment les observateurs.

Les phalangistes, qui ont accepté le principe d'une trêve recherchée par l'émissaire de la Ligue arabe Hassan el-Kholi afin d'évacuer les blessés de Tel al-Zaatar, ont encerclé hier une maison de Jounieh où M. el-Kholi rencontrait Camille Chamoun pour lui demander son accord.

Les hommes de Pierre Gemayel ont sommé Camille Chamoun de se montrer.

Des "tigres" chamounistes sont alors venus prêter main forte à leur chef, mais ils ont été faits prisonniers par les phalangistes.

Quand M. Chamoun a finalement quitté l'endroit avec son chauffeur, il a été copieusement injurié par la foule. Sa voiture a été un moment retenue par les phalangistes, qui l'ont traité de "traître", mais ils l'ont finalement laissé partir.

Après la rencontre Chamoun el-Kholi, le CICR compte entreprendre aujourd'hui une nouvelle initiative en faveur des blessés de Tel al-Zaatar.



Le chef du Parti communiste de l'URSS, M. Leonide Brejnev, a reçu le leader du parti polonais, M. Eward Gierk, dans un endroit non précisé de la Crimée que l'on croit être dans la région de Yalta.

## Pologne: les tribunaux ont condamné plus de 50 émeutiers

**VARSOVIE (REUTERS)** — 53 condamnations ont déjà été prononcées à la suite des manifestations du mois dernier contre les hausses de prix alimentaires proposées par le gouvernement et les procès se poursuivent, a déclaré hier M. Włodzimierz Janurek, porte-parole du gouvernement.

Tous les inculpés comparaissent en justice à titre individuel pour vol et pillage au cours de manifestations. "Personne n'a été arrêté ni jugé pour avoir pris

part à des manifestations pacifiques", a assuré ce dernier.

Les procès se déroulent à Varsovie et à Radom, où deux personnes ont été tuées lors de heurts avec les forces de sécurité. Deux groupes de 13 personnes ont été condamnés à des peines de trois à dix ans d'emprisonnement pour avoir endommagé des biens de l'Etat et pour avoir commis des actes organisés de violence. Tous les inculpés ont été surpris en flagrant délit, a poursuivi M. Janurek.

Comme on lui demandait pourquoi les correspondants de la presse occidentale n'avaient pas été autorisés à suivre les procès, le porte-parole a répondu que cette autorisation était chaque fois laissée à l'appréciation du tribunal.

Il a d'autre part affirmé que les policiers avaient reçu l'ordre de ne pas utiliser leurs armes pour disperser les manifestants. A aucun instant, il n'a été tiré de coups de feu, a-t-il dit.

## Ford courtise les délégués, Carter parle de l'étranger

d'après AFP

Le ralliement spectaculaire au gouverneur Ronald Reagan, en tant que candidat à la vice-présidence à ses côtés s'il était investi, du sénateur Richard Schweiker, n'a apparemment guère convaincu les républicains de son propre état de Pennsylvanie.

Un appel de M. Schweiker aux 103 délégués de Pennsylvanie réunis hier au Congrès, à préférer M. Reagan au président Ford, a été salué par quelques applaudissements polis. Mais les délégués, qui devaient être reçus une heure plus tard à la Maison Blanche par le président Gerald Ford lui-même, ont pour la plupart marqué qu'ils considéraient ce dernier comme un candidat plus sûr, et n'avaient pas l'intention de l'abandonner.

Seuls, deux de ceux qui ont pris la parole au cours de cette réunion ont demandé à ce que la délégation demeure non engagée jusqu'à la convention nationale de Kansas City.

Un jeune délégué s'est emparé du micro pour proclamer qu'il avait le sentiment de s'être fait avoir par M. Reagan lorsque ce dernier s'était engagé à ne pas choisir comme co-listier une personnalité républicaine ayant des vues opposées aux siennes. Le sénateur Schweiker se situe nettement à gauche de l'éventail politique républicain tandis que M. Reagan a toujours pris des positions nettement conservatrices.

Le représentant permanent des États-Unis à l'ONU, M. William Scranton, ancien gouverneur de Pennsylvanie et le secrétaire aux Transports William Cole-

man, ont l'un et l'autre prôné vigoureusement le président Ford.

Entre-temps le candidat démocrate Jimmy Carter déclarait que s'il est élu président des États-Unis, il se fera le défenseur inébranlable d'Israël, proposera la signature d'un accord multinationnel sur la réduction des ventes d'armes dans le monde et oeuvrera en faveur d'un gouvernement de majorité noire en Afrique du Sud.

A l'issue d'une réunion avec le sénateur Walter Mondale, son colistier, et dix experts en politique étrangère, à Plains, en Georgie, l'ancien gouverneur de l'Etat a précisé que l'initiative d'un accord sur la réduction des ventes d'armes devrait venir des États-Unis et, si possible, de l'Union soviétique.

A propos de l'Afrique du Sud, M. Car-

## Moscou braque 600 fusées sur l'Europe occidentale

**WASHINGTON (REUTERS)** — Les États-Unis ont accusé hier l'Union soviétique d'avoir commencé à doter d'ogives à têtes multiples les fusées à portée intermédiaire dirigées sur l'Europe occidentale.

Ces 600 fusées, dont la plupart sont déployées le long de la frontière occidentale de l'Union soviétique, ne sont pas couvertes par les accords actuellement à l'étude sur la limitation des armements stratégiques.

Un rapport, remis hier par le président Ford au Congrès et préparé par l'Agence américaine de contrôle des armes et du désarmement, affirme que les Soviétiques ont procédé à la modernisation de leurs missiles à portée intermédiaire. On savait qu'ils avaient effectué des essais d'ogives à têtes multiples destinées aux fusées intercontinentales déployées contre les États-Unis.

C'est cependant la première fois que l'on parle publiquement de l'installation de tels dispositifs sur les engins à portée intermédiaire, qui seraient lancés sur les pays européens de l'OTAN dans l'éventualité d'une guerre nucléaire.

D'après le rapport, l'Union soviétique a commencé l'an dernier à remplacer par des fusées SS-20 dotées d'ogives à têtes multiples leurs fusées à portée intermédiaires qui étaient de deux types: la SS-5 de 2.300 milles de portée et la SS-4 de 1.200 milles de portée.

D'après les services de renseignement américains, des fusées à portée intermédiaire sont également installées à l'est de l'Oural et dirigées contre la Chine.

Les États-Unis ne disposent pas de fusées comparables au SS-4 ou au SS-5, mais la France a déployé quelque 18 fusées d'une portée de 2.000 milles. Les

États-Unis disposent en Europe occidentale d'un nombre inconnu de missiles Pershing d'une portée intermédiaire. Les missiles pourraient être dotés d'ogives à têtes multiples.

## Un voisin de Carter est expulsé

**PLAINS (AFP)** — M. Jimmy Carter, candidat démocrate à l'élection présidentielle de 1976, a déclaré hier qu'il regrette l'expulsion de la famille Pittman, dont la cabane, située en face de sa maison, à Plains, en Georgie, a été tassée mercredi.

"M. A.Z. Pittman a été un bon voisin et j'aimerais qu'il vive encore ici, a dit M. Carter. Nous entretenons des liens très étroits et amicaux. Ensemble, nous avons observé l'intrusion dans la communauté de chat-huants qui attaquent les poules et les petits chats. J'ai été vraiment surpris d'apprendre qu'il avait déménagé."

M. Pittman, un Noir de 67 ans, père de sept enfants, a été prié de quitter sa cabane le 14 juillet, le jour même où M. Carter recevait l'investiture du Parti démocrate en tant que candidat à la Maison Blanche. Son propriétaire, M. Marlin Poole, lui aurait dit avoir reçu une offre de \$2.500 du Parti démocrate pour démolir la cabane.

M. Carter a assuré que le parti était entièrement étranger à cette affaire.

ter a dit: "Nous continuerons à encourager l'accession au pouvoir de la majorité noire".

Celui-ci entend, avant l'ouverture de la convention, mettre le maximum de chances de son côté, et surtout tirer parti du mécontentement provoqué chez nombre de conservateurs de son parti par l'alliance qu'ils jugent contre nature entre MM. Reagan et Schweiker.

C'est pourquoi, après les encouragements qu'il a prodigués hier à ses amis de Pennsylvanie, le président Ford a déclaré devant une organisation d'Américains d'origine espagnole que "les États-Unis continueront leur politique d'amitié envers le peuple cubain mais ne toléreront jamais l'intervention du régime castriste dans les affaires des autres pays".

Il a réaffirmé la volonté de son gou-

vernement de laisser au peuple de Porto-Rico le droit de choisir librement sa destination, sans ingérence extérieure.

M. Ford se rend aujourd'hui au Mississippi, où le président ultra-conservateur du Parti républicain Clark Reed a basculé hier dans le camp Ford.

En ce qui concerne Israël, M. Carter a déclaré que l'engagement des États-Unis à l'égard de ce pays devait être constant et inébranlable si l'on voulait voir la paix revenir au Proche-Orient.

Le candidat démocrate a encore précisé que la réunion avait également porté sur les relations entre les États-Unis et les pays en voie de développement qui, a-t-il dit, ont été très tristement négligés sous les présidents Ford et Nixon.

# Andreotti obtiendra la confiance grâce à l'abstention des communistes

ROME — Le premier ministre désigné en Italie, M. Giulio Andreotti, a formé son gouvernement et présenté la liste de ses ministres au président Giovanni Leone qui l'a approuvée. C'est un gouvernement démocrate-chrétien homogène qui n'obtiendra la confiance du Parlement que si les communistes veulent bien s'abstenir.

C'est, en effet, le premier gouvernement de la République italienne qui devra compter pour survivre sur l'abstention bienveillante des communistes. La direction du Parti communiste a fait savoir qu'elle n'arrêterait définitivement sa position à l'égard du gouvernement minoritaire démocrate-chrétien qu'après avoir pris connaissance de la liste des ministres et entendu de la bouche du premier ministre les grandes lignes du programme qu'il se propose de suivre.

Le gouvernement se présentera devant le Parlement la semaine prochaine. M. Andreotti a annoncé qu'il solliciterait la confiance du Sénat mercredi prochain. S'il l'obtient, il se présentera devant la Chambre le lundi suivant.

Les communistes devraient être satisfaits de l'exclusion des trois anciens présidents du Conseil. Ils ont maintes fois critiqué la manière dont M. Colombo dirigeait l'économie du pays et le nom de M. Rumor a été beaucoup prononcé au sujet du scandale des pots-de-vin de la Lockheed. Le gouvernement Andreotti comprend, en effet, beaucoup de visages nouveaux. Le chef du gouvernement sortant, M. Aldo Moro, n'en fait pas partie, non plus que MM. Rumor et Colombo, respectivement ministres des Affaires étrangères et du Trésor dans le gouvernement de M. Moro.

Les observateurs à Rome pensent qu'il ne fait pas de doute que les communistes, qui ont obtenu 34 p. cent des suffrages aux élections législatives du mois dernier, s'abstiendront lorsque M. Andreotti sollicitera la confiance du Parlement. Ainsi prendra fin un vide politique de trois mois dans la péninsule, en proie à des graves difficultés économiques et financières. On annonce toutefois que l'Italie a remboursé un emprunt à court terme de 500 millions de dollars souscrit aux États-Unis pour faire face à la crise de la lire.

Par ailleurs, dans une interview publiée par la "Pravda", M. Léonide Brejnev estime que la façon dont "certaines puissances occidentales" interviennent dans les affaires intérieures italiennes est en parfaite contradiction avec la déclaration d'Helsinki.

Se référant aux informations selon lesquelles les dirigeants américains, français, britanniques et ouest-allemand se seraient mis d'accord lors d'"sommet" de Porto Rico pour suspendre toute aide économique à l'Italie au cas où les communistes accèderaient au pouvoir, le secrétaire général du PC soviétique a déclaré que l'immixtion des dirigeants occidentaux dans le processus de formation du prochain gouvernement italien n'était pas un signe de leur puissance mais une manifestation de leur peur face à l'avance du progrès social.

Le secrétaire général du PC soviétique note également qu'il existe une certaine contradiction entre les déclarations des occidentaux sur la façon dont ils envisagent la démocratie et leur attitude vis-à-vis de l'Italie.



M. Giulio Andreotti, premier ministre désigné, s'est rendu hier soir au palais de Quirinal pour informer le président de la République, M. Giovanni Leone (à droite), qu'il était en mesure de former un gouvernement homogène démocrate-chrétien. La composition du nouveau gouvernement a été approuvée par le président de la République. Le gouvernement Andreotti prêterait serment aujourd'hui et se présentera, dans les prochains jours, devant le Sénat et la Chambre.

## carrières ET PROFESSIONS

la presse

### UNION RÉGIONALE DE TROIS-RIVIÈRES DES CAISSES POPULAIRES DES JARDINS

Recherche pour une de ses caisses populaires affiliées située dans la Mauricie, des candidats pour un poste de

#### GÉRANT

**RESPONSABILITÉS:** Planifier, organiser, diriger et contrôler, sous l'autorité du Conseil d'administration, l'ensemble des activités de la caisse; assurer aux membres tous les divers services. Représente la caisse, au besoin, dans des activités locales ou autres.

**LA CAISSE** — Le nombre total d'employés est de douze (12).  
— L'actif est de 8,5 millions.

**EXIGENCES** — 17 ans de scolarité.  
— Minimum quatre (4) ans d'expérience pertinente dans une caisse populaire ou dans une institution financière.  
— Une expérience supérieure pourrait compenser pour une partie de la scolarité.

**CONDITIONS DE TRAVAIL:** — Salaire selon l'expérience et les qualifications.  
— Avantages sociaux complets.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 11 août 1976, à

**DENIS BENOIT**  
Service du Personnel  
Union régionale de Trois-Rivières des Caisse's populaires Desjardins  
C.P. 100L  
Trois-Rivières, Que. (G9A 5N3)

### COORDONNATEUR DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU HAUT-SAGUENAY

Le comité technique d'aménagement du Haut-Saguenay recherche un coordonnateur pour la préparation du schéma d'aménagement du Haut-Saguenay.

Le candidat souhaite est dynamique, a les sens de l'organisation et possède les qualités suivantes:

- Est capable de diriger une équipe technique et multidisciplinaire.
- Il possède des qualités administratives.

En général, en collaboration avec le comité technique, il mènera à bon terme la préparation du schéma d'aménagement du Haut-Saguenay.

**QUALIFICATIONS REQUISES** — Un diplôme universitaire de 1er cycle (minimum) avec cinq (5) ans d'expérience pertinente

OU — Un diplôme universitaire de 2e cycle (minimum) avec avec trois (3) ans d'expérience pertinente

**SALAIRE:** — À déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 23 août 1976, à l'adresse suivante:

**Comité technique pour le schéma d'aménagement du Haut-Saguenay.**  
C.P. 246, Chicoutimi-Nord  
Attn: M. Charles-Henri Desbriens, président

### CITÉ DES DEUX-MONTAGNES

Cette municipalité est à la recherche d'un **DIRECTEUR DES LOISIRS**

#### Description de la tâche:

Sous l'autorité du Conseil de ville, mettre en place tous les éléments d'un service de loisirs; aider à la préparation du budget d'opération du service et voir à son administration; superviser et évaluer le programme d'activités offert à la population; établir et entretenir de bonnes relations avec les personnes et les organismes susceptibles d'aider à la réalisation des objectifs fixés; informer ses supérieurs et le public sur la philosophie, les activités et les buts poursuivis par son service.

#### Qualifications:

Posséder une formation universitaire ou l'équivalent en récréation ou dans un domaine connexe.

Posséder un minimum d'années d'expérience (2 à 3 ans) dans des fonctions de direction dans l'élaboration et l'administration de programme de loisirs au niveau communautaire.

Avoir une bonne personnalité et être bilingue.

#### Remunération:

Selon les qualifications

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 août 1976 à:

C.R.L.L.,  
336, rue Labelle,  
St-Jérôme, P.Q.  
à S.M. Rochon.

## fonction publique

### CONSEILLER PROFESSIONNEL

#### SERVICE DE L'URBANISME

#### DIVISION: PLANIFICATION, DÉVELOPPEMENT ET PROGRAMMES

**FONCTION:** Sous l'autorité du Surintendant "Planification, Développement et Programmes" et secteur divers travaux comportant l'élaboration de concepts d'aménagement de secteurs nécessaires au développement et à la mise en valeur du territoire. Participe à des études relatives à l'implantation et à l'aménagement d'ensembles résidentiels, industriels, commerciaux et récréatifs. Participe à des comités chargés de la planification du transport urbain et régional ainsi que de la préparation des règlements municipaux dans le domaine de l'urbanisme.

**QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE:** Doit être membre de la Corporation Professionnelle des urbanistes du Québec ou y être admissible.

**SALAIRE:** Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Toute candidature sera examinée, confidentiellement.

FAIRE PARVENIR SON CURRICULUM VITAE AU

SERVICE DU PERSONNEL  
1, Place du Souvenir  
Laval, Que. H7V 1S7



### CENTRE D'ACCUEIL BUTTERS

LOCALISATION: Austin, comté de Brome

#### VOCATION DE L'ÉTABLISSEMENT:

Centre d'accueil de réadaptation pour déficients mentaux avec ou sans handicap physique.

#### POSTE DISPONIBLE:

### DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

#### SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:

Sous l'autorité immédiate du directeur général, le titulaire du poste doit planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à une gestion adéquate des ressources humaines, matérielles et financières de l'organisation.

#### QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme d'études universitaires de 3 ans en sciences de l'administration ou l'équivalent;
- Expérience du secteur public ou parapublic avec une connaissance du fonctionnement administratif;
- Entre 20 ans et 50 ans;
- Bilingue.

**TRAITEMENT:** Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir le "curriculum vitae" avant le 10 août 1976 à l'attention de:

Directeur Général  
CENTRE D'ACCUEIL BUTTERS  
Austin, comté Brome, Québec

## VICE-PRÉSIDENT DES FINANCES

Une compagnie basée à Montréal, dont la croissance est remarquable, engagée dans des opérations d'ordre bancaire sur le marché international, recherche un candidat doué, spécialiste des systèmes et des contrôles, familiarisé avec la technologie d'informatique. Doit être bilingue. Salaire dans les \$20.000.

Prière de faire parvenir tous détails à titre confidentiel

Le Président  
C.P. 364, Succ. B  
Montréal

## AVOCATS

Grande étude de Montréal recherche avocats CIVILISTES et CRIMINALISTES d'expérience. Traitement selon qualifications.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

LA PRESSE REF: 17.490  
C.P. 6041, Succ. "A"  
Montréal H3C 3E3

### REPRÉSENTANT TECHNIQUE AOCO LIMITÉE

Requiert un représentant technique pour la Division des Instruments Scientifiques.

Pour faire connaître les produits de la compagnie dans la Province de Québec.

Candidats doivent être:

- Couramment bilingues
- Posséder des antécédents des ventes dans les domaines Scientifique, Médical, Technique
- Capable d'accroître les volumes des affaires.

Salaire proportionnel aux qualifications. La compagnie offre un généreux éventail de tous avantages sociaux ainsi qu'une voiture.

Faire parvenir le curriculum vitae à l'attention de:

Directeur du Personnel,  
AOCO LIMITÉE,  
C.P. 5500,  
BELLEVILLE, Ontario K8N 5C6

## INFORMATIQUE

Du à l'expansion de son siège social situé à Montréal, 2 postes sont présentement vacants chez Data 100 Canada Ltée, manufacturier international d'équipement de télé-informatique et d'entrée des données. Ces postes sont ouverts aux candidats féminins et masculins.

### REPRÉSENTANT TECHNIQUE

#### FONCTION:

Assister nos clients dans l'implantation de nos systèmes KEYBATCH.

#### QUALIFICATIONS:

Connaissance pratique des procédés d'entrée des données. La maîtrise d'un langage de programmation serait souhaitable.

**SALAIRE:** À discuter.

Veuillez envoyer "curriculum vitae" à l'attention de:

Helène Quimper  
DATA 100 CANADA LIMITEE  
3, Place du Commerce, suite 100  
He-des-Sœurs, Montréal, Que.

## LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

### TECHNICIEN EN INFORMATIQUE

#### LE POSTE CONSISTE À:

- Concevoir et entretenir les jeux de cartes contrôles.
- Voir au bon maintien des bibliothèques de programmes.
- Allouer l'espace sur disque.
- Maintenir les lots de production.

#### QUALIFICATIONS:

- Posséder un diplôme d'études collégiales en informatique ou l'équivalent;
- Avoir une connaissance pertinente sur un système IBM 360 avec DOS serait un atout.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur "curriculum vitae" à:

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC  
Service du personnel,  
Poste no: C-6577  
C.P. 1058 Place d'Armes,  
Montréal, Que. H2Y 3J8

### TENEUR DE LIVRES CHEF DE BUREAU ADJOINT BILINGUE

Un importateur de marchandises générales recherche un chef de bureau adjoint ayant au moins 5 ans d'expérience. Les candidats doivent bien connaître les devises étrangères, les procédures de douane, les systèmes de bureau et être en mesure de superviser du personnel. Salaire à convenir, selon l'expérience et la compétence reconnue. Prière de faire parvenir une demande écrite, en donnant formation, expérience et salaire actuel, à:

M. Friefeld, C.A.  
Friefeld, Rohr, Rubins & Schneider  
1010 ouest, rue Ste-Catherine, suite 1006  
Montréal, Que.

### MANUFACTURIER DE MOTOCYCLETTES ET DE PRODUITS SPÉCIALISÉS

est à la recherche d'une personne bilingue et qualifiée pour occuper le poste de

### REPRÉSENTANT DES VENTES

de l'est du Québec.  
A cet effet, veuillez adresser votre "curriculum vitae" au:  
714, Chemin du Golf, Ile des Soeurs,  
Montréal  
à l'attention de: M. Roland Commy,  
Directeur des ventes

### REPRÉSENTANT DES VENTES

Le plus grand fabricant au monde de pelles hydrauliques requiert un représentant des ventes pour sa division de grues.

Le candidat doit avoir des aptitudes de vendeur, être bilingue et connaître à fond le marché des grues.

Poster votre "curriculum vitae" à

POCLAIN CANADA LTEE  
6700, Côte-de-Liesse  
St-Laurent, Que. H4T 1E3

Att: Directeur du personnel



### DIRECTEUR DE DIVISION

Si vous avez dirigé avec succès une petite entreprise et êtes doué dans le "marketing" et possédez de l'expérience, de préférence en estampillage de métal ou dans l'industrie de vêtement, nous aimerions vous proposer la direction de notre division de Montréal. Connaissance du français et de l'anglais nécessaire.

Salaire proportionnel à l'expérience et aux qualifications. Faire parvenir votre "curriculum vitae" incluant salaire antérieur à:

LA PRESSE REF.: 17489  
C.P. 6041 SUCC. "A"  
MONTREAL H3C 3E3

### BUREAU DE COMPTABLES AGRÉÉS

requiert les services de:

CANDIDATS: Jeunes C.A. avec expérience. Étudiants C.A. ou C.G.A. avec expérience en vérification. Bilinguisme serait un atout.

FONCTIONS: Assumer la responsabilité des travaux auprès d'un groupe de clients aux activités diverses.

REMUNERATION: Selon qualifications et expérience.

COMMUNIQUER AVEC: PAUL LAFLÉUR, C.A.,  
ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLÉUR, CIE.

739-6334

## mon œil sur montréal PAR DOLLARD PERREAULT

L'art dans  
les prisons

L'exposition itinérante de la "Prison Arts Foundation" sera présentée demain, de 13h à 21h au pénitencier de Sainte-Anne - des - Plaines (Archambault minimum).

Le public est invité à voir 95 œuvres d'art (peintures, sculptures, pièces d'artisanat) produites par des détenus à travers le Canada.

Tous les ans, depuis 1969, on présente une exposition d'œuvres réalisées par des détenus.

A Terre  
des Hommes

Aujourd'hui, à la Place des Nations, de 16h à 20h, journée du Nouveau-Brunswick; au Kiosque International: 11h, Harmonie de Terre des Hommes; 14h, Latino-Jazz-Pop; 16h et 17h, Pacha, troupe folklorique mexicaine; 18h30, Rigi, troupe folklorique de la Suisse centrale; 20h30, Jazz-O-Matic, danses modernes; à la Place de la Joie: 20h, danse sociale avec les "Vif Argent".

Demain, à la Place des Nations, de 16h à 20h, journée de l'Ontario; au Kiosque International: 14h et 15h30, Les Sortilèges, troupe folklorique; 17h, Compagnie québécoise de ballet; 18h30, Pacha, troupe folklorique mexicaine; 20h, troupe folklorique ukrainienne; à la Place de la Joie: 15h, Harmonie de TdH; 16h, Latino-Jazz-Pop; 20h, danse de l'âge d'or.

Dans les pavillons: Bulgarie, spectacle tous les jours à 17h avec "Les Prins" (musique, danse, comédie et

magie); Grèce, danse et musique populaire avec "Les Olympiens", tous les jours à 16h et 18h30 (samedi et dimanche, à 15h, 17h et 19h15); Inde, danse classique et folklorique avec "Latha et Rashmi", tous les jours (à l'exception du lundi et du jeudi) à 15h et 18h (le samedi et le dimanche, il y a une représentation supplémentaire à 13h); Pakistan: charmeur de serpents, tous les jours à 13h, 15h et 17h; troupe folklorique tous les jours à 18h30 (samedi et dimanche, à 15h30 et 18h30); Suisse: danseurs folkloriques tous les jours à 12h30, 16h, 18h30; Tchécoslovaquie, tous les jours à 15h et 17h (à l'exception du vendredi), danses folkloriques avec l'Ensemble national tchécoslovaque de chant et de danse; Teleglobe Canada, tous les jours, diffusion en direct des Jeux olympiques (visa de TdH non requis).

A la ronde: Place du Carrefour, les Swaying Stars (équilibrium) samedi et dimanche, à 17h30 et à 21h30; les "Gerables" (acrobaties aériennes) mercredi, jeudi et vendredi à 17h30 et 21h30; Théâtre des marionnettes, spectacles tous les jours à 14h, 15h, 16h et 17h; Laterna Magika, tous les jours (à l'exception du mardi) "Les Chinois Young", à 14h30, 16h30 et 20h30; Les Acrobates de Chine (films), tous les jours à 14h50, 16h50, 18h50 et 20h50.

## EN VRAC

—Les spécialistes de la compilation statistique de Terre des Hommes prévoient que le cent millionième visiteur depuis les débuts d'Expo-67 franchira l'un des tou-

riquets de TdH vers la mi-août. Voici les chiffres d'assistance pour chacune des saisons: 1967, 50,306,648; 1968, 12,516,480; 1969, 6,575,317; 1970, 5,997,359; 1971, 7,027,749; 1972, 3,026,370; 1973, 3,140,060; 1974, 2,970,151; 1975, 3,134,736.

—Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Paul L'Allier, vient de verser \$19,250 à l'Association des cinéastes amateurs du Québec, association qui a pour but de regrouper des cinéastes amateurs et de leur offrir des moyens de perfectionnement et de formation ainsi que d'aider à la diffusion de films d'amateurs.

—Le Conseil Thomas J. Duffy (1466) des anciens combattants des guerres étrangères de Keekwementown, New York désire remercier tous les Canadiens qui ont fait des dons lors de la vente de coquelicots pour les anciens combattants, dans la région de Plattsburgh, en mai dernier.

—Le Programme Imperial Tobacco pour l'environnement dont le siège social est 3810 ouest, rue Saint-Antoine, à Montréal, a récemment accordé une subvention de \$2,500 à la Victoria Community Video Services Society pour lui permettre de monter un document vidéo destiné à informer le public sur la situation actuelle du Portage Inlet et du Gorge Waterway, voies d'eau qui traversent la capitale de Colombie-Britannique et sur les diverses options de développement ainsi que les conséquences de chacune. Le but de cette initiative est de rendre le public conscient des problèmes qui se posent et lui permettre d'intervenir pour éviter les erreurs de planification.



## Nom associé au secourisme

Les services médicaux du CN et d'Air Canada ont récemment décidé d'associer les Poitras au secourisme en offrant le Trophée Poitras au meilleur secouriste de la région de Saint-Laurent dans les compétitions annuelles de secourisme. De père en fils, les Poitras ont été à la tête des services de secourisme au Grand Tronc, tout d'abord, puis au CN et à Air Canada, de 1907 à nos jours. M. Arthur Poitras fut le premier artisan du secourisme au Grand Tronc et probablement le seul instructeur bilingue au Canada. En 1945, son fils, M. Paul-E. Poitras, prenait la relève. De gauche à droite, dans la photo: M. D. P. Vaughan, directeur des services médicaux du CN et d'Air Canada; M. Paul-E. Poitras, superviseur du service des premiers soins au CN et à Air Canada; M. J. F. Roberts, vice-président du CN.

## DEMAIN

—La Société Canada-Chine présente les films "Song of Yi Meng Mountain" et "Sons and Daughters of the Grassland", demain à 20h, au Freemason Hall, 69, rue Lagacière, dans le cadre d'une série de manifestations destinées à rendre présente à Montréal la République populaire de Chine à l'occasion des Jeux olympiques.

—La question du logement à Montréal sera discutée demain à une rencontre organisée à "L'Hotel des sinistres de Montréal", au 2237, rue Fullum. De 9h30 à 11h: rencontre avec des représentants de l'Aide aux sinistres; présentation de deux films; de 13h30 à 17h30: présentation d'un film et discussion sur la rénovation urbaine, les taxis et les services publics; de 19h à 20h, rapport des ateliers de discussion; 20h30, soirée dansante. Toutes les personnes intéressées à la question du logement y sont invitées. (527-2359).

—Un film haïtien, "Haiti, le chemin de la liberté ou Jean-Claude Duvalier et les Léopards peuvent-ils développer le sport en Haïti?" sera présenté demain, à 19h, à l'Université de Montréal, pavillon des sciences sociales, amphithéâtre F2245 (3200, rue Jean-Brillant). Ce film est présenté par le Comité pour le Front Uni. Il a été primé en octobre 1975 au festival du film francophone de Genève. Entrée: \$3; \$1.50 pour les athlètes haïtiens.

—Des équipes de bénévoles du service de sécurité aquatique de la Croix-Rouge iront donner des démonstrations demain à 14h30, à la piscine Turmel, à Québec, au camping Frontière enchantée.

Havelock et au Jardin Prévert, à Cookshire.

—La Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal offre des promenades commentées au parc Angrignon, demain et dimanche, de 10h à 16h. La Faculté offre aussi, dimanche, des visites commentées à la Station de biologie de l'Université de Montréal, près de Saint-Hippolyte. Lundi, il y aura également des visites à ce dernier endroit pour des groupes qui ont une réservation. Pour plus amples renseignements ou pour réservations: Faculté de l'éducation permanente, 343-7920.

—A partir de 9h demain matin, les Indiens de Caughnawaga présentent demain divers spectacles marins à la Kanawake Marina. De 11h à 19h, il y aura un grand tournoi de football entre nations indiennes. A 20h, il y aura danse dont les bénéfices seront versés à l'hôpital de l'endroit. Le public est invité tout le jour à Caughnawaga à l'occasion du grand pow-wow qui s'y déroule durant la tenue des Jeux olympiques; de 9h à 17h, visites commentées de la mission catholique (Musée, résidence et Fort Saint-Louis); la boutique d'artisanat Kanawake accueille les visiteurs de 10h à 21h.

—L'opéra Le Comte Ory, de Rossini, sera présenté demain à 20h, au Centre national des arts, à Ottawa, dans le cadre du Festival Canada 76. Un "train de l'opéra" partira de la Gare centrale à 13h50 et arrivera à Ottawa à 15h56. Pour le retour on peut choisir l'un des cinq trains quotidiens d'Ottawa à Montréal.

Le Cercle Lacordaire de Montréal tient une rencontre mixte demain, à 20h30, au 1930, rue Champlain. Entrée libre.

## Tour d'horizon de la mode française - hiver 76

PARIS (d'après AFP et AP) — La ligne générale est à la souplesse, mais pour quelques couturiers tels qu'Em-

manuel Ungaro, c'est plus encore: c'est de l'ampleur, et aussi de la couleur. Ses longues jupes paysan-

nes à petites fleurs, accompagnées de veste longues ou bien courtes et étroitement appuyées, c'est du folklore, un folklore agréable. Il y a des applications de tissu fleuris sur tissu un peu moins fleuris et de grosses fleurs sur des carreaux. Ungaro y ajoute pour le soir de longues capes assorties avec capuche.

## Feraud

Louis Feraud, qui, habituellement, utilise avec finesse le blanc et le noir, a profité de cette année ou ses collègues se cantonnent dans des demi-tons, pour se jeter dans la couleur. Il ne met jamais plus de deux couleurs à la fois, mais elles sont souvent vives. Les jupes sont froncées. Les revers sont à volants. Pour les heures habillées, les tuniques sont décolletées horizontalement. La jupe est toujours assez longue, à 10 cm au moins au-dessous du genou. Pour le soir il revient à son noir bien-aimé. Ce sont des robes de jersey noir qui éclaircissent de petits cercles ou de petits carres de teintes vives et qui sont ourlées de franges.

Les mannequins de Louis Feraud portent les nouvelles chaussures "écologiques" de François Villon. Ce sont des chaussures qui font fureur aux États-Unis parce qu'elles permettent au pied d'occuper une position plus naturelle, plus près de la terre; le talon s'y trouve un peu plus bas que la plante des pieds.

## Paton

Chez Jean Paton, c'est le jersey qui est en vedette: le jersey uni, dans des tons de marron, de beige, de rouge, de violet, de bleu, de grenat. Le style est très nettement asymétrique.

Les manteaux fendus recouvrent des robes qui peuvent être fendues aussi sur une sous-robe. C'est le système des superpositions. Un pantalon de jersey beige peut être recouvert d'une tunique asymétrique noire, le tout étant recouvert d'un poncho d'une troisième teinte, également asymétrique mais en sens inverse.

L'ensemble n'est pas triste, en raison de la variété des jersés multiformes: fleurs, carreaux, pointilles, des gilets vêtements naps le costume, ce n'est même plus la couture mais les coulisses de l'opéra.

## Chanel

Chez Chanel, on a compris que la fidélité à un style n'exclut pas la nécessité de créer. Cette année, les "petits Chaneles" sont recouverts d'un manteau-chasuble de même tweed, dépourvu de manches.

La jupe à plus est de tradition, rue Cambon. La jupe froncée n'a rien à y faire sauf le soir. Cependant on a pu voir des jupes de tailleurs coupées en forme.

Le soir, chez Chanel, est plein de volants. Nombreuses sont les robes à gorge qui ont plusieurs volants. Même les pantalons du soir ont des volants, ce qui leur donne des allures de robes de style.

## Molyneux

Chez Molyneux l'ampleur est mesurée. La silhouette générale est droite. Il y a parfois de courtes capes sur des tailleurs et des robes. Les manteaux sont bien coupés et les épaules et la taille à leur place naturelle. La collection ne comporte pas de pantalons.

Pour le jour, chez Molyneux, la jupe couvre le genou mais pas plus. Le soir, les robes s'arrêtent au mollet. De très jolies robes habillées ont leur ourlet travaillé, soit par une application de dentelle, soit par l'application de petits choux de satin.

## Saint-Laurent

Saint-Laurent n'a pas démodé son prêt-à-porter d'hiver présente en avril dernier.

La collection haute-couture est la copie conforme de la fête russo-marocaine à laquelle il nous avait déjà conviés. Les manteaux de boyards et les jupes paysannes du matin les grands bur-nous, les petits gilets à manches sont repris le soir dans des matières somptueuses et des coloris dignes d'un grand peintre mais on atteint vite

au gigantisme (Manches et jupes intraportables), et au folklore défilant bien que somptueux. Ce n'est plus le vêtement naps le costume, ce n'est même plus la couture mais les coulisses de l'opéra.

Un seul thème: l'Asie et le Proche-Orient étroitement mêlés dans un folklore sans frontières qui permet de marier des bur-nous de spahis à des toques de moujiks, des gilets russes à des fezz, des turbans des sables à des jupes de la steppe.

## Lanvin

Résultats d'un sondage — très partiel il est vrai — Lanvin arrive en tête des collections d'hiver.

Tous les journalistes présents s'accordent pour lui trouver grand air, beaucoup d'élégance et une originalité certaine. L'effort est d'autant plus méritoire que la collection s'est limitée à une quarantaine de modèles en raison de la grève observée dans les ateliers quelques jours avant la présentation.

## Ungaro

Chez Ungaro, le folklore est roi, un folklore d'Europe centrale qui glisse peu à peu vers le Caucase, effleure l'Afghanistan, flirte avec le Tibet avant de redescendre vers le sud pour mettre ses pas dans ceux des croisés.

On voit de longues tuniques fendues sur des robes imprimées paysannes avec des bottes de cuir verni rouge, de grands manteaux inspirés des bobous africains dont les mannequins tentent vainement de relever les manches,

des robes de cashemire ou de soie naturelle aux impressions multiformes: fleurs, carreaux, pointilles, des gilets matelassés aux grosses manches bouffantes, un vaste manteau non doublé en mo-hair ivory, un boa d'Autriche sur un fourreau de satin noir (escalade au Moulou-Rouge) et puis d'immenses housses rouges, violettes ou vert cru, accrochées à la pointe des seins et retenues par d'énormes bijoux-plastrons.

## Paco Rabanne

Paco Rabanne qui avait tant fait pour la couture en lui

apportant il y a dix ans un sang nouveau puis avait sombré dans le chiffon, comme tout le monde, reprend son souffle. Il a présenté une des meilleures collections de Paris, importable telle quelle, certes, mais dont il n'aurait sûrement qu'une chose. Le "métallurgiste" comme l'appelait Chanel a maîtrisé sa technique, l'a affinée. Il ne travaille plus dans le rivet mais dans la cote de maille, plus souple et plus légère. Enfin et surtout c'est une naine d'inventions.

Ses femmes-cerfs-volants,

en jersey gris, en faille rouge, superbes, ouvrant leurs ailes immenses pour laisser voir d'extraordinaires plastrons de métal ou de broderies, balançant de longues cordelières de métal, en sautoirs, ses marquées en robes à paniers gonflées comme des lampions, ses insectes étranges en patch-work de lamé, tout est extraordinaire, rien ne laisse indifférent. C'est Paco retrouvé. On mènera ses bottes avec sur-bottes, sorte de guêtre fendue dans le bas et couvrant le pied, ses énormes pulls faits de pompons de laine, ses casques de voyou.

Visiteurs Olympiques?  
Jouez gagnants chez H.R.!

Vous aimeriez faire quelques achats pendant votre séjour à Montréal? H.R. vous offre le plus joli choix-mode!

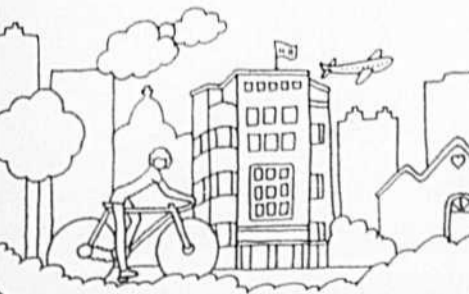
Nos maîtres-fourisseurs sont les plus réputés du Canada. Ils ont tant d'expérience! Nos débuts remontent à 1837. Nos collections pour Madame, Monsieur, et Miss Renfrew vont du plus sport au plus habillé. Nous avons un charmant rayon-enfants. Et des collections bagages et cadeaux. Le tout du Canada et d'ailleurs, sélectionné avec goût.

Sept magasins de distinction. Et une ambiance où il fait bon "magasiner".

Nous acceptons les cartes Neiman-Marcus, Bergdorf Goodman, American Express, et Chargex.

## HOLT RENFREW

Sherbrooke et de la Montagne, Hôtel Ritz-Carlton, Place Ville Marie, Banlieue: Rockland, Dorval, Fairview, Anjou



Heures olympiques d'ouverture Holt Renfrew. Centre-ville: Sherbrooke et de la Montagne et Place Ville Marie, lundi à vendredi jusqu'à 21h. Banlieue: Rockland, Fairview, Dorval et Anjou, lundi à mercredi jusqu'à 18h; jeudi et vendredi jusqu'à 21h. Tous nos magasins sont ouverts le samedi jusqu'à 17h.

Marshall's  
tissus de Montréal

POUR LES TISSUS, C'EST TOUJOURS MARSHALL.

# SOLDE GIGANTESQUE

DÉBUTANT LE 3 AOÛT!

## LIQUIDATION SEMI-ANNUELLE CHEZ MARSHALLS

Ne manquez pas de regarder notre annonce dans La Presse du 3 août

**"SI VOUS FAITES VOTRE COUTURE, VOUS NE SEREZ PAS DÉÇU!"**

A notre magasin du centre-ville seulement  
1195 ouest, SAINTE-CATHERINE

# MEDECINE & D'AUJOURD'HUI

## L'acné et ses victimes

L'acné est la plus fréquente des lésions cutanées du visage. Ses séquelles, souvent indélébiles, toujours disgracieuses, posent un problème particulièrement important chez la femme. Sa fréquence en fait un problème quotidien pour le médecin. Son origine reste mystérieuse et la multiplicité des traitements est le reflet des difficultés rencontrées pour traiter l'acné: malade, impatient et vite lassé.

L'acné juvénile apparaît entre quatorze et vingt-cinq ans, mais il peut exister des formes plus tardives.

L'acné est souvent plus précoce chez les filles, réputée plus intense chez les brunes. Les lésions siègent sur le visage, la lisière du cuir chevelu, le cou, et peuvent s'étendre au thorax. Les régions séborrhéiques sont atteintes avec prédilection: les joues, les sillons du nez, la région inter-sourcilière, les tempes et le dos.

Les lésions sont constituées par les comédons et les points noirs, les petits kystes, les papules et les pustules contenant du pus qui apparaissent et sont accentués par les manoeuvres d'expression maladroit. Tout peut en rester là. L'acné juvénile simple sera pourtant sujette à plusieurs poussées.

Il est indispensable de faire un bilan général qui précisera l'existence de troubles digestifs à type de constipation, d'aérophagie ou d'allergie alimentaire, de troubles endocriniens et même de facteurs psychiques souvent de type dépressif.

Enfin, il faut rechercher un régime déséquilibré, trop riche en graisses ou en sucres.

**Les femmes (entre 40 et 50 ans)**  
L'acné rosacée est une variété particulière qui se caractérise par plusieurs aspects: elle atteint surtout les femmes entre quarante et cinquante ans, elle évolue sur des peaux

fragiles ou facilement irritables, les poussées apparaissent sur un fond permanent de couperose et s'accompagnent de sensations de brûlures et de picotements, sans phénomènes douloureux véritables. La topographie des lésions est également particulière: les joues, le nez, le menton, la région médiane du front.

L'acné rosacée est une lésion complexe, à la fois infectieuse et vasculaire, très sensible aux phénomènes thermiques (froid vif, soleil), qui doit être traitée précocement.

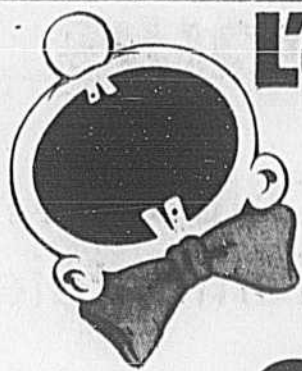
Avant tout traitement, il faut faire abandonner au malade les mauvaises habitudes de pincement des points noirs et le mettre en garde contre l'usage incontrôlé de "produits miracles". Il reste encore à lui expliquer que le traitement est long et se fait par étapes: antiseptie locale avec parfois antibiotiques par voie générale, traitements exfoliants, vaccination éventuelle, enfin traitement des cicatrices.

Les règles hygiéno-diététiques ne sont pas à négliger: repas à heures régulières, régime de restriction des sucres, suppression des bonbons, les gâteaux et les chocolats, consommation modérée de corps gras.

Il est capital d'adapter le traitement à chaque malade en fonction du type clinique de la maladie, de la tolérance de la peau aux médicaments et des possibilités d'observation régulière du malade.

La persévérance permet de guérir l'acné, tandis que la désinvolture est souvent à l'origine de physiologies marquées de cicatrices disgracieuses.

Cette chronique quotidienne est préparée par des spécialistes. Ils ne répondent pas aux lecteurs personnellement mais s'efforcent d'aborder le plus vaste éventail possible de questions d'intérêt général. Le médecin de famille est toujours, dans les cas personnels, le meilleur conseiller.



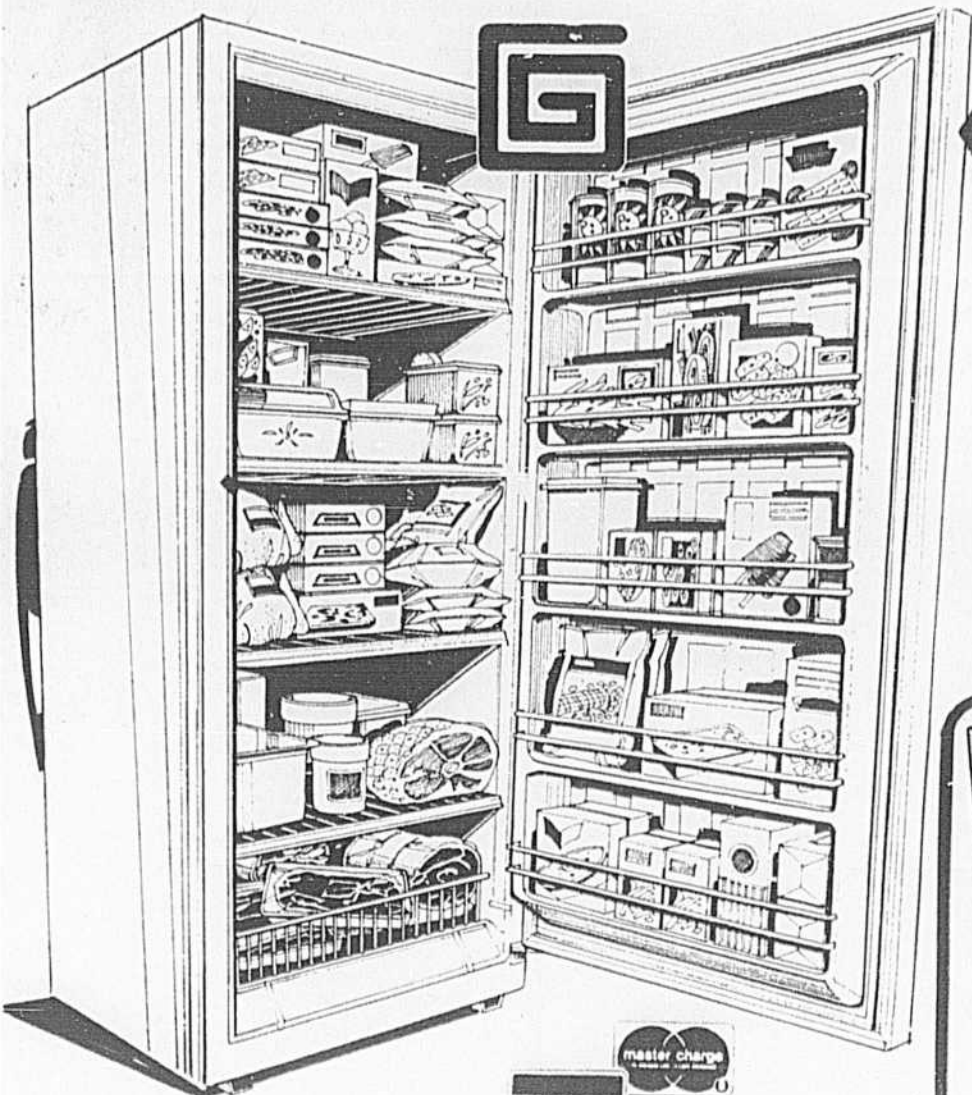
# L'Enfant Terrible Bad Boy

## CE SOIR ET SAMEDI!

LUNDI — MERCREDI 9 À 18H  
JEUDI — VENDREDI 9 À 21H  
SAMEDI 9 À 17H

# À PRIX AVANTAGEUX

Épargnes exceptionnelles sur une magnifique sélection de meubles, appareils, TV et climatiseurs. Tous ces articles offerts à des bas prix qui vous raviront! Hâtez-vous de profiter d'importants rabais sur des articles non annoncés.

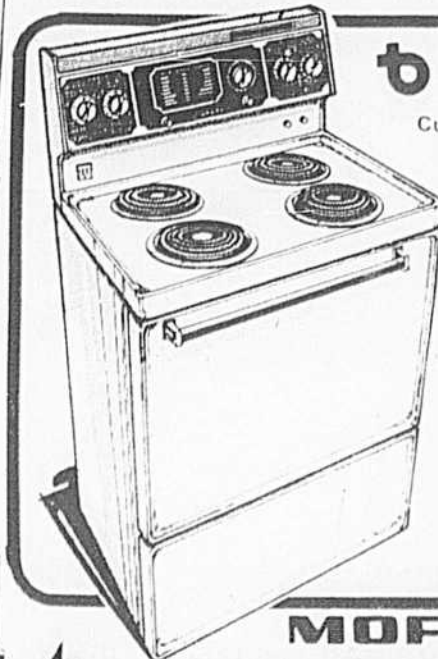


### GENERAL FREEZER LTD.

Congelateur droit 10.7 pieds cubes qui s'installe partout.  
Capacité: 374 lb et tres bas prix

Bas prix garanti **\$289<sup>99</sup>** livraison incluse

- Contre-porte avec vaste espace de rangement. 4 étagères chromées, une est amovible pour faciliter l'accès à la marchandise et permettre l'entreposage de grosses pièces.
- Porte pourvue d'aimants sur 4 côtés ce qui assure l'étanchéité de la fermeture.
- Isolation de fibre de verre mince qui assure un fonctionnement efficace.
- Serpents réfrigérants qui assurent un maximum de contact, augmentent l'efficacité et réduisent la consommation d'énergie.
- Modèle qui associe rendement, économie et fonctionnement silencieux, grâce au compresseur Aspera. Eclairage, cadenas et clés, gages de sécurité.



### BÉLANGER

Cuisinière "Chalet" 24", 4 plaques à réglage infini de chaleur

Bas prix

**\$197<sup>77</sup>**

livraison incluse

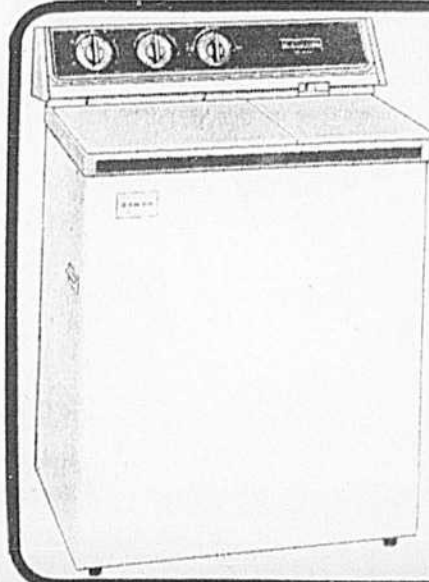
Ce modèle comporte: console vitrifiée, lampes pilotes pour le four et les éléments de surface, prise pour accessoires ménagers: éléments de surface à rhéostat à démontage rapide, surface de cuisson à rebord, porte de four amovible et une étagère amovible. Éléments tubulaires pour grill et four.  
Facilité de paiement si désiré  
PERSONNE NE SURPASSE L'ENFANT TERRIBLE

### MOFFAT

Réfrigérateur "SANS GIVRE"  
Contenance 15 pieds cubes avec section congélateur contenant 143 lb

Bas prix garanti **\$398<sup>88</sup>** livraison incluse

Faites la comparaison! Nous croyons que vous ne trouverez pas un grand réfrigérateur-congélateur à deux portes, "sans givre", de 15 pieds cubes et d'un modèle aussi luxueux à si bas prix! Intérieur très spacieux et contre-porte bien aménagée. Étagères réglables à 10 positions. Bacs à légumes jumelés vitrifiés. Panier à oeufs. Compartiment pour produits laitiers. Porte à fermeture magnétique qui assure un excellent fonctionnement. Une pièce d'équipement indispensable au chapitre "froid". Achetez sans tarder durant la Vente des vacances.



### SANYO

Laveuse-sècheuse à cuve double pour 6 lb de linge — pas besoin d'installation spéciale

Bas prix

**\$186<sup>93</sup>**

livraison incluse

Branchez simplement sur le robinet de l'évier et commencez votre lessive! La seconde brassée sera lavée pendant l'essorage de la première. L'essorage centrifuge assure du linge prêt pour le repassage, à peine humide. Modèle sur roulettes que vous rangez dans un coin inconspicue après usage. Ne tardez pas!



## PENDANT 3 JOURS SEULEMENT

Climatiseurs  
déshumidificateurs

**10%**

de réduction sur tout notre stock

## PERSONNE NE SURPASSE L'ENFANT TERRIBLE

Terme budgétaire disponible

<b>BROSSARD</b> 1876, rue Panama, sur le coin de Panama et Taschereau	<b>465-1410</b>
<b>SAINT-LÉONARD</b> 6875 est, rue Jean-Talon, entre Langelier et Galeries d'Anjou	<b>254-9936</b>
<b>SAINT-LAURENT</b> 3400, Côte-Vertu, sortie 36, sur l'autoroute Transcanadienne	<b>334-9304</b>

## vos horoscopes

**LES ENFANTS NES CE JOUR** seront très romantiques et fleur bleue, à la recherche d'un Prince Charmant, ou d'une Belle au bois dormant des contes de fée, ils idéaliseront l'amour qui constituera pour eux un des éléments les plus importants de leur existence.

**♈ DU 21 MARS AU 20 AVRIL**  
BELIER

La journée sera chargée de réalisations et de satisfactions, car vous partez du bon pied. Inutile de courir quand on se trace un programme raisonnable. Une visite vous distraira. Il faut songer à l'avenir.

**♉ DU 21 AVRIL AU 20 MAI**  
TAUREAU

Grâce à une personne brune, vos plans sont de plus en plus populaires, et il y a amélioration dans vos finances. Tentations de faire des extravagances. Que les racontars ne changent pas vos opinions sur une personne très chère.

**♊ DU 21 MAI AU 21 JUIN**  
GÉMEAUX

Que votre tempérament ne vous fasse pas entreprendre trop de démarches et de transformations. C'est dans le calme que vous réussirez le mieux. Vous causerez du chagrin à l'autre sexe.

**♋ DU 22 JUIN AU 22 JUILLET**  
CANCER

Ne ridiculisez pas l'expérience d'autrui, elle peut vous rendre service bientôt. Vous aurez à changer votre programme pour vous adapter à des responsabilités nouvelles. Un désappointement se transforme en plaisir.

**♌ DU 23 JUILLET AU 22 AOUT**  
LION

Il ne faut pas vous faire prier pour remplir vos obligations au matin. La réussite est assurée à l'un de vos projets favoris, après en avoir parlé à qui de droit. Faites d'une pierre deux coups.

**♍ DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE**  
VIERGE

Inutile de vous inquiéter tant de l'avenir. C'est d'abord votre santé qui mérite votre attention. Vous semblez manquer de repos depuis quelque temps. Les sexes ne s'entendent pas toujours.

**♎ DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE**  
BALANCE

L'optimisme domine en matinée. Le moment est venu de reprendre le retard dans le travail et la correspondance. Une personne vous dérangera, mais pour un bon motif. Il ne faut jamais discuter des goûts et des couleurs.

**♏ DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE**  
SCORPION

Il y a possibilité d'élargir vos horizons en vous préoccupant un peu plus de votre entourage. À l'heure d'un repas, vous apprenez une nouvelle consolante au sujet d'une absente. Une réunion vous plaît.

**♐ DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE**  
SAGITTAIRE

On dirait que plusieurs êtres recherchent votre amitié et c'est ailleurs que vous dirigez vos affections. Des journées de bonheur sont assurées si vous obéissez à vos parents. Une affaire est éclaircie.

**♑ DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER**  
CAPRICORNE

Il faut songer sérieusement à une démarche qui avancera grandement un projet. Danger de discussion avec un membre de la parenté, qui vous jalouse sans motif. Une personne est irrésistible.

**♒ DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER**  
VERSEAU

Vous ferez plusieurs nouvelles amitiés, à l'occasion d'une réunion. Il ne faut pas tant vous agiter pour amener les gens à penser comme vous. L'imagination finira par vous jouer un vilain tour.

**♓ DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS**  
POISSONS

Inutile de prendre tant au sérieux tout ce qui se colporte dans l'entourage. Une mauvaise relation est à déraciner. Un coup de téléphone peut vous surprendre agréablement. Ne vous fiez pas trop au hasard.

## Sauvons Montréal organise des tours guidés des quartiers du centre-ville

Afin de mieux faire connaître leur ville aux Montréalais, le groupe Sauvons Montréal organise, pour les mois d'août et septembre, des tours guidés des quartiers du centre de la ville.

D'une durée d'environ deux heures, ces tours se feront par groupes de 15 à 20 personnes. De caractère à la fois récréatif et instructif, ils visent à faire connaître aux Montréalais la diversité des quartiers du centre, la vie propre à chacun, de même que les différents problèmes — démolition, spéculation, etc. — avec lesquels leurs habitants se trouvent aux prises.

Les tours auront lieu les mardis, à 18 heures, et les dimanches à 14 heures.

Les quartiers que feront visiter les guides de Sauvons Montréal:

- le "Golden Square Mile", au sud du dimanche 15 août (le point de départ est l'angle sud-est du coin de la rue McGregor et du Chemin de la Côte-des-Neiges);

- le quartier des rues Lincoln et Tupper, le mardi 10 août et le dimanche 22 août (départ à l'angle sud-ouest des rues Sherbrooke et Guy);

- la partie sud du quartier Saint-Louis, le mardi 17 août et le dimanche 29 août (départ à l'angle nord-ouest de l'avenue du Parc et de la rue Milton);

- le boulevard Saint-Laurent, le mardi 24 août et le dimanche 5 septembre (départ à l'angle sud-ouest de la rue Sherbrooke et du boulevard Saint-Laurent);

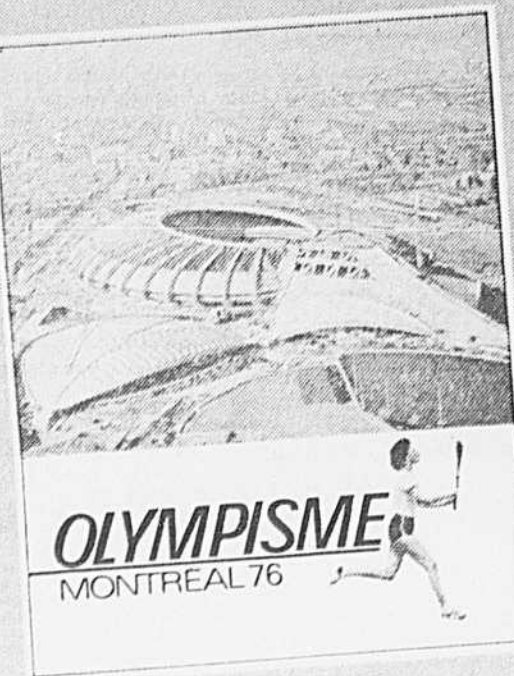
- la rue Saint-Denis, le mardi 31 août et le dimanche 12 septembre (départ à l'angle sud-est des rues Berri et Viger);

- le quartier chinois, le mardi 7 septembre et le dimanche 19 septembre (départ à l'église du Gesù, rue de Bleury, au nord du boulevard Dorchester);

- le quartier voisin de l'université McGill ("McGill Ghetto"), le dimanche 8 août et le mardi 14 septembre (départ à l'angle sud-ouest des rues Milton et de l'Université).

Les tours sont gratuits, Sauvons Montréal invitant toutefois les participants à lui verser une contribution d'un dollar. On s'informe en téléphonant aux bureaux de l'organisme, 937-7701.

**voulez-vous apprécier les Jeux? c'est très simple, faites-nous confiance!**  
**la presse vous présente**



## OLYMPISME MONTREAL 76

par Guy PINARD

Ce livre de 192 pages très bien illustré, format 8 1/2 x 11", explique tout sur les olympiques: le mouvement olympique, l'histoire des Jeux, olympiade par olympiade, toutes les disciplines...

Ce livre souligne les plus grands exploits, mais aussi les déceptions amères et les faits divers qui captent l'imagination, le tout accompagné de dessins techniques décomposant les mouvements exécutés par les athlètes.

"Olympisme Montréal 76", c'est la façon de s'y retrouver

Pour recevoir votre livre "Olympisme Montréal 76", remplissez le coupon ci-contre, en l'accompagnant d'un chèque ou d'un mandat-poste (\$3.00 l'exemplaire) au nom de La Presse, Ltée.

Pour toute commande de plus de 25 exemplaires, prière de communiquer avec le Centre de Documentation de La Presse 285-7007 ou 285-6978.

Nous vous offrons ce livre "Olympisme Montréal 76" pour la modique somme de \$3.00, frais de port inclus.

Centre de Documentation de La Presse  
 Olympisme Montréal 76  
 7, rue Saint-Jacques  
 C. P. 4200  
 Succursale Place d'Armes  
 Montréal, Qué.

**la presse**

Veuillez m'expédier  exemplaire(s) du livre "Olympisme Montréal 76".

Ci-joint \$  (\$3.00 l'exemplaire, frais de port inclus)

NOM <small>En lettres majuscules s.v.p.</small>	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE

Indiquez le nombre de livres sur l'enveloppe

## UN SPÉCIAL POUR NOS ABONNÉS

"OLYMPISME MONTREAL 76" POUR \$1.50  
 Cette offre est limitée à 1 exemplaire par numéro d'abonnement.

**POUR NOS ABONNÉS SEULEMENT**

Centre de Documentation de La Presse  
 Olympisme Montréal 76  
 7, rue Saint-Jacques  
 C. P. 4200  
 Succursale Place d'Armes  
 Montréal, Qué.

**la presse**

Mon numéro d'abonnement .....

Ci-joint \$  (\$1.50 pour mon exemplaire, frais de port inclus).

NOM <small>En lettres majuscules s.v.p.</small>	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE

Indiquez le nombre de livres sur l'enveloppe

Pour s'abonner à La Presse: 285-6911

## CROQUIS

# Yvan Dubois a tout prévu, sauf son "démantèlement personnel"

par Christiane BERTHAUME

Dans son bureau orange, blanc et brun du premier étage de la Pyramide A du Village olympique, traînent une tête d'antilope de l'Ouganda, un sanglier éthiopien, un instrument de musique très ancien et très rare de Yougoslavie. Ce sont quelques-uns des nombreux cadeaux que les chefs des délégations ont offerts au maire du Village.

Habillé aux couleurs des olympiques, pantalon gris, cravate multicolore, veston bleu-marine avec des boutons frappés aux anneaux symboliques des Jeux, Yvan Dubois sort de derrière sa bibliothèque son cadeau préféré: un flambeau olympique.

"Je me le suis offert moi-même celui-là, explique-t-il, rappelant ainsi qu'il a été un des coureurs à transporter la flamme.

"J'ai pensé aux trois dernières années de ma vie, consacrées aux Jeux, pendant ce kilomètre. Ces quatre minutes m'ont beaucoup plus impressionné que la cérémonie d'ouverture. Lorsque j'ai remis la flamme au porteur suivant, j'aurais pu éclater en sanglots tant j'étais ému."

C'est avec beaucoup de naïveté que ce grand et corpulent monsieur de 39 ans parle des moments qu'il a vécus au Village. Il a le ton sérieux et l'air triste de circonstance qui sied bien à ces moments-là, ne manquant que les tremolos dans la voix et la larme à l'oeil.

Dépoussiérer les Jeux

Mais sincèrement affecté par le départ des délégations africaines ("On ne travaille pas pendant quatre ans pour en arriver là", dit-il), il a sa petite idée sur la dépoussiuration des Jeux: "Il faut faire en sorte que les conditions mêmes de participation éliminent le débat. La seule façon, c'est de faire participer les athlètes sous une seule bannière, un seul hymne, celui des Jeux, en oubliant l'appartenance à un pays. À des Jeux ainsi renouvelés, plusieurs pays ne participeraient pas la première année, c'est-à-dire ceux qui viennent aux Olympiques pour faire des relations publiques ou accumuler du capital politique. Mais ces Jeux une fois établis et reconnus ils reviendraient."

C'est avec une certaine candeur qu'il s'émerveille des relations d'amitié qui unissent les jeunes athlètes de pays aux idéologies différentes, avec raison qu'il se félicite d'avoir réussi à faire cohabiter sur le même plancher les Russes et les Américains, les Allemands de l'Est avec celles de l'Ouest, et c'est avec regret qu'il s'enflamme pour un projet qu'il n'a pas pu mener à bien.

"J'aurais souhaité qu'il n'y ait pas qu'un seul maire au Village mais plusieurs, un différent chaque jour et composé des maires des capitales du pays. Chacun aurait inscrit sa journée à son thème avec des spectacles, des activités de sa province. Ce qui aurait davantage reflété la réalité de notre pays. Je continue à croire que le COJO a fait une erreur en le refusant."

En fait, ceci l'aurait déchargé de certaines tâches protocolaires comme la levée des drapeaux à chaque arrivée d'une délégation, l'accueil des chefs d'Etat, les visites officielles, etc., pour se concentrer sur l'aspect purement administratif.



Le maire du Village olympique

Il n'en reste pas moins que le fait d'avoir rencontré au cours des voyages préparatoires des personnalités et des chefs d'Etat l'a impressionné. Il a particulièrement aimé sa conversation de deux heures avec la reine Elisabeth la semaine dernière. Mais de toutes, c'est sa visite au Pape dont il garde le plus merveilleux souvenir. "À cause du symbole spirituel qu'il représente", explique-t-il.

Du baseball dans le parc

Dans le coeur d'Yvan Dubois, le petit garçon venu d'une famille modeste, qui jouait dans les terrains de jeux de Saint-Jean d'Iberville, n'est pas mort.

C'est d'ailleurs à cette époque qu'il fait remonter les débuts de sa carrière, de son intérêt pour l'éducation physique et les sports.

En effet, il y a appris à jouer au baseball. Ce qui lui a valu d'être engagé dans une ligue professionnelle, les Braves de Milwaukee, à l'âge de 16 ans.

"Si vous nous aviez vu partir, Claude, Raymond et moi, à la gare Windsor pour la Georgie, vous auriez trouvé cela drôle. Nous étions jeunes et tellement naïfs!"

"C'était grisant de partir, d'être loin de chez soi, de se sentir un adulte, de signer des autographes, mais au 2<sup>e</sup> camp d'entraînement, j'ai décidé de revenir parce que je trouvais que je perdais mon temps."

"J'avais de la difficulté à rester à rien faire toute une journée pour ne jouer que le soir. J'avais la nette impression que je gaspillais du temps au baseball au lieu de consacrer à préparer ma vie, que j'étais à investir les plus importantes années de mon existence à me tracer une trop courte carrière puisqu'elle s'arrêterait à 39 ans."

De retour au Québec, il s'est inscrit à l'Université de Montréal où il a fait partie du premier groupe à fréquenter la faculté d'éducation physique.

A 110%

A cette époque-là, on disait de lui qu'il travaillait à 110%. Une de ses qualités, selon lui, c'est d'avoir toujours beaucoup travaillé justement.

Il a commencé jeune. Issu d'une famille qui a connu des moments difficiles puisque le père est mort alors qu'il était tout jeune, il a commencé par passer les journaux à l'âge de 7 ans.

"À 12 ans, raconte-t-il, je faisais un travail qui était très dangereux pour un garçon de mon âge parce qu'il demandait de la force. Je coulais les cochons. Il s'agit d'une technique d'imprimerie. Au journal, Le Richelieu, on faisait fondre le plomb utilisé avant de l'employer à nouveau. Mon travail consistait à vider le plomb fondu dans des récipients qui avaient justement la forme d'un cochon. Le plomb brûlant éclaboussait parfois. J'ai encore des marques de brûlures sur les jambes."

Aujourd'hui

Il travaille fort et beaucoup, et réussit même parfois des tours de force. Il lui est arrivé entre autres de tenir, au même moment et à la même heure quatre entrevues de front, l'une avec le CIO, l'autre avec des invités de marque, la troisième avec l'ambassadeur des USA et la dernière avec des représentants du Niger. Fallait le voir, parait-il, courir d'un bureau à l'autre pour essayer de régler les problèmes de chacun!

A la même trouvé le temps, lui qui couche au Village pour être toujours présent, d'aller à sa colonie de vacances Edphy et contrôler si tout se passe bien à la Calèche, centre pour enfants mésoadaptés.

De plus, il poursuit ses batailles pour la valorisation de l'éducation physique ("Il a fallu dernièrement que je me mette au jogging parce qu'ayant pris beaucoup de poids ces dernières années ou j'ai concentré mes efforts sur l'administration, les gens m'ont souvent reproché en riant de prêcher ce que je ne pratiquais pas moi-même", raconte-t-il). Et il regrette de ne pas se consacrer davantage à la Société mondiale d'hérophilie dont il s'occupe depuis déjà longtemps.

Ce qu'il compte bien faire après les Jeux, à qui il a donné, dit-il, les années les plus productives de sa vie.

C'est à la fin août, après le démantèlement complet des Jeux, qu'il quittera le Village olympique. Il sera probablement le dernier.

Mais, lui qui prévoit tout, n'a pas prévu son propre départ: "Je ne me suis pas préparé psychologiquement à mon "démantèlement" personnel. Cela ne sera pas facile de laisser tout ça après tant d'efforts, tant de travail, tant de tensions accumulées pendant toutes ces années."

Il craint ce contre quoi les maires des précédents Villages olympiques l'ont mis en garde, soit la difficulté de s'intégrer à la vie de tous les jours après coup. Il y en a même un qui en a fait une dépression nerveuse.

**À NE PAS MANQUER!**

*Simpsons*

En ville  
 Fairview  
 Les Galeries d'Anjou  
 Le Carrefour Laval

# Jours Kenmore

Consultez la circulaire de 12 pages dans "La Presse" de samedi.

Vous y trouverez une quantité d'articles ménagers "Kenmore" et "Coldspot" d'excellente qualité. Procurez-vous une copie et commandez dès maintenant. Faites vos achats en personne ou composez 842-7221... jour et nuit.

